

ŒUVRES POSTHUMES

DE

SYLVAIN BAILLY.

DE L'IMPRIMERIE DE FROULLÉ,
RUES ZACHARIE, N.° 9, ET ST.-SEVERIN, N.° 16.

RECUEIL

DE

PIÈCES INTÉRESSANTES

SUR LES ARTS, LES SCIENCES ET LA LITTÉRATURE,

OUVRAGE POSTHUME

DE SYLVAIN BAILLY, PREMIER MAIRE DE PARIS, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ET DES AUTRES ACADÉMIES ROYALES,

PRÉCÉDÉ

DE LA VIE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE DE CET HOMME ILLUSTRE.

A PARIS,

CHEZ FERRA AINÉ, LIBRAIRE, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N.° 11;
MONGIE JEUNE, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE DE BOIS, N.° 208.

1810.



AVIS

DE L'ÉDITEUR.

Possesseur du manuscrit que je livre à l'impression sous le titre d'*OEuvres Posthumes de Sylvain Bailly*, déjà presque certain qu'il était l'ouvrage de cet homme célèbre (j'avais reconnu son écriture, et chaque feuillet était paraphé de la main de sa veuve), j'en écrivis à M. de Saint-Paulin, son frère, qui m'honora de la lettre suivante, en réponse à la mienne :

LETTRE
DE M. BAILLY SAINT-PAULIN
A M. C. PALMÉZEAUX.

MONSIEUR,

J'ai vu le manuscrit que vous m'avez envoyé, je conviens qu'il est bien de mon frère, et qu'il est écrit en partie de sa main, et en partie de la mienne, lorsque j'avais environ douze ans, d'où il suit qu'il est très-sûr (comme il est essentiel de le dire) que les vers, les poésies légères, les chansons, les petites comédies de société, qui font partie de ce manuscrit, sont l'ouvrage de la jeunesse de mon frère : ce sont des fleurs qu'il a semées longtemps avant ses premiers pas dans la carrière des Sciences, où il s'est rendu immortel. Vous me dites que vous avez acheté ce manuscrit, je ne crois pas être en droit de vous empêcher d'en disposer de la manière qu'il vous plaira, comme d'une chose vous appartenant, l'ayant payée de votre argent, et j'ai l'honneur de vous renouveler l'assurance de mon sincère attachement.

BAILLY, *homme de lettres, frère du premier maire de Paris.*

Cet Ouvrage est réellement un Recueil d'Opuscules du célèbre et infortuné Bailly. Les pièces qui le forment, sont pour la plupart marquées du sceau du génie, et classées dans l'ordre suivant :

1.° La *Vie des Peintres Allemands*. Ce morceau traité avec toute la science d'un maître (1), tout le goût d'un amateur, et le style pur du meilleur écrivain, annonce assez quel devait être un jour celui qui nous donna l'*Histoire de l'Astronomie*, et prouve bien l'universalité de son auteur en tous les arts et sciences ;

2.° Ses trois *Extraits* sur l'*Histoire des Mathématiques de* Montucla. L'analyse la plus parfaite, le style le plus concis allié à tant d'élégance que lui seul sut si bien réunir, rendent la lecture de ce petit ouvrage, non seulement

(1) Il avait été destiné à la peinture par son père, gardien des tableaux du roi.

agréable, mais encore attachante; et, d'un sujet abstrait par lui-même, font un vrai morceau d'éloquence.

3.° Des *Réflexions sur les Maîtrises des Artistes*, d'après les observations insérées dans la lettre de M. le contrôleur-général;

4.° *L'exposé de ce que l'Académie a fait, et de ce qui lui reste à faire pour la description des Arts;* une marche rapide, de la précision, et toujours la même plume, si bien taillée pour tout ce que ce grand homme voulut entreprendre d'écrire;

5.° *La lettre à un savant de ses amis, sur l'Astronomie, l'Atlantide, et les Peuples Étrangers*, n'a besoin que d'être lue, et porte son éloge avec elle; que dis-je! elle explique parfaitement son systême, et répond à toutes les objections qu'on a faites contre lui.

6.° *Le Discours sur les Prisonniers*, prononcé le 18 novembre 1790, est plein de force et de cette mâle vigueur d'un ami de l'humanité qui réclame contre l'oppression;

7.° Son *Discours de remercîment au Conseil-Général de la commune*, contenant ses comptes de gestion dans sa place de premier Maire; contenant surtout la vérité dite sans fard et avec cette simplesse si persuasive dans la bouche d'un homme sans reproches; ce compte peut être mis, pour la clarté et l'éloquence, à côté de celui de M. Necker.

8.° Un recueil de poésies fugitives; de la pureté, de l'élégance, de la gentillesse même, si je puis le dire, font d'un philosophe austère, un poète aimable; enfin l'homme universel, comme déjà je l'ai dit. Ces poésies, au surplus, méritent de l'indulgence; elles sont l'ouvrage de sa jeunesse.

VIE

DE SYLVAIN BAILLY.

ESSAI

SUR

LA VIE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE JEAN SYLVAIN BAILLY,

PREMIER MAIRE DE PARIS, MEMBRE DES TROIS ACADÉMIES ROYALES.

L'ASTRONOME Lalande n'aimait point Bailly, son collègue à l'Académie des sciences, et cependant, peu de jours après la mort de cet homme, aussi infortuné que célèbre, il jeta quelques fleurs sur sa tombe. Lalande publia une notice sur la vie et les ouvrages de Bailly; mais cette notice est extrêmement courte et par conséquent très-décharnée, on la supporterait à peine dans le Dictionnaire historique de Lecuy, dont les articles ne renferment presque que des dates et des noms de baptême,

Baudin des Ardennes, membre de l'institut, faisant à cette illustre société un rapport au sujet de l'*Essai sur les Fables*, ouvrage posthume de Bailly, jeta aussi quelques fleurs sur sa tombe; mais si les guirlandes nécrologiques de Lalande sont inodores, celles de Baudin des Ardennes n'exalent peut-être que trop de parfums: c'est une oraison funèbre que fit Baudin des Ardennes, c'est-à-dire un éloge pompeux du cœur et de l'esprit de son collègue; mais éloge vague, indéterminé et tel que l'on en fait tous les jours dans un cimetière, en présence des parens et des amis du défunt; éloge, enfin, où tout est senti et où rien n'est détaillé.

A cet élan d'une ame pure et honnête, succède le *fragment d'une vie politique et littéraire de Bailly*, inséré dans un fort joli ouvrage de M. Lemontey, intitulé: *Raison et Folie*, ou *Chacun à son mot*. M. Lemontey ne conduit guère son héros, dans *ce fragment*, que jusqu'à l'âge de puberté. Il nous apprend que Bailly était né fils d'un garde des tableaux du roi, homme aimable et gai, qui faisait

de jolies chansons, et qui était à la fois bon poète et charmant convive. Il nous apprend que le fils de cet Anacréon voulut devenir un Sophocle au sortir du collége, et qu'il fit en conséquence deux tragédies, *Clotaire et Iphigénie en Tauride* : il nous apprend, comme une singularité vraiment remarquable, que Bailly, dans le dénouement de sa tragédie de Clotaire, peignait un maire massacré par le peuple; il nous apprend surtout que Bailly composa à l'âge de quarante ans une comédie en vers dissilabes, intitulée le *Soupçonneux*, comédie fort agréable, et dont je parlerai plus au long à la fin de cet *Essai* ou de cet *Éloge*. Mais ce fragment de M. Lemontey, quoique bien écrit, est insuffisant pour faire connaître le philosophe qui m'honora de son amitié et dont j'ose, en tremblant, esquisser la physionomie.

Un athlète, bien plus redoutable que moi, se présente à ma mémoire; c'est M. de Sales, membre de l'Institut, auteur de *la Philosophie de la Nature*, et d'une grande quantité d'autres

ouvrages admirables. M. de Sales a fait aussi à l'Institut un *rapport* sur le philosophe Bailly, mais ce *rapport* ne se trouve que dans les énormes mémoires de l'Institut qui ne sont guère connus que des membres qui composent cette société savante, et c'est dire qu'ils ne se trouvent nulle part.

M. de Sales a, dit-on, fait imprimer ce *rapport* et ne l'a fait tirer qu'à quinze exemplaires. Or, comment déterrer dans la librairie un ouvrage tiré à quinze exemplaires, lorsque la France renferme au moins quinze millions de lecteurs?

J'écrivais ces lignes avec douleur, lorsque M. de Sales, sachant mon embarràs, a eu la bonté de me communiquer l'un des quinze exemplaires de son ouvrage intitulé: *Hommage à la mémoire de Bailly*: j'ai lu cet ouvrage avec beaucoup d'attention; j'y ai trouvé des beautés, mais j'y ai trouvé quelques erreurs soit politiques, soit littéraires, que je demanderai à M. de Sales, mon très-honoré

maître en philosophie, la permission de relever.

Je dois dire avant tout, que le rapport de M. de Sales, fait à l'Institut en 1796, sur le philosophe Bailly, donna lieu à l'illustre prince de Bénévent, de jeter aussi quelques fleurs sur sa tombe. Voici comment s'exprima ce prince à la tribune de l'Institut même. Ce morceau étant aussi bien écrit que rare, j'espère que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de le transcrire ici.

Le citoyen de Sales a lu un mémoire sur Bailly; il a exposé ses titres à la renommée comme littérateur et comme philosophe, et il a remis à un autre moment de peindre en lui le citoyen et l'homme public, ce nom que réclament, à tant de titres, les sociétés qui concourent à la splendeur des lettres et à la gloire des sciences, devait être célébré, sans doute, aussi dans cette classe de l'Institut, consacrée au progrès de la marche et à la recherche de tout ce qui peut en fonder le culte parmi les hommes. Eh! quel

homme appartient plus à la morale dans l'acception la plus vaste de ce mot, que celui qui, au faîte des honneurs littéraires, sut désarmer constamment l'envie par sa simplicité; qui, citoyen par tous ses goûts et par ses vertus, longtemps avant la révolution, n'eut besoin d'aucun effort pour se trouver un de ses plus purs et de ses plus estimables défenseurs; qui ne se vanta jamais d'aimer la liberté et toujours travailla pour elle; qui, à la tête d'une des plus grandes administrations, se devoua sans relâche à ce qu'il crut être les intérêts du peuple, sans jamais rechercher la popularité; enfin qui, victime de la plus épouvantable faction qui ait désolé la terre, et trouvant mille morts au lieu de son supplice, ne se permit ni une plainte, ni un regret, ni même le secours de sa propre indignation, et mourut avec ce courage calme et céleste qui sera longtemps un modèle, malgré les nombreux exemples d'intrépidité qui ont signalé cette longue époque de sang et de tyrannie.

Voilà donc cinq auteurs célèbres ; c'est-à-dire les pentarques de la morale et des lettres, qui ont fait l'éloge de Bailly : et moi, homme obscur, et bien fait pour toujours l'être, je m'avise de vouloir écrire sur le second Socrate; c'est le nom que lui donne M. de Sales. Et quel autre que Bailly a mérité ce noble nom? Tais-toi, Palmézaux, me dit mon démon familier, qui n'est point celui de Socrate ; tais-toi, tu n'as plus rien à dire après ces cinq grands hommes.

Hélas ! je sens que mon démon familier a raison, cependant tout obscur que je suis, et tout digne que je suis de l'être, je dirai que Bailly m'a honoré pendant près de trente ans de son estime et de ses soins paternels ; je dirai qu'il a daigné me donner des conseils sur mes faibles ouvrages et que même il a daigné m'écrire sur mon *Eloge de Fontenelle*, ou *Fontenelle jugé par ses pairs*, une lettre fort détaillée qui a paru à la tête de la seconde édition de cet éloge ; je dirai qu'il ne me reste qu'à glaner dans un champ déjà moissonné par

tant d'écrivains célèbres, et que pour achever de peindre Bailly il me faudra, comme déjà je l'ai annoncé, relever quelques erreurs de M. de Sales, et avoir ensuite recours à quelques anecdotes peu connues qui, sans représenter Bailly en grand, ajouteront du moins quelques traits à la physionomie de ce grand homme : et voilà ce que, Dieu aidant, je vais essayer de faire.

M. le Montey dit dans son *fragment* que Bailly ayant consulté le comédien Lanoue sur ses tragédies de *Clotaire et d'Iphigénie en Tauride,* celui-ci décida avec raison que Bailly n'était point né pour l'art dramatique. M. de Sales dit que le comédien Baron porta à peu près le même jugement; or Bailly n'a jamais pu consulter Baron sur ses tragédies, car le comédien Baron mourut en 1729, et Bailly naquit en 1735. Cette erreur est légère; et ne peut être qu'une distraction de la part de M. de Sales, c'est une faute qui échappe souvent aux personnes qui sont plus occupées des faits, que des dates, et des choses, que des mots. Mais le comédien

Baron eût-il été le contemporain du philosophe Bailly, pourquoi donner tant de poids au jugement d'un comédien sur les ouvrages d'un jeune homme ? Ne voit-on pas tous les jours les comédiens se tromper lorsqu'on leur présente des pièces de théâtre ? et n'est-ce pas le plus souvent le hasard ou l'autorité qui les forcent à les apprendre et à les représenter ? Corneille lui-même, le grand Corneille ne décida-t-il pas que Racine n'avait aucun talent pour le théâtre, lorsqu'on lui lut la tragédie d'Alexandre ? J'ignore pourquoi de vieux écrivains, d'ailleurs très-respectables, s'arment toujours d'un froid dédain aux essais poétiques d'un jeune homme, et semblent exiger la maturité des fruits, d'un âge qui ne peut encore produire que des fleurs ? Je pense, moi, tout le contraire, quoique je ne sois plus jeune.

Hélas ! si au lieu d'être premier maire de Paris, et de présider l'assemblée constituante, Bailly n'avait fait que des pièces de théâtre, il aurait été sifflé peut-être, mais il y a grande apparence qu'il ne serait pas mort sur l'écha-

faud. Et, pour en revenir à mon opinion sur le superbe dédain qu'inspirent les ouvrages de la jeunesse, lorsque le célèbre et immortel Clairaut, âgé de dix ans, présenta à son père, et aux amis de son père, quelques essais de mathématiques vraiment admirables, si on lui avait dit: Tout cela ne vaut rien, et vous ne ferez jamais rien en mathématiques, l'Europe, et même le monde entier n'aurait-il pas été privé d'un de ses plus grands mathématiciens et de ses plus grands géomètres? Mes amis, soyons indulgens pour les jeunes et pour les vieux, et ne prononçons jamais despotiquement sur les talens naissans, ou les talens vieillissans, de personne. Pascal, à l'âge de quinze ans, résolut le problême de la Roulette, et Richardson composa le roman de Clarisse à l'âge de soixante-quinze.

Je ne ferai point une analyse détaillée des ouvrages de Bailly; cette analyse est déjà consignée dans presque tous les dictionnaires historiques, et M. de Sales, enchérissant sur les dictionnaires, a savamment et éloquemment développé tout ce qu'ils n'ont pas pu dire. M. de

Sales convient que l'*Histoire de l'Astronomie ancienne* est un ouvrage admirable, et sur ce point, je suis de son avis. Quelle vaste érudition! que de recherches éclatent dans cet ouvrage! Comme le style en est majestueux sans emphase! quelle clarté! quelle pompe! quelle abondance, et cependant quelle précision! Bailly nous conduit véritablement à la porte des cieux, et si nous n'y entrons pas avec lui, ce n'est point sa faute, c'est la nôtre. Nous ne sommes point assez savans pour le suivre. Bailly, semblable au soleil, dont il décrit si bien la puissance, nous fait baisser les yeux quand nous voulons le regarder de trop près. M. de Sales n'a point eu cette faiblesse. M. de Sales se moque philosophiquement de quelques autres ouvrages de Bailly, et particulièrement de ses lettres sur l'*Atlantide de Platon.* Nous savons que M. de Sales, auteur d'un grand ouvrage sur le monde primitif, a eu ses raisons pour cela. Mais M. de Sales, à cause de ces lettres sur l'Atlantide, devait-il assimiler Bailly à Cirano-de-Bergerac, et les envoyer l'un et l'autre chercher leur bon sens dans la lune?

L'abbé Bandeau, célèbre économiste, attaqua Bailly très-gravement dans le journal de Paris, lorsque ces lettres sur l'Atlantide parurent. Mais cette saillie lui était permise, car on sait qu'il devint fou à la fin de ses jours, et que même, pour empêcher qu'il ne fût interdit, le prince de Salm-Kirbourg eut le courage de le défendre devant les tribunaux. J'espère qu'un pareil malheur n'arrivera point à M. de Sales; je le défendrai en tout cas, comme déjà je l'ai défendu dans les temps orageux de notre révolution. Mais revenons à l'écrivain immortel, objet de cette discussion passagère.

Sylvain Bailly a débuté dans la carrière littéraire par faire les éloges de plusieurs grands hommes. Charles V, Corneille, Molière, Leibnitz, etc.... ont été, dans sa jeunesse, l'objet de son admiration et de ses travaux, et certes il ne pouvait pas choisir de plus beaux modèles, soit à peindre, soit à imiter. Un volume avait paru dans le temps, qui renfermait ses premiers Essais dans ce genre, et ce volume était imprimé sous l'anonyme. Comme nous étions pro-

ches voisins demeurant l'un et l'autre dans le cul-de-sac, ou plutôt dans l'*impasse* du Doyenné, comme dit Voltaire, il vint chez moi un matin, et me dit : N'auriez-vous pas un volume anonyme, renfermant les Eloges de quelques grands hommes, entre autres ceux de Leibnitz, Corneille, Molière ? — Oui, monsieur, lui répondis-je, je les ai. — Pourriez-vous me les prêter ? — Avec grand plaisir, les voilà. — Que pensez-vous de ces Eloges ? — Je les ai trouvés fort bien écrits et annonçant de grandes dispositions à l'éloquence. Celui de Leibnitz, entre autres, m'a paru supérieur à celui de Leibnitz par Fontenelle, quoique celui de Fontenelle soit admirable.

Bailly se tut, emporta le volume et revint deux jours après me le rendre, en me disant : Les quatre Eloges, renfermés dans ce volume, sont de moi et ne valent rien du tout ; ce volume, imprimé à Berlin, est devenu très-rare, et je vous le rapporte, quoique je ne l'aie pas. Vous me le prêterez de nouveau, si par hasard j'en ai besoin. — Mais, monsieur, l'Eloge

de Léibnitz, qui a remporté le prix ! — Un prix d'académie ne prouve rien, la plupart des ouvrages couronnés ne sont que des folies de jeunesse. — Et il partit en achevant ces mots.

J'avoue que cette modestie de la part de Bailly m'inspira pour lui une estime et une admiration qui ne finiront qu'avec ma vie. Bailly, après les éloges précités, composa ceux de Gresset, de l'abbé La Caille, etc... Et quoique Bailly ait déjà été loué par cinq littérateurs ou savans très-distingués, comment pourroit-on me blâmer de louer un homme qui a loué tant de grands hommes, et qui était surtout le plus modeste des hommes ? Il est dans la littérature certains hommes très-orgueilleux qui, pour avoir remporté un prix d'académie, ou pour avoir fait représenter une petite comédie non sifflée, s'imaginent être les dictateurs du Parnasse. Qu'on se moque de ces gens-là, j'y consens; qu'on les renverse de leur trône burlesque, mais qu'on respecte l'honnête plébéien qui fait imprimer ses ouvrages sans les signer, et qui, se défiant de ses forces et de son génie,

croit n'avoir encore rien fait, tant qu'il lui reste à faire.

Tel fut Sylvain Bailly dont la vie me fournirait beaucoup de traits semblables. Mais M. de Sales l'attaque au sujet des lettres sur l'Atlantide de Platon, et je reviens à M. de Sales pour revenir à Bailly.

Boileau, dit-on, renvoyait M.me Deshoullières à ses moutons, lorsqu'elle voulait faire des tragédies; M. de Sales, prenant le ton impérieux de Boileau, est tenté, en parlant des éloges académiques de Bailly, de le renvoyer à son *Histoire de l'Astronomie.* Ainsi, M. de Sales veut que Bailly soit astronome, uniquement astronome, et point du tout orateur; ce qui n'est ni vrai ni philosophique, car Bailly fut à la fois bon orateur et bon astronome. Boileau avait tort en renvoyant M.me Deshoullières à ses moutons. Il n'est pas impossible qu'une dame fasse une bonne tragédie, et M. de Sales a ici plus de tort encore en renouvelant et propageant cette erreur de Boileau l'anti-philoso-

phe, lui qui est philosophe par excellence. Hélas! mes chers lecteurs, le bon et vertueux Bailly vivrait encore, s'il n'avait pas été orateur; ses harangues au roi, les mots sublimes qu'il a dit dans l'assemblée du Jeu de paume, ne plurent pas à tout le monde, et principalement à M. de Sales. Un orateur privé n'a rien à craindre, mais un orateur public finit presque toujours malheureusement. Nest-ce pas ce que la lecture de l'histoire nous démontre?

Je passe à M. de Sales d'avoir, à l'exemple de Boileau qui renvoie M.me Deshoullières à ses moutons, renvoyé Bailly à sa belle *Histoire de l'Astronomie.* Mais pourquoi M. de Sales nous dit-il que les lettres sur l'*Atlantide de Platon* n'ont pas plus d'autorité que le voyage dans la lune, de Cirano-de-Bergerac? Tout le monde sait que Cirano-de-Bergerac était un fou plein d'imagination; mais qu'il n'établit point de système dans son ouvrage; tout le monde sait qu'il n'est monté dans les cieux sur le dos de l'Hippogriphe que pour se moquer des habitans de la terre. Son idée est ingé-

nieuse, et n'a pas laissé que d'avoir beaucoup de succès dans le temps; car Boileau, dont M. de Sales s'appuie, a dit :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Mais quel rapport peut avoir Bailly avec Cirano-de-Bergerac? Le voyage de Cirano est une folie satyrique; et l'ouvrage de Bailly, très-scientifique et supposant d'immenses recherches, renferme un système très-étendu et infiniment vraisemblable. Bailly veut que toutes les sciences nous soient venues du Nord, et M. de Sales veut qu'elles nous soient venues du Midi. Lequel des deux a raison? C'est ce que j'ignore. Mais il me semble que M. de Sales n'a pas avancé plus de preuves en faveur de son système, que Bailly en faveur du sien, et je crois que dans une question aussi hardie, il faut tout lire, tout écouter, tout accueillir, et ne prononcer son jugement qu'avec une précaution extrême. Il en est des questions sur les sciences, comme des questions sur la politique; lesquels avaient raison des Guelphes et des Gibelins? des Zégris et des Abencerrages? des

partisans de Marius et de ceux de Pompée? des Jacobins de Paris et des Cordeliers de la même ville? On ne finirait pas si on voulait poursuivre ce parallèle. Quoiqu'il en soit, M. de Sales ajoute que Bailly ayant envoyé son livre à M. de Voltaire, M. de Voltaire n'approuva point son systême, par une suite de son extrême amour pour ses Brames, et cependant Voltaire sembla peu de temps après décider la question, en disant dans son épître à l'impératrice de Russie :

C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Pourquoi, au surplus, se moquer d'un systême quel qu'il soit? Qu'est-ce qu'un systême? C'est un chemin que l'on s'ouvre pour arriver à la vérité. Le systême de Descartes a précédé celui de Newton. Du systême de Newton sont nés beaucoup d'autres systêmes. Le philosophe Mercier faisant un pas rétrograde, préfère le vieux systême de Ptolomée à celui de Newton; pourquoi en ferions-nous un crime à Mercier? Quelle invention brillante a jamais paru sans contradicteurs, dit Bailly lui-même dans son

extrait des mathématiques de Montucla? *Laissez tout faire, laissez tout passer*, disait le philosophe Turgot, dont Condorcet a écrit la vie. Le philosophe Turgot ne voulait point dire par ces mots : laissez passer les vices et le crime, il voulait dire : laissez passer les idées, et certes il avait bien raison. Que serait la France? Que serait l'Europe entière sans la circulation des idées? Les sauvages du Canada et de la Louisiane seraient nos maîtres; car ce n'est pas la force du corps qui constitue un État, mais la force de la pensée. Les travaux de Bailly sur les satellites de Jupiter, prouvent bien qu'il avait dans l'esprit beaucoup de rectitude, et M. de Sales, qui a fait l'éloge de ces travaux, n'aurait pas dû avancer que Bailly, après avoir si bien suivi la ligne droite, avait donné dans la ligne oblique.

Tous ces divers ouvrages, composés par Bailly, et principalement ses Eloges de divers grands hommes, quoiqu'il ne les eût point signés, lui donnèrent une grande réputation, et la voix publique ne tarda pas à l'appeler

au secrétariat de l'académie des sciences. S'il faut en croire M. de Sales, l'*Histoire secrète* du temps voulait que le but de l'orateur Bailly fût de balancer les titres de Condorcet à la même place ; mais il n'y eut point de mystère en tout cela : Condorcet était l'ami et l'élève de Dalembert, et Dalembert, qui tenait alors le sceptre de la littérature et des sciences, n'eut qu'un mot à dire pour faire nommer Condorcet à la place de Bailly. Dalembert fit-il bien ou mal de préférer l'un à l'autre ? Je ne résoudrai point cette question. Ce que je sais bien certainement, c'est que l'un et l'autre étaient également dignes de cette place. Je dirai de plus que Dalembert, quoiqu'ami de la justice, était encore plus le héros de l'amitié. Il joignait à ces qualités une franchise extrême. On l'a entendu dire bien des fois en pleine académie : Si Condorcet n'était point mon ami, c'est Bailly qui mériterait d'être notre secrétaire. Ce suffrage, pour ainsi dire, négatif de Dalembert n'est point du tout indifférent à la mémoire de Bailly ; car Dalembert se connaissait aussi bien en mathématiques qu'en littérature. Dalembert

était le chef de parti de ce qu'on appelait alors *les philosophes*, et cet esprit de parti ne nuisait point à son équité sévère. Je vais en donner une preuve. Une place était vacante à l'Académie française, dont il était le secrétaire, et par conséquent le membre le plus influent et le plus en crédit. J'allai le voir, et je le priai de donner sa voix à mon ami Dorat, auteur de la *Feinte par Amour*, du poëme de la *Déclamation* et de plusieurs autres ouvrages charmans. Eh! Dorat, Dorat, me dit-il avec sa vivacité accoutumée, Dorat a dix fois plus de talens qu'il n'en faut pour être admis à l'Académie française; mais comment voulez-vous que nous recevions un homme qui ne cesse d'*épitrailler* contre nous? Ce mot d'épitrailler est excellent et rempli de vérité; car Dorat, à cette époque, ne cessait point d'attaquer les philosophes dans ses petites épîtres. Je lui dis un jour : Pourquoi attaquez-vous toujours les philosophes dans vos petites épîtres? Eh! que voulez-vous, me répondit-il avec une naïveté enfantine, si je ne les attaquais pas, Fréron dirait du mal de moi. D'Alembert appelait Buffon le grand phrasier,

et comme Buffon allait rarement à l'Académie française, parce qu'il était presque toujours dans son château de Montbar, d'Alembert le mettait au nombre des membres honoraires. Malgré ces petites malices, d'Alembert regardait Buffon comme un grand écrivain, et dans plusieurs de ses écrits il en a fait un grand éloge. Par la même raison d'Alembert ne pouvait s'empêcher d'estimer Bailly, quoiqu'il lui eût fait préférer Condorcet. *Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique*, a dit Jean-Baptiste Rousseau. Passons et revenons à Bailly; cette formule revient souvent dans mon ouvrage, mais comment pourrais-je arriver jusqu'à la fin d'un sujet déjà épuisé, sans faire quelques épisodes?

M. de Sales prétend qu'avant la révolution, le gouvernement, qui aimait les hommes de lettres sages, avait donné à Bailly un prix de sagesse, comme à l'homme de lettres le plus sage; il ajoute que l'abbé Batteux le méritait, et que le célèbre Thomas, auteur des Éloges de Sully et de Descartes, qui l'avait obtenu à son tour, ne le méritait guère; et je suis, à cet égard, entièrement de l'avis de M. de Sales.

M. de Sales a beau vouloir quelquefois n'être pas philosophe, on voit toujours le bout de l'oreille qui perce. Bailly était très-timide, c'est-à-dire, très-sage avant la révolution; peut-être faisait-il comme César, qui, pour arriver à l'empire du monde, affectait la plus grande modestie, et même la plus grande nullité. Quoi qu'il en soit, Buffon se rétracta, lorsque la Sorbonne lui reprocha quelques peccadilles, et Bailly se rétracta à l'exemple de Buffon. Que faire contre la force? Je ne blâme ni l'un ni l'autre. J'observerai que Bailly fut faible avant et depuis la révolution, mais qu'il fut toujours honnête homme.

Bailly ayant apperçu les vices de l'ancien régime, voulait une constitution et un roi constitutionnel; il ne voulait que cela, il ne respirait que pour cela; mais il n'était point républicain, comme on a paru le croire.

Avant de développer cette assertion, permettez que je vous raconte encore quelques traits qui ne peuvent que faire honneur à la mémoire du moderne Socrate.

Bailly étant brouillé avec Buffon, je dis Buffon et Bailly, parce que l'un et l'autre étaient deux grands hommes; Bailly, dis-je, étant brouillé avec Buffon, parce que Buffon était toujours superbe et Bailly toujours modeste, Buffon le superbe voulut faire recevoir l'abbé Mauri à l'Académie française; Bailly le modeste voulait y faire recevoir le très-modeste Sedaine, son ancien ami, auteur du *Philosophe sans le savoir*, de *la Gageure imprévue*, du *Déserteur*, et de plusieurs autres pièces charmantes, *inde iræ*.

J'avais dîné la veille ou l'avant-veille de la réception chez M. le comte de Buffon (il aimait beaucoup qu'on l'appelât le comte de Buffon); j'avais dîné, chez M. le comte de Buffon avec M.me la comtesse de Beauharnais, et M. l'abbé Mauri, homme très-célèbre alors par son éloquence, nous ayant lu son Panégyrique de Saint Vincent de Paul, M. le comte de Buffon lui donna la palme, c'est-à-dire, lui donna sa voix pour l'Académie française.

Bailly vint me voir le lendemain matin et me

demanda ce qui s'était passé au dîner du comte de Buffon; je lui répondis que le comte de Buffon avait donné sa voix à M. l'abbé Mauri. Eh bien, me dit-il, je n'estime pas infiniment M. l'abbé Mauri; mais je n'en admire pas moins M. de Buffon. M. de Buffon est mon maître dans l'art d'écrire, mais je ne le verrai plus, et il tint parole.

M. de Buffon mourut avant Bailly, et Bailly n'écrivit rien contre sa mémoire; au contraire, il l'a cité depuis honorablement dans plusieurs de ses ouvrages. Ce qui prouve le bon esprit de Bailly envers ses confrères, quoique l'un de ses confrères fût décoré du titre de comte.

Je ne finirais pas si je voulais rappeler ici tous les traits de générosité et de délicatesse qui caractérisent et embellissent à la fois la vie de Sylvain Bailly.

Bailly avait à Chaillot une petite maison où il se réfugiait pour travailler; car à Paris, dans le tourbillon du grand monde est-il possible que l'on travaille? Or, le hasard ayant

amené à Chaillot l'immortel Franklin, l'auteur de la liberté du nouveau monde, Franklin et Bailly ne tardèrent pas à se connaître. Et à cette époque on ne pouvait guère leur appliquer un très-beau vers de l'abbé de Lille, qu'on leur a appliqué depuis :

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Bailly et Franklin, avant de s'être connus, s'estimaient l'un et l'autre; Bailly avait lu les ouvrages de Franklin, et Franklin avait lu ceux de Bailly. Franklin savait que Bailly, fils d'un garde des tableaux du roi, c'est-à-dire d'un peintre, préparait en silence la liberté de sa patrie, et Bailly n'ignorait pas que Franklin, imprimeur, avait sauvé la sienne du joug des Anglais par son énergie, sa sagesse et son courage. Rien de plus singulier que la première entrevue de ces deux grands hommes, c'est Bailly lui-même qui nous en a fait le récit; quand je dis *nous*, je parle de la société, où deux fois par semaine nous nous trouvions ensemble. On sait que Franklin était très-silencieux, et comme ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, l'on

sait qu'il devait l'être. Bailly, précédé de sa réputation, va voir Franklin qui le reçoit à merveille. — Bonjour, Monsieur Franklin, comment vous portez-vous?—Fort bien, Monsieur. — Bailly s'assied à côté de Franklin, et Bailly, par modestie autant que par respect, n'osant pas faire une nouvelle question à Franklin, il s'établit entre eux un silence qui dura deux heures. Bailly prenait du tabac, et Franklin n'en prenait pas. Bailly, pour entamer la conversation offrit du tabac à Franklin, et Franklin, sans lui rien dire, lui fait signe de la main qu'il n'en prenait pas. Après cette conversation muette, mais qui ne laissait pas que d'être éloquente pour l'un et l'autre, Bailly se lève et Franklin le reconduit en lui serrant la main et en lui répétant *fort bien*.

Bailly nous a dit bien des fois que *fort bien* étaient les deux seuls mots qu'il avait pu obtenir de Franklin, lorsqu'il était avec lui en tête à tête. Il ne faudrait pas conclure de ce récit que Franklin n'était point aimable. J'ai rencontré plusieurs fois Franklin en société, et

c'était un homme charmant, lorqu'il y avait de jolies femmes. Il dit un jour à l'une d'elles, qu'il embrassait devant tout le monde: pardon, Madame, si je vous embrasse, mais je vous trouve très-*caressable*. Ce mot qui serait très-insolent dans la bouche d'un jeune homme, était fort galant et fort spirituel dans la bouche d'un vieillard, tel que Franklin; car il avait alors soixante et dix-neuf ans. Ce mot d'ailleurs manquait à la langue française, et le génie de Franklin a dû être créateur en grammaire comme en politique.

Vais-je dire encore, revenons à Bailly pour faire une transition? Non, cela serait trop gauche. Je n'ai point quitté Bailly en parlant de Franklin. Ces deux grandes ames étaient faites pour s'aimer, s'estimer et s'entendre, et je n'ai pu faire l'éloge de l'un sans faire l'éloge de l'autre.

Le docteur Mesmer fit à peu près en même-temps une grande sensation dans le public par sa découverte du magnétisme animal, et le minis-

tre, baron de Breteuil, qui, semblable à presque tous les ministres, était l'ami des vieilles erreurs et l'ennemi de toutes les découvertes nouvelles, quoiqu'il fût d'ailleurs un très-honnête homme; le ministre, baron de Breteuil, qui n'aimait point Mesmer, parce qu'on lui avait dit qu'il n'était point aimable; le baron de Breteuil, dis-je, voulant faire épouser sa haine inconsidérée par l'homme le plus célèbre du temps, chargea Bailly de faire un rapport sur le magnétisme, et Bailly, toujours sage, toujours honnête, toujours impartial, rédigea, de concert avec trois ou quatre de ses collègues, parmi lesquels se trouvait Franklin, un mémoire sur le magnétisme, qui est un chef-d'œuvre de sagesse, d'honnêteté et d'impartialité. Il obtint, par ce mémoire, l'amour du public et n'épousa point la haine d'un ministre, et cet écrit est un des plus beaux traits de la vie de Bailly. Je n'exagère rien de ce qui est à sa gloire, car ce mémoire sur le magnétisme est dans les mains de tout le monde.

On vante beaucoup le mot de Mirabeau à M. de Brézé : allez dire à votre maître, etc....

Mais le mot de Bailly me paraît encore plus sublime : *Et si vingt-cinq millions d'hommes ne le veulent pas, qui pourra les y contraindre?* Comme j'écris pour des hommes instruits, je ne dirai point que ce mot fut prononcé dans l'immortelle séance du jeu de paume, et qu'il est peut-être plus précis et plus fort que celui d'Honoré Mirabeau.

Mon respectable ami, M. de Sales, n'aime point ce mot et le critique; il ajoute que Bailly avait beaucoup de talent pour bien écrire; mais qu'il n'en avait aucun pour bien parler. J'en demande bien pardon à mon respectable ami M. de Sales; mais je ne suis point de son avis. Voici une anecdote certaine qui prouvera que je n'ai pas tort.

Dans le malheureux temps de la disette, c'est-à-dire, à la fin d'octobre 1789, et par conséquent à l'époque de la mairie de Silvain Bailly, le peuple rassemblé sur la place de la maison commune demandait du pain, et un peuple attroupé qui demande du pain n'est point du tout

facile à contenir. Les cris ou plutôt les vociférations du peuple se firent entendre jusque dans la salle du conseil municipal que présidait Bailly. Tout le conseil était effrayé, tout le conseil était dans les transes. Un membre alors se lève, et ce membre était du Saulx, homme honnête et respectable, qui avait traduit Juvenal et contribué à la prise de la Bastille. Ce membre, vieillard honoré et honorable, ce membre doué d'une belle figure et d'un bel organe, dit à ses collègues : ne craignez rien, Messieurs; je n'aurai qu'à me montrer pour calmer cette populace effrénée. Il descend aussitôt de la salle du conseil et se présente au peuple ou à la populace. Il monte sur une estrade qui se trouvait là pour les proclamations, et leur dit : Messieurs, vous voyez devant vous *le traducteur de Juvenal.* A ce mot de *Juvenal* tout le peuple de la place de Grève s'écrie : Qu'est-ce que c'est que ce Juvenal? C'est un aristocrate, sans doute; à la lanterne, ce Juvenal; à la lanterne, celui qui nous en parle; à la lanterne tous ceux qui viendront nous par-

ler de M. Juvenal; c'est du pain qu'il nous faut; c'est du pain, et M. Juvenal nous en donnera-t-il? Le bon du Saulx réplique à cette courte harangue populaire; mais ne pouvant pas être entendu, il allait être mis à la lanterne, lorsque Bailly, instruit de cet événement, descend de la salle du conseil avec empressement; mais sans emphase, et dit au peuple irrité : du Saulx est mon ami, et je le réclame. Bailly, semblable au Jupiter d'Homère, écarte tous les nuages, et il a la gloire et surtout le bonheur de sauver son ami. Ce trait ne prouve-t-il pas que Bailly avait l'éloquence du cœur, qui est la première de toutes les éloquences? Ne prouve-t-il pas aussi qu'il avait un grand empire sur le peuple, et peut-on avoir cet empire sans être fort éloquent? Du Saulx remonte mourant dans la salle du conseil; mais revenu à lui après un long évanouissement, il embrasse Bailly, son ancien ami, avec tendresse et reconnaissance. Que dis-je? Du Saulx ne fut point ingrat, ce qui est fort rare parmi les hommes, car il céda à Mad. Bailly une pension qu'il tenait du gou-

vernement; et ce fait, qu'il est inutile que je raconte, est consigné dans tous les journaux et dans tous les mémoires du temps.

Un pauvre diable de comédien, nommé Bordier, va à Rouen à peu près à la même époque, pour y jouer la comédie; il est dénoncé à M. de Maussion, intendant de Rouen, comme ayant voulu soulever le peuple à cause de la cherté des grains, et Bordier et son camarade Jourdain sont arrêtés et mis en prison, pour être pendus dans trois jours. M. de Maussion a péri sur l'échafaud, et sa mémoire étant sacrée à mes yeux, je ne l'accuse point de cet acte arbitraire. Quoiqu'il en soit, j'écris au maire Bailly pour le prier de sauver ces deux infortunés; Cailhava, ami de Bailly, et célèbre auteur dramatique, Molé, comédien célèbre, se joignent à moi. Bailly n'avait besoin que de son cœur pour faire une bonne action. Il envoie sur-le-champ un courrier à M. de Maussion pour sauver ces deux artistes; mais hélas! il n'était plus temps, l'un et l'autre venaient d'être pendus.

On a cru que Bailly était républicain, et l'on s'est trompé, Bailly était trop sage pour cela; et comme il y a des choses qu'il faut souvent redire, je redirai que Bailly indigné des abus de l'ancien régime, voulait la réforme de ces abus; mais il ne voulait point la république. Tous ses discours au roi, toutes ses harangues prouvent qu'il voulait une constitution et un roi constitutionnel; il m'a dit bien des fois ainsi qu'à tous ses amis : Je quitterai le timon des affaires quand le roi aura signé la constitution. Il a prouvé qu'il ne voulait point la république, dans son éloge de Charles V : *Un roi*, dit-il, *est la loi rendue vivante........ Un roi est le contre-poids d'une multitude d'êtres; sa volonté commande à tous, puis qu'elle est censée être la volonté générale de tous...... L'autorité royale*, ajoute-t-il plus bas, *doit être pleine, inébranlable, incapable de reculer sur elle-même. La raison doit la guider, l'obéissance la suivre.*

Bailly a prouvé dans plusieurs autres ouvrages, qu'il ne voulait point la république;

il y a toujours parlé des rois avec un respect profond, avec un culte de latrie, si je puis me servir de ce terme, et cependant le philosophe de Sales qui est royaliste moins que Bailly, car avant la révolution, il était républicain prononcé, et cependant le philosophe de Sales, dis-je, reproche amèrement à Bailly d'avoir, le 17 juillet 1789, adressé les paroles suivantes au roi Louis XVI, en lui offrant les clefs de la ville: *Sire, ces clefs sont les mêmes que celles qui furent présentées à Henri IV* : *ce monarque avait reconquis son peuple, et aujourd'hui c'est le peuple qui a reconquis son roi.*

Le philosophe de Sales ne veut pas voir que Bailly entouré alors d'une population de six cent mille ames qui venaient de s'insurger contre leur roi, n'avait qu'à parler de la sorte ou à présenter sa tête au glaive des conjurés qui venaient d'assassiner de Launay et Flesselles. Bailly, d'ailleurs en comparant Louis XVI à Henri IV, ne cherchait-il pas à gagner tous les cœurs pour le premier ? Quelle inconvenance ou quelle cruauté peut-il y avoir dans

cette harangue un peu antithétique, mais aussi courte que sublime, lorsqu'on songe aux discours affreux que faisaient les Couthon, les Robespierre, les Saint-Just à la tribune de la convention, où ils appelaient sans cesse le bon roi Louis XVI du nom de *tyran*, et où dans chaque phrase ils demandaient sa tête ?

Il est aisé de condamner les gens quand on n'est pas à leur place; mais que le philosophe de Sales se transporte un moment à celle du philosophe Bailly, qu'aurait-il dit ? qu'aurait-il fait dans une position aussi délicate et aussi difficile ? Aurait-il fait des phrases à la Dussaulx ? aurait-il parlé de Juvénal, de Thucidide d'Hérodote, de Tite-Live, etc., dont il est le digne émule? on lui aurait répondu par un coup de sabre sur la tête, et voilà sans doute ce que Bailly voulut éviter. Ne prononçons jamais sur les discours des hommes publics, ils sont obligés souvent, pour sauver leur vie ou celle de leurs enfans, de dire le contraire de ce qu'ils pensent.

Le roi finit par signer la constitution de 1791,

et une preuve que Bailly ne voulait pas autre chose, c'est qu'étant nommé maire une seconde fois, il refusa formellement et authentiquement la place de maire, que la commune de Paris le força d'accepter. Comment d'ailleurs se conduisit-il dans cette place? Jamais un premier magistrat du peuple ne montra plus de douceur, plus d'humanité, plus de tolérance et surtout plus de désintéressement : la maison de Bailly était celle de tous les bons citoyens, de tous les gens éclairés et honnêtes. Bailly, sans y être obligé, donnait tous les jours à dîner à vingt personnes; et la mairie, loin de l'enrichir, lui coûta une partie de son patrimoine. Il y a des gens qui n'acceptent des places que pour faire leur propre bien, et Bailly ne garda la sienne que pour faire le bien des autres. Heureux s'il avait été entouré aussi bien qu'il méritait de l'être! Il avait à la tête de ses bureaux un jeune homme nommé *Boucher*, dont je ne veux ni attaquer, ni ternir la mémoire, puisqu'il mourut de la même mort que son protecteur : je dirai, au contraire, qu'il était plein d'esprit et de talent; mais son zèle immodéré

pour Bailly, sa hauteur, sa présomption et son insolence firent une prodigieuse quantité d'ennemis à ce grand homme. *Boucher*, en un mot, justifia pleinement le vers de La Fontaine :

Rien n'est plus dangereux qu'un imprudent ami.

Il parut après la mort de Bailly un ouvrage posthume intitulé : *Essai sur les Fables*, dont Baudin des Ardennes fit l'éloge, comme déjà je l'ai dit.

Le philosophe de Sales est rarement d'accord avec les admirateurs de Bailly, quoiqu'il l'admire beaucoup lui-même. Bailly prétend que les premiers habitans de l'olympe ne furent que des héros divinisés, et le philosophe de Sales est d'un avis tout à fait contraire, disant que cette opinion suppose l'*histoire raisonnée antérieure à la mythologie*. Mais le philosophe de Sales ignore-t-il que la tradition en ce cas-là équivaut à l'histoire, et qu'avant Sanchoniáton, Darès de Troye, il y a eu beaucoup d'hommes qui, par leurs discours, ont transmis l'histoire à leurs descendans ? Le phi-

losophe de Sales prétend que nous n'avons rien d'Evhemère, si ce n'est une analyse de sa doctrine dans Diodore de Sicile; mais pourquoi le philosophe Bailly n'aurait-il pas deviné ce que voulait dire Evhemère? Freinshemius n'a-t-il pas suppléé l'historien Quinte-Curce, et n'avons-nous pas vu de nos jours le savant abbé Brotier suppléer l'immortel Tacite? Psyché, dit M. de Sales n'a pas pu naître dans la nouvelle Zemble ou dans le Spirtzberg; mais la femme qu'on aime n'est-elle pas une Psyché dans quelque pays qu'on la rencontre? M. de Sales ignore-t-il qu'il y a dans le Nord des femmes aussi belles et peut-être plus belles que dans le Midi, et que la Laponie, même pour la régularité des formes ne le cède en rien à la Géorgie et à la Circassie? M. de Sales ignore-t-il qu'à l'époque des *Atlantides* il faisait très-chaud dans le Spitzberg?

Prenons un seul exemple pour détruire l'objection du philosophe de Sales. Tout le monde sait que, pour accomplir les douze travaux, il aurait fallu douze hommes doués d'un génie extraordinaire et d'une force prodigieuse.

Qu'ont fait nos antiques aïeux? Ils ont supposé qu'il y avait eu plusieurs Hercules, et de ces Hercules, épars çà et là, ils n'en ont fait qu'un seul, qu'ils ont placé dans les cieux. Ils ont fait de même de Jupiter; car il y a eu plusieurs Jupiters dans le monde, comme plusieurs Hermès; et les réduisant tous à l'unité, ils ont attrapé la vérité numérique. L'astronome Lalande, au surplus, faisait le plus grand cas de l'*Essai sur les Fables*, et s'il calculait bien les étoiles qui brillent dans les cieux, son opinion prouve qu'il savait admirer celles qui brillent sur la terre. Bailly a laissé une suite manuscrite de son *Essai sur les Fables*, qui est dans les mains de M. Bailly Saint-Paulin, son frère puîné, et peut-être ne faut-il pas condamner un tableau dont on n'a vu encore que l'esquisse. Mais passons à un objet plus important.

Le philosophe de Sales fait la critique de l'*Essai sur les Fables*, ouvrage que Bailly avait composé avec soin, et à tête reposée, dans le silence du cabinet, et ce même philosophe fait le plus grand éloge des *Mémoires de Bailly*, ouvrage qui a paru cinq ou six ans après sa

mort, et qu'il a composé au milieu des troubles révolutionnaires. Que dis-je, composés? ces Mémoires ne sont que des notes jetées au hasard sur le papier, au moment où Bailly, fatigué des travaux périlleux de la journée, rentrait chez lui le soir pour se reposer. Ces *Mémoires* ne sont qu'un mémorial de ce que Bailly avait vu ou entendu dans la journée; ils peuvent renfermer quelques traits utiles pour l'histoire, qui cependant se trouvent partout ailleurs, et M. de Sales croit et affirme presque qu'il n'est rien sorti de plus précieux de la plume de l'immortel Bailly.

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût.

L'affaire malheureuse du Champ de Mars a été celle qui a fait le plus de tort à Bailly, puisqu'elle a été cause de sa mort. Le philosophe de Sales n'accuse point Bailly d'avoir été cause de cet événement douloureux, qui eut pour lui des suites si terribles, et je suis bien de son avis à cet égard. Mais n'est-il pas permis de croire que le philosophe de Sales se trompe, lorsqu'il dit que, *parmi les agitateurs attroupés au*

Champ de Mars, se trouvaient deux curieux qui venaient observer leurs mouvemens, qu'on leur proposa de signer une pétition contre des décrets rendus la veille, et que sur leur refus, ils furent assassinés par les mêmes factieux qui avaient, dans leur pétition, demandé la déchéance du roi. Les hommes qui entrent dans la liberté, si je puis me servir de ce terme, sont naturellement soupçonneux, et M. de Sales n'a peut-être pas tort de rejeter ce double meurtre sur les pétitionnaires du Champ de Mars; mais il ne donne aucune preuve, et c'est uniquement sur la foi de quelques journaux et de quelques pamphlets anti-patriotiques qu'il fait cette triste assertion.

A cette probabilité je dois en ajouter une autre. Ce massacre du Champ de Mars ayant fait un grand bruit dans la capitale, le lendemain je rencontrai, dans une maison, un officier de la garde nationale qui y avait assisté sous les ordres de la Fayette. Cet officier était ce qu'on appelait alors un grand patriote, il était même l'ami de Danton, et plusieurs des pétitionnaires étaient ses connaissances. Ayant

demandé à cet officier comment il se faisait que des hommes tels que lui eussent fait feu sur les pétitionnaires? Ma foi, me répondit-il, ils ont voulu nous assassiner à coups de pierres et de pistolets, et il vaut mieux tuer le diable que d'être tué par lui.»

Or donc, puisque les pétitionnaires n'ont pas craint de tuer leurs propres amis à coups de pierre et de pistolet, comment auraient-ils hésité à égorger le matin, sur l'autel de la patrie, deux hommes qu'apparemment ils avaient pris pour des espions? Quoiqu'il en soit, Bailly n'eut aucun tort dans cette affaire; Bailly n'ordonna, comme maire de Paris, de tirer sur le peuple, que parce que le peuple avait tiré sur lui; et peut-être n'est-il pas impossible que la garde nationale, commandée par M. de la Fayette, ait devancé l'ordre de Bailly. Toute cette affaire du Champ de Mars est si obscure, qu'il est impossible d'en porter un jugement certain; et je pense qu'on ne doit pas savoir mauvais gré à celui qui cherche à y jeter un peu de lumière. Je n'ai fait que l'essayer, qu'un autre fasse mieux que moi et j'en serai infiniment reconnaissant.

Bailly était l'ami du peuple; mais il ne l'était

pas dans le sens des Jacobins, des anarchistes et des ultra-révolutionnaires, il l'était dans le sens d'un bon royaliste, qui sait bien que les bons rois ne peuvent rien faire sans le peuple. Bailly enfin, était royaliste constitutionnel, et je suis bien aise de le répéter pour arriver à une péroraison ou conclusion que le lecteur semble réclamer, après tant de phrases inutiles. Bailly eut le courage de le prouver devant le terrible tribunal révolutionnaire, qui ne voulait pas qu'on lui prouvât rien, et qui ne savait qu'envoyer à la mort ceux qui résistaient à ses ordres sanguinaires, soit par la force de la pensée, soit par la force de l'éloquence.

Bailly, dis-je, eut le courage d'avancer au tribunal révolutionnaire qu'il était royaliste constitutionnel, qu'il avait servi le roi Louis XVI sans bassesse, qu'il l'avait loué sans le flatter, et que tout ce qu'il avait fait, il était prêt à le faire encore; rien de plus beau que cette apostrophe à un tribunal de sang qui ne voulait que le sang du juste. Pourquoi faut-il que l'homme qui est si fort en certains momens, soit si faible dans certains autres?

Bailly rentré dans la prison de la Concierge-

rie, après sa noble et belle résistance au tribunal révolutionnaire, vit la mort de plus près qu'il ne l'avait vue sur les gradins de ce barbare tribunal, il vit la mort dans tous ses camarades d'infortune, il n'entendit que des soupirs, ne vit couler que des pleurs, et dans l'espoir de les sauver, plutôt que de se sauver lui-même, du fond de son cachot, il publia une brochure intitulée, *Bailly à ses concitoyens*, dans laquelle il dit : Lorsqu'une nouvelle révolution a aboli la royauté en 1792, j'ai juré d'obéir au décret, et je l'ai fait, parce que j'ai l'ame assez élevée pour m'honorer d'être républicain.

Bailly n'étant pas républicain, n'aurait pas dû écrire ces paroles; rapprochez-les, d'ailleurs, de cet éloge de Louis XVI, prononcé le dernier juillet 1789, dans lequel il dit : *S'il fallait établir un gouvernement, la France choisirait la monarchie; comme si elle avait à se donner un roi, elle se donnerait Louis XVI.* Après avoir fait l'éloge de Louis XVI, de Charles V, de presque tous nos rois, et surtout de la monarchie, pourquoi Bailly, dans sa supplique, issue de la Conciergerie, au lieu de faire

un acte de faiblesse en disant qu'il était républicain, n'a-t-il pas envoyé aux membres de la convention son discours en faveur des prisonniers, envoyé quelques années avant à l'assemblée nationale, discours sublime et touchant qui n'avait jamais paru que dans les procès-verbaux de cette assemblée, et que l'on trouvera ici, page 158 de ce recueil.

Ce discours peut-être aurait-il fait tomber les chaînes des mains du philosophe, et peut-être le philosophe serait-il sorti pur, glorieux et triomphant d'une captivité aussi inattendue que peu méritée. Mais si Bailly fut humain et sensible dans son *discours* en faveur des *prisonniers*, s'il le fut également dans son éloquent *mémoire sur les hôpitaux*, et s'il fut un peu faible dans son apologie intitulée, *Bailly à ses concitoyens*, il ne le fut pas du tout lorsqu'il alla à l'échafaud par suite d'un jugement le plus cruel et le plus injuste qu'on puisse imaginer; par suite, c'est-à-dire, d'un jugement du tribunal révolutionnaire. Bailly, loin d'être faible en cette circonstance, déploya au contraire le plus grand courage et le plus grand sang-froid. Tout le monde sait la réponse admirable qu'il

fit au bourreau. « Tu trembles, Bailly, est-ce que tu as peur? Non, mais j'ai froid! »

Après un mot tel que celui-là, qui égale à mon gré, s'il ne surpasse pas les plus belles actions de sa vie, il ne faut plus rien écrire sur la vie de Bailly; il ne faut plus parler que de ses ouvrages. J'ai rendu compte légèrement de tous ceux ou à peu près de tous ceux qui ont fait sa gloire; c'est-à-dire, de tous ceux qu'il a publiés de son vivant; mais il en a laissé plusieurs de manuscrits qui ajouteraient un beau fleuron à sa couronne, entre autres une *Histoire de l'Origine des Perses et des Indiens*, et un *ample mémoire sur leurs religions*, qui pourraient former environ trois volumes in-4.° de cinq ou six cents pages chacun. On ne trouve guère d'ouvrages posthumes chez les auteurs orgueilleux et égoïstes, qui veulent de leur vivant jouir d'une gloire éphémère. On en trouve beaucoup chez les auteurs simples et modestes qui sont bien sûrs de ne jamais mourir.

Les Vies des Peintres Allemands prouvent de grandes connaissances en peinture, et ses extraits de l'Histoire des Mathématiques n'a pu être fait que par un grand mathématicien. La

comédie du *Soupçonneux*, que je n'ai pas pu faire imprimer, parce qu'elle n'était point dans le recueil que je publie, prouve que Bailly avait une grande connaissance du monde, et beaucoup de talent pour la versification. Son Compte rendu à la commune, lorsqu'il lui fit ses adieux, prouve qu'il était grand administrateur. Ce compte rendu, qui n'a jamais été imprimé, est un chef-d'œuvre de clarté, de raisonnement et de sagesse. Ainsi, les quelques lignes que je viens d'écrire avec négligence, diront à l'univers que Bailly était grand administrateur, poète agréable, excellent astronome, et surtout bon citoyen; et l'on m'adressera à moi les paroles d'un ancien à un panégyriste d'Hercule : « A quoi sert que vous ayez fait le panégyrique d'Hercule? Personne ne disait du mal de lui. »

FIN DE LA VIE DE BAILLY.

RECUEIL

DE

PIÈCES INTÉRESSANTES

SUR LES ARTS, LES SCIENCES ET LA LITTÉRATURE.

VIES DES PEINTRES ALLEMANDS (1).

ALDEGRAF, ou ALDEGREVER, naquit en Westphalie en 1502. L'inscription qui se trouve sur son portrait gravé prouve que son nom de baptême était Henri, et non Albert, comme on l'a toujours cru d'après Sandrat. Exact dans la pespective, habile et fidèle dans l'anatomie, mâle et soutenu dans le dessin, si la draperie n'est qu'un accessoire. Il eut les grandes parties du peintre. Aux principes d'une bonne école, il joignit quelques perfections et quel-

ques défauts de Michel-Ange, son contemporain : il osa, comme lui, briser les entraves du goût gothique; mais il n'eut pas, non plus que ce grand homme, la pureté, ni l'élégance des contours.

Auger-Meyer naquit en Allemagne; on ignore en quelle partie et dans quel temps, mais on sait qu'il vécut en Bohême. Il peignit des oiseaux, des fruits, des fleurs, des plantes et des insectes de toute espèce, et ses tableaux furent toujours finis.

Joachim-François Beich naquit en 1665, à Ravensbourg en Suabe. Son père, qui était géomètre, et qui s'amusait à la peinture, en donna quelques principes à son fils. Celui-ci devint maître dans cet art, et s'attacha dans la suite à la cour de Bavière, où il peignit toutes les batailles de l'électeur Maximilien-Emmanuel, en Hongrie.

Durant la guerre qu'occasionna la succession d'Espagne, Beich profita de l'absence de son maître pour aller parcourir l'Italie. Après avoir perdu l'ouïe et la vue sur la fin de ses jours, il mourut à Munich le 16 octobre 1748.

Sa première manière était un peu rembrunie; il se rapprocha de la nature : la seconde

fut plus claire; la troisième encore davantage, mais moins soutenue que la seconde. Ses sites sont toujours pittoresques, toujours piquans; sa touche hardie et de main de maître. Il y a du Gaspre et du Salvator Rosa dans ses compositions; il imite le goût de ce dernier et celui d'Albert Meyeringh dans quelques planches gravées à l'eau forte : c'est là que ses figures sont bien finies. Le fameux Solimène (2) fut tellement enchanté des ouvrages de Beich, qu'il en copia quelques-uns, dit le Dominici. On voit à Schleisheim, en Bavière, des batailles de Beich, de vingt à vingt-quatre pieds de large, très-estimées. M. de Hagedorn possède d'excellens morceaux de ce maître. Le portrait de Beich peint à quatre-vingts ans, par de Marées, a été gravé sous la direction de J.-J. Haïd.

Christian Hulfgott Brand, né à Francfort-sur-l'Oder, en 1696, acheva ses études à Hambourg, où le commerce avait attiré son père. Au sortir du collége, ses parens maternels, établis à Ratisbonne, l'engagèrent à s'attacher aux affaires de la diète et le firent entrer dans un bureau; mais il n'eut pas plutôt fait connaissance avec le fameux Agricola, que son inclination pour la peinture se découvrit. Il

s'établit à Vienne en 1720, et le commerce des artistes les plus distingués développa de plus en plus la nature à ses yeux et perfectionna son talent.

Ses premiers ouvrages étaient un peu sombres; mais il se corrigea si bien que l'aménité caractérise ses derniers tableaux. Dans ses paysages, pour la teinte des verts indécis, il approcha de Wanevelt, sans l'avoir imité; sa manière de dessiner les arbres, de jeter et de toucher les ronces et les broussailles tient beaucoup de celle de Jean Both; quant aux morceaux qu'il fit à l'instance des amateurs, s'il suivit le goût de Huisman, il ne prit que l'esprit et la perfection de son modèle. C'est dans le même sens qu'il sembla rechercher le goût de Wartele. Il y a peu de paysagites allemands qui représentent comme lui le calme des eaux et la fuite des vapeurs au lever du soleil. La variété des accidens ne nuit point dans ses tableaux à la simplicité de la composition, et son ensemble imite à merveille l'économie de ces beaux poëmes où l'action a d'autant plus de majesté qu'elle est moins chargée d'accidens. Cette simplicité ne fait cependant point omettre à notre peintre le second plan, comme il arrive à certains paysagistes qui croyent suppléer l'effet de l'ordre en opposant l'avant-

fond à des lointains. Brand s'aide quelquefois des accidens ou des ombres supposées, qui produisent sur une belle plaine de nouveaux sites, arbitraires à la vérité, mais combinés sur les effets journaliers du soleil et du mouvement des nuages.

Les ministres de Dannemarck et de Sardaigne exercèrent longtemps le pinceau de Brand; ses ouvrages furent recherchés avec empressement des nationaux et des étrangers. M. le baron de Kesselstadt et M. de Hagedorn, grands connaisseurs l'un et l'autre, ornèrent leurs collections de ses morceaux choisis. Que ne peut-on conserver les talens comme les ouvrages! Cet habile peintre a été attaqué, dit-on, d'une paralysie; son accident affligera tous ceux qui s'intéressent au sort des hommes de génie. Brand se survit encore dans un fils qui fait honneur à l'éducation qu'il a reçue, et qui jouit actuellement d'une pension de 1,000 liv., que lui fait le comte Nicolas de Palfy.

Pierre Brandel naquit à Prague en 1660. A l'âge de quinze ans il fut mis sous la conduite de Jean Schrœter, peintre de la cour et inspecteur de la galerie de Prague. Après quatre ans de leçons, l'élève surpassa le maître: celui-ci l'ayant chargé de faire un petit tableau

d'autel, Brandel l'acheva le même jour, et de si bonne heure, que Schrœter le voyant désœuvré à la fenêtre de l'atelier, lui fit une querelle. L'élève n'eut pas de peine à se justifier, et prit dès ce moment occasion de travailler pour son compte. Les tableaux de sa main, qui décorent les églises de Prague et de Bressau, marquent un génie des plus féconds. Un Saint-Jérôme, à mi-corps, qui lui fut payé cent ducats, occupe encore aujourd'hui la première place dans le cabinet des tableaux du prince de Hatzfeld, à Bressau.

On trouve son pinceau nourri, ses ouvrages pleins de feu, sans jamais charger la nature; les ombres de ses carnations quelquefois un peu trop rembrunies.

Domicilié dans sa patrie, Brandel n'est sorti de Bohême que pour aller faire un grand tableau d'autel au monastère de Geislau en Silésie, et pour en conduire un autre à Moëdling en Autriche. Quoique son talent eut pu l'enrichir, il était si prodigue, dans ses momens de caprice, que lorsqu'il mourut à Kuttemberg, en 1739, il ne laissa pas de quoi se faire inhumer. Cependant on lui fit des obsèques magnifiques; les jésuites et tous les religieux du monastère de Sedliz, ordre des Cîteaux, furent à la cérémonie, avec trois

cents mineurs, qui s'étaient chargés de la dépense.

Hans Brosamer égalait Aldegraf dans l'intelligence de la perspective; on peut citer leurs estampes comme des modèles dans cette partie. L'histoire de Bethsabée et celle de Samson et Dalila, par Brosamer, sont des chef-d'œuvres. On soupçonne Rembrand et Ostade d'avoir puisé chez lui.

Samuel Bodschild, originaire de Sangeshausen en Saxe, peintre de la cour, et inspecteur de la galerie de Dresde, tenait académie dans sa maison et forma de bons élèves; il fit un voyage en Italie avec Sehling, son cousin, et mourut en 1707. Les principaux plafonds du palais, du grand jardin à Dresde, sont peints de sa main. Ses dessins, qui représentent des tableaux d'histoire, sont d'un choix très-heureux, composés d'un style fort relevé, et tout-à-fait dignes d'occuper le burin d'un graveur allemand qui voudra se distinguer et répandre au loin le mérite d'un illustre compatriote.

Philippe-Jérôme Princkmann naquit, à ce qu'on croit, dans le Palatinat au commencement de ce siècle, avec un goût pour la pein-

ture qui se développa à la vue de quelques morceaux de Brand qu'il possédait; d'admirateur il devint émule. Quoiqu'il ait essayé de peindre le portrait, et quelquefois l'histoire dans le goût de Rembrand, son talent était décidé pour le paysage. Il y a beaucoup d'agrément et de variété dans ses compositions, de la finesse dans la touche des arbres, surtout depuis qu'il a quitté la manière sombre, qui a été le début de presque tous les paysagistes allemands; on voyait de ses tableaux dans le cabinet de Manheim même avant qu'il en fut inspecteur. Il y a quelques années qu'il fit un voyage en Suisse pour y étudier les sites rares et merveilleux que présente la nature dans un pays montagneux. Il avait auparavant gravé quelques sujets à l'eau-forte; il a fait depuis des dessins à la plume, lavés à l'encre de la Chine, qui décèlent toujours l'esprit et l'intelligence. Son portrait a été tiré par lui-même, et par Kranse à Berne.

Rodolphe Bys fut pensionnaire de Lothaire François, électeur de Mayence, dont les bienfaits avaient attiré d'habiles peintres à sa cour. Bys était Suisse, mais son pinceau était Flamand; il finit ses ouvrages à la manière du vieux Jean van Kessel; ses paysages etaient remarquables par les oiseaux et les animaux, mais

d'ailleurs si chargés et si peuplés, que ce qu'il en mettait dans un seul tableau, aurait suffi pour en faire quatre. Aussi passionné pour la lumière que prodigue d'objets, il semblait appréhender que les ombres ne fissent des taches dans ses tableaux; mais, à force de jour, on n'y voit pas assez.

Jean-Gabriel Canton, né le 24 mai 1710, à Vienne, où il est mort le 10 mai 1753, réussit à peindre les hommes et les chevaux; ses traits étaient hardis et sa main assurée; il a travaillé les animaux dans les paysages du fameux Orient, et les batailles dans quelques grands tableaux de Meyltens.

Danhaver était de l'origine Suabe, ou des environs, et de ce siècle. Comblé des talens que la nature partage ordinairement, il fut horloger comme son père, passa en Italie pour cultiver la musique, et y devint le meilleur élève du peintre Bombelli. La peinture à l'huile et la miniature, tout lui fut facile; il réussit dans les deux genres; il mourut en 1733 à Pétersbourg où il s'était établi. Ses ouvrages n'étant presque point connus en Allemagne, c'est un service que M. de Hagedorn rend à sa patrie de lui conserver la mémoire d'un homme qui contribue à l'illustrer.

Balthazard Denner, né à Hambourg, en 1685, commença sous Ammama, peintre de la même ville. Celui-ci qui travaillait assez bien en détrempe, mais d'ailleurs fort médiocre, ne tarda pas à déclarer au père de Denner, fameux prédicateur Mnémoniste, que son fils n'avait plus rien à apprendre de lui. Le jeune Denner débuta fort heureusement par la miniature et se fit bientôt une réputation dans la peinture en huile. Ses dessins à la mine de plomb, sont d'une légèreté si singulière qu'on ne conçoit pas comment il a pu s'appesantir dans les portraits historiés; mais il était question ici de soutenir une ordonnance, et c'était là le côté faible de l'artiste; d'ailleurs ses fruits et ses fleurs étaient nuancés jusqu'à marquer l'effet de la rosée, un finiment extrême caractérisait ses ouvrages. Il avait saisi merveilleusement tous les traits de la décrépitude. La tête de vieille, qu'on conserve dans la galerie impériale, enleva le suffrage de tous les amateurs; on ajoute que pendant longtemps personne ne pouvait voir ce tableau à moins que l'empereur ne permît lui-même d'ouvrir la petite armoire où était ce morceau curieux. Il y a une autre vieille et une belle tête de vieillard, de la même main, dans la galerie du roi de Pologne, électeur de Saxe.

On voit aussi de ses ouvrages à Salzdahlen,

à Hambourg chez M. Carpset, à Francfort-sur-le-Mein chez M. Vienne, et chez M. de Hagedorn à Dresde.

Denner fut surpris par la mort en 1749 à Rostock, avant d'avoir pu mettre la dernière main à un grand tableau de famille, qu'il avait entrepris pour le duc de Mecklenbourg-Schwerin. M. Weichman, conseiller du duc de Brunswick, a fait frapper une médaille à l'honneur de cet artiste. Denner n'a laissé d'autres élèves que ses enfans, et van Dermissen qui avait épousé sa sœur. Il serait à souhaiter qu'il leur eût laissé son secret de préparer le lac qu'il employait dans toutes ses carnations, mais avec une discrétion qui en tempère le violet.

Chrétien-Guillaume-Ernest Dietrich naquit à Weimar le 30 octobre 1712. Son père, qui était allé s'établir à Dresde, lui donna les premières leçons de peinture, et le mit ensuite sous la direction d'Alexandre Thiele. C'est là que l'étude des grands modèles devint en lui le germe de la plus heureuse imitation. L'intelligence des principes généraux lui appropriant toutes les manières, ce fut un Prothée dans son art. Le comte de Bruhl ayant discerné de bonne heure le riche fond de ses talens précoces, s'attacha Dietrich à l'âge de

dix-huit ans, par une pension de 1,500 livres. En 1734 cet artiste étant allé en Hollande, profita si bien de ce voyage, qu'à son retour le roi de Pologne le demanda à son illustre Mécène. Dietrich fit, en 1739, des morceaux pour la galerie de Dresde, qui depuis ont passé dans le cabinet de S. M. Il fit un voyage d'Italie en 1743. Quoiqu'il fut habile à saisir tous les goûts, celui de Rembrand le domina sans l'asservir; il le suivit de façon à le surpasser, joignant aux beautés historiques, qu'il imitait en maître, des perfections de paysage qui manquaient à son modèle. C'est ainsi qu'après avoir admiré, dans un crucifiement du cabinet de la reine de Pologne, la sublimité du sujet principal, les yeux se reposent avec plaisir sur une motte de terre, où l'on voit la foute des couleurs et les coups de pinceau d'un Both ou d'un Wouwermann, avec toutes les finesses de l'art qui distinguent l'école flamande. Les touches larges et moëlleuses caractérisent en général les tableaux de Dietrich. Rival de Berchem dans les figures de paysage de Dujardin, pour la couleur riante des gazons et des plantes; de Poëlembourg, pour les masures et les ruines, et d'Elzheimer pour ce qu'on appelle les réveils. Il imita de celui-ci la grande manière d'entrelacer les arbres, et de faire jouer et

contraster les feuillages et les arbres. Quoique de l'aveu des connaisseurs, il ait attrapé les agrémens des Wateaux, il a renoncé depuis quelque temps à cette manière; celle de Salvator Rosa paraît sa favorite : il réussit comme lui à peindre les roches coupées, avec les lits de pierres et de sable placés alternativement; des carrières de grès avec leurs crevasses. Ces images arides sont égayées par des tapis de verdure finis dirait-on par Claude ou Dujardin.

Diefrich est encore plus varié dans ses gravures à l'eau forte que dans ses tableaux. Son œuvre, qui contient beaucoup de restes dans le goût de Rembrand, est déjà considérable, mais difficile à rassembler. On ne connaît à Paris de ce maître qu'un seul tableau qui se voit chez M. Wille, graveur du roi; c'est un paysage peint en 1754, où l'on remarque quatre figures dans le goût de Poëlembourg, et quelques moutons et une chèvre dans le goût de Henri Roos, des arbres d'une forme agréable et d'un feuillé très-beau, les couleurs des rochers aussi fortes que vraies; enfin tout ce qui caractérise un pinceau spirituel, léger et moëlleux. On verra bientôt du même maître un tableau dans le goût de Rembrand, au cabinet de M. le comte de Vence, dont le choix

fait honneur à l'artiste. Au reste, il est bon d'instruire le public que Dietrich marquait autrefois ses tableaux sous le nom de Ditterici, et que les brocanteurs en ont pris occasion de faire passer ses ouvrages pour des productions d'Italie.

Duffeit, peintre d'histoire, liégeois, se distingua par la recherche ingénieuse de son invention et par la noblesse de l'ordonnance. Ses tableaux, après avoir figuré parmi les plus beaux monumens de l'art dans les églises de Liége, font aujourd'hui la gloire et la décoration de la galerie de Dusseldorf. On voit encore dans celle de Pommersfelden une Charité de la main de ce peintre. Il pécha par la monotonie du coloris; mais cet unique défaut est racheté par beaucoup de perfection.

Albert Durer fut peintre, graveur, sculpteur, architecte et littérateur; mais c'est surtout par la gravure qu'il s'immortalisa. Cet art parut avec la renaissance de la peinture. La plupart des peintres, le regardant comme un moyen d'étendre et de perpétuer la réputation de leur génie, se firent graveurs. André Mantegne en Italie, Albert Durer en Allemagne, et Lucas de Leyde dans les Pays-Bas, gravè-

rent eux-mêmes leurs propres dessins, et les succès de ces deux derniers leur assurent parmi les artistes célèbres une place d'autant plus distinguée, qu'ils portèrent cette invention sans modèle et sans guide jusqu'à la perfection.

L'avantage qu'Albert Durer avait sur les Italiens mêmes, fut tel que Marc-Antoine Raimondy contrefaisait non-seulement ses ouvrages, mais encore sa marque pour mieux en imposer. Ce Marc-Antoine, dans ses gravures qu'il donna d'après Raphaël, se servit de Georges Pens et de Jacques Bink, de Cologne; et cette préférence donnée par un italien à des graveurs allemands n'est pas un petit éloge pour leur nation. Les livres d'Albert Durer sur la perspective ont été la source des règles pour les artistes, et des principes pour les écrivains de l'art. Hans Vredemmann Uries, maître du fameux Stenwick, dans son *Traité sur la Perspective,* imprimé en 1604, en deux parties in-folio, avec de belles estampes gravées par Henri Hondius, n'a fait que suivre les préceptes d'Albert Durer ; aussi dit-il seulement dans sa préface, qu'il est le premier qui traite de cette matière en Hollande.

Georges-Denis Ehrest, né à Heidelberg, se fit d'abord connaître par la part qu'il eut

aux figures qui se trouvent dans la Phyt-Antho-Zoïcographie de Weinmann. Il cultiva le dessin et la botanique à Carlsruhe, dans le marquisat de Bade, continua les mêmes études à Bâle, et passa en France, où M. de Jussieu protégea ses talens en connaisseur qui chérit les hommes et respecte le mérite. Après avoir travaillé quelque temps sous le célèbre Aubriet, qui avait fait le voyage du levant avec M. Tournefort, Ehrest passa à Londres; mais il en partit bientôt pour aller en Hollande, travailler aux figures du Hortus Cliffortianus, que M. Linnœus devoit y publier, et celles de sa façon sont, au jugement des connaisseurs, les meilleures de cet ouvrage. De retour en Angleterre, il épousa la sœur de Philippe Myles, célèbre jardinier et botaniste anglais. La fortune semblait se prêter à son talent; il fut dessinateur du jardin de Chelsea. Les fonctions de cette place lui laissaient du loisir, il l'employa à divers ouvrages. Les *Decades plantarum*, que M. Freu publie à Nuremberg, aussi estimées par l'exactitude du dessin que par l'enluminure des planches; un recueil de planches en douze feuilles in-folio, dessinées, gravées et enluminées de sa propre main; les dessins d'une grande partie des figures qui se trouvent dans les *Voyages de Pokok*, etc.

Telles sont les richesses d'un crayon et d'un pinceau consacrés à l'utilité. Précieux aux botanistes par la fidélité de l'imitation, ses figures instruisent mieux que des définitions agréables aux amateurs par la délicatesse de l'enluminure. Ehret mérita de trouver de grands protecteurs dans le duc de Richemont et le fameux Richard Mead. Ce dernier laissa dans la collection deux cents plantes peintes en couleurs naturelles par la main de cet artiste favori.

Elzheimer naquit à Lindau en Suabe. L'auteur du nouvel abrégé dit qu'il ne s'écarta point du goût de Rembrand; c'est un anacronisme. Rembrand était né en 1606, et Elzheimer mourut ou en 1610 à l'âge de trente-six ans, selon Graham, et un autre auteur cité par Harms, ou en 1620, suivant l'auteur même de l'abrégé; s'il y avait eu du rapport entre ces deux maîtres, l'honneur du modèle n'appartiendrait pas à un enfant. Honbraken a remarqué qu'on avait soupçonné Rembrand d'avoir pris son amère sombre de Jean Pinas, qui fut l'ami d'Helzeimer. Le goût de cet artiste était excellent; vingt ans plus tard on l'aurait appelé peut-être, avec quelque vraisemblance, le goût de Rembrand, et celui-ci fut l'élève de Pierre

Lasmann. On pardonnera cette discussion qui vaut une éloge pour Elzheimer. Remis à sa place, il n'a point besoin de panégyriste. Nicolas Moyard et Moïse van Vitembronck imitèrent son goût, sans parler des gravures de Grondt, de Madelaine, de Pas et de Jean van Velde. Lorsque Elzheimer partit pour l'Italie, son frère, qui peignait sur verre, exécuta deux sujets relatifs à leur séparation, comme si les talens qui divisent les petits génies ne faisaient que serrer les liens des grandes ames. Ce monument fragile se conserve encore chez un bourgeois dont la mère fut la dernière du nom d'Elzheimer. Il y avait une Cérès de ce même frère, que Gérardon daigna copier avant qu'elle passât en Angleterre. Elle y a été consumée, dit-on, dans un incendie arrivé à Vittehall.

Jean-François Ermel est aussi connu par l'ouvrage de Sandra et par l'histoire des Mathématiciens de M. Doppelmacer, que recommandable par ses dessins et ses gravures à l'eau forte. Ses tableaux ne sont pas gais; mais sa composition est spirituelle et ses touches fines. Il y a de sa main, chez M. de Hagedorn, un paysage qui représente les ruines du château de Hasbourg. Ermel transmit son goût de paysage, de gravure et de dessin à un élève, nommé

Félix Meyer, né en Suisse et mort à Winterthur.

Hubert et *Jean van Eyx* naquirent à Liége. Le dernier appartient à l'Allemagne, puisqu'il était dans un âge assez avancé, lorsqu'il s'établit à Bruges. Il y devint le chef de l'école flamande, et fut l'inventeur de la peinture à l'huile, deux titres qui ne demandent pas d'autre éloge. Il reste un morceau précieux de Lin dans la galerie du comte de Bruhl.

Killan Fabricius, né en Saxe, fut peintre de l'Electeur Jean Georges. Il a laissé des dessins très-beaux et fort recherchés par les curieux. Ce sont des sujets d'histoire d'un style noble comme ceux de Botschil, et qui mériteraient aussi, par la même raison, les honneurs de la gravure.

Pierre Vanderfars, connu sous le nom de Lelly (3), était né en Vestphalie : c'est le Vandick de l'Allemagne. Il ne serait pas étonnant, dit M. de Hagedorn, que ses portraits eussent mérité l'attention de l'Argillière, si l'on observe qu'indépendamment des talens du peintre, l'artiste français fut en Angleterre dans un âge où il devait se faire honneur de rechercher

l'amitié d'un homme qui avait mérité le titre de premier peintre du roi d'Angleterre. Je ne garantis point cependant la remarque des gens du métier sur le rapport qu'ils trouvent entre le portrait de la femme de Nicolas Lambert, président de la chambre des comptes, gravé par Drévet, d'après l'Argillière, et le portrait de la duchesse de Cléveland, peint par Lelly et gravé par Villiams en manière noire. Ce fait nous vient de Harms, auteur des tables historiques et chronologiques exécutées sur le plan de Richardson, le père, dans ses traités de peinture.

Antoine et Joseph Faistamberg sont deux frères originaires d'Inspruck, qui ont excellé dans le paysage. Antoine, qu'on croit né en 1678 ou en 1680, apprit la peinture de Bowrilsch, qui a demeuré à Salsbourg et à Passau. Il étudia beaucoup les tableaux de Gaspre et de Jean Glauber. Il entendait parfaitement à peindre les édifices dans le goût romain. Il aimait à représenter les solitudes et les chûtes d'eau. On voit dans la galerie impériale de ses tableaux où les figures sont de Hamgraf, et dans le catalogue de celle de Weimar, des paysages de sa main dont on attribue les figures à Charles Loth. Son frère Joseph, qui fut son

élève; a laissé de beaux paysages faits pour accompagner les chevaux de grandeur naturelle, peints par le fameux Lamilton. On les voit à Vienne dans la galerie du prince de Lichtenstein. M. de Hagedorn possède encore de la même main un paysage qui tient son rang avec les meilleurs de son cabinet. Joseph mourut en 1720 ou 1722. Parmi les autres élèves d'Antoine, celui qui fait le plus d'honneur à ses leçons est le fameux Orient, qui, se livrant à la chasse pour satisfaire un premier goût de sa jeunesse, fut tellement épris des charmes de la nature, qu'il changea de passion, et, des bois de la Hongrie, passa dans l'école de Faistemberg.

Henri-Christophe Fehling, naquit en 1654, à Sangerhamen, en Saxe. Botschild, son cousin, fut son premier maître et son guide dans le voyage qu'il fit en Italie pour le progrès de ses talens. Après un séjour de quelques années à Rome, il revint à Dresde, où l'électeur Jean Georges IV le nomma peintre de la cour. Auguste II lui accorda de plus la direction de l'académie de Dresde, qui fut érigée en 1697, et la place de son premier peintre, et d'inspecteur de sa galerie des tableaux, vaccante par la mort de Botschild. On voit à Dresde des pla-

fonds de sa main, dans les palais du grand jardin et du Zvenger : il a d'autres ouvrages dans le palais du prince Lubomissesis. Fehling mourut en 1725, et Louis de Silvestre lui succéda dans la direction de l'académie, et dans la charge de premier peintre de sa majesté polonaise.

François de Panla-Ferg, né à Vienne le 2 mai 1689, avait fait de bonnes études : son père, peintre médiocre, le destinait à peindre en grand et des sujets d'histoire; mais la nature avait tourné son génie à la manière de Callot. Après avoir perdu quatre ans chez un maître, dont le goût ne lui convenait pas, il prit des leçons de Hansgraf, pour la figure, et du célèbre Orient, pour le paysage. Au sortir de Vienne, en 1718, il trouva des amateurs à la cour de Bamberg : Alexandre Thiele l'ayant appelé à Dresde, il travailla aux figures de quelques tableaux de ce grand maître, et ceux-là ne sont pas les moins recherchés, quoique les paysages que Thiele faisait alors soient un peu rembrunis. De Panla - Ferg passa dans la Basse - Saxe, puis à Londres, où il fit un mariage malheureux. Jusqu'à ce moment les amateurs lui tenaient compte du finiment qui distinguait ses ouvrages; mais dès que l'infor-

tune eut entamé ses affaires, il se trouva des hommes assez cruellement avides pour précipiter sa ruine en profitant de son extrême besoin. Ses talens et le charme de son caractère auraient pu lui faire trouver des secours auprès de quelques ames plus nobles; mais la honte, sans doute, l'empêcha de paraître : on prétend qu'un matin il fut trouvé mort de faiblesse et de faim devant la porte de la maison où il demeurait. Ce fut en 1740, que de Panka-Ferg adopta successivement trois manières; la première était un peu forte, telle que l'ancien goût italien l'a établi à Vienne. Dans les beaux morceaux qu'il fit pour la galerie de Salzdahlen, les touches claires glissent sur le haut de ses figures et détachent les groupes avec intelligence. Les belles couleurs qu'il trouva en Angleterre le firent enchérir sur ses progrès. Il entendait bien l'anatomie pittoresque, mais celle du corps humain mieux que celle des animaux. M. de Hagedorn souhaiterait que dans ses chevaux blancs il eût plutôt imité Philippe Wouvermann, pour l'heureuse variété des teintes que la monotonie de Jean-Brengel. Il publia à Londres en 1726, sous le titre de *Caprices*, huit jolis morceaux gravés à l'eau forte, dont les figures sont très-bien dessinées. Son portrait, peint par lui-même, est à Dresde, chez M. Ditrich.

Hans Graf, né et mort à Vienne, étendait au loin sa réputation sans être jamais sorti de son pays. Son goût était pour les morceaux de fantaisie et pour les figures en petit : il fallait lui donner à peindre une place ou une basse-cour remplie de chevaux, de bêtes de somme et de volailles, avec des masures ou quelques paysages, pour accessoires. Hans Graf fut l'élève de Van-Alen, bon peintre, mais qu'il ne faut pas confondre avec un peintre hollandais du même nom cité par Weyermann.

Daniel Gran, originaire de Vienne, devenu orphelin dès le bas âge, fut placé chez Pamrace-Ferg, par le fameux père Abraham, à Sancta-Elara, son parent. Le maître et l'élève ne pouvant se convenir, Gran s'attacha à Werale qui lui procura la protection du prince de Schwarzenberg. Ce seigneur l'envoya en Italie où il profita des leçons de Solimène. De retour à Vienne le premier usage de ses talens fut consacré à la reconnaissance. Il peignit divers ouvrages dans le palais du jardin de son protecteur; mais en particulier un grand salon en fresque. Les beautés de fonds et de conduite qui sont dans cet ouvrage, le firent rechercher pour travailler à l'ornement de l'église Saint-Charles-Borromée, où l'on distingue parmi ses ableaux le Centenier et la Charité de Sainte-

Élisabeth, reine d'Hongrie. Il travailla ensuite au plafond du salon de la bibliothèque impériale, gravé par Sédelmayer, où l'on admire la composition la plus savante. Tant de grands ouvrages valurent à Gran le titre honorable de peintre et pensionnaire de la cour impériale : il est depuis quelque tems retiré à Saint-Paelten; il est âgé d'environ 60 ans.

Henri Colguis, incomparable pour l'invention, le caractère et la hardiesse du dessin, est connu par tout. Il était un Durer quand il voulait l'être; avec des Freys et des Audrans il eût été l'un et l'autre.

François-Christophe Jannekc, né à Gratz le 4 octobre 1703, prit les élémens de la peinture sous Mathias Vangus. Après quelque séjour à Vienne il parcourut d'autres villes d'Allemagne : ses talens, partout reconnus, furent distingués à Francfort-sur-le-Mein. Assuré d'une réputation bien acquise, il retourna dans sa patrie en recueillir les fruits et fut reçu à l'académie de Vienne dont il est, depuis quelques années, vice-recteur.

Son talent est en petit, mais peu commun; il excelle dans les sujets d'histoire, et surtout dans les fêtes galantes qu'il sait orner tantôt d'un paysage riant et tantôt d'une belle archi-

tecture. Ses compositions sont ordinairement riches sans profusion; l'intelligence du clair-obscur, la subordination des épisodes à l'objet principal, l'heureux accord de l'une et l'autre perspective, sont le prix et le charme de cette richesse de dessin, difficile à se contenter, délicat dans le choix des belles formes. Janneck porte ses ouvrages à un dégré de perfection et à un finiment qui flatte le goût surtout des connaisseurs hollandais. Quoiqu'habile dans le portrait en grand et en petit, il n'exerce ce talent que pour ses meilleurs amis. Il y a, de lui, des pièces sur les amusemens de la vie, et deux tableaux qui représentent les ateliers d'un peintre et d'un sculpteur, où il a fait entrer les portraits de différens artistes. M. de Hagedorn, qui possède ces deux derniers morceaux dans sa collection, les a détaillés, et cette description vérifie tous les éloges qu'il fait du mérite de Janneck.

Klœkner d'Ehrenstrahl est un peintre d'Allemagne; mais ses ouvrages y sont peu connus, si l'on en excepte la galerie de Salzdahlen, qui appartient au duc de Brunswick. Cependant on assure qu'il y a de sa main un tableau fort considérable dans la collection que M. d'Ahlefeld a fait à Jersberck, pays de Holstein.

G. Kneller(4), né à Lubeck, patrie du fameux Ostade, fit sa réputation en Angleterre. Il mourut à Londres en 1726, laissant cinq cents portraits commencés, dont il avait reçu d'avance la moitié du prix; ce qui ne fait pas l'éloge de sa probité, mais de son talent. Les artistes anglais n'en parlent encore qu'avec admiration. Il travaillait avec une promptitude étonnante, un pinceau hardi, la touche ferme, large et brillante; la manière de dessiner noble et fière: tout caractérisait un homme qui n'était fait ni pour s'asservir aux règles, ni aux modèles, ni même aux ressemblances; mais ce défaut était remplacé par des grâces inimitables, et par une simplicité qui charmait singulièrement les yeux des Anglais. Tant d'avantages lui valurent le titre distingué de *cavalier*, dont le roi l'honora, et lui donnèrent une vogue qui suppléa aux produits des talens, lorsqu'elle l'eût empêché de les exercer. Sans travail, et malgré le faste de sa dépense, il amassa de grands biens. Kneller était un modèle difficile à suivre, et comme il n'avait point été copiste, il ne devait pas en faire; cependant tous les peintres anglais voulurent l'imiter. Kneller peignait vite et d'un coup de pinceau, sans apparence d'étude. Ils firent de fort mauvais tableaux en très-peu de temps. Kneller

laissait la toile nue, quand sa couleur pouvait faire l'effet des teintes; plusieurs faisaient sortir grossièrement la toile au milieu des couleurs. Kneller dessinait quarrément, mais avec affectation; ses imitateurs voulurent donner cette carrure à leurs traits immortels : en un mot, ses beautés ne furent que des vices entre leurs mains. Kneller, trop occupé, mais fort avide, faisait peindre ses draperies par les artistes qui travaillaient au plus bas prix. Quand on lui montrait quel tort ces ouvrages feraient à sa réputation, ils sont trop mauvais, disait-il, pour passer sous mon nom à la postérité. Cependant ces mauvaises draperies trouvèrent encore des imitateurs; mais la fureur d'imiter jusqu'à ses défauts ne donna la vogue à personne. On dit après Kneller qu'il n'y avait plus de peintre en Angleterre; heureux si elle avait eu à regretter un honnête homme dans un habile artiste!

Jean Kupezki naquit en 1766, à Paesing, dans la Haute-Hongrie, où ses parens s'étaient réfugiés de Bohême, pour des motifs de religion. Après avoir étudié les élémens de son art chez Claus, peintre de Vienne, il parcourut les principales villes d'Italie et s'arrêta à Venise, où il se perfectionna sur les tableaux

de Charles Lott. De retour en Allemagne, il se fixa d'abord à Vienne, et puis à Nuremberg, où il mourut en 1740. Sa manière est empâtée et très-forte : il peignait des sujets historiques; mais il excella dans le portrait. L'enthousiasme le saisissait à la vue des portraits de Vandick qui sont dans la galeri e impériale. « Oh! s'écriait-il, que n'en puis-je imiter les belles mains! » Il y a pourtant de lui d'excellens morceaux à Vienne, chez M. Fischer, conseiller de la cour et peintre en miniature. L'homme à corps, qui joue de la flûte, est un chef-d'œuvre. Peu de portraits historiés ont plus de relief, de force et de mérite que les siens.

On assure que trente morceaux qu'il laissa à ses héritiers, parmi lesquels sont trois fameux tableaux (la Famille du Peintre, les Deux Franciscains, et le charitable Samaritain), ont été payés 16,000 florins d'Allemagne par le margrave de Brandebourg-Bareuth. Bernard Vogel et Valentin Prœisler ont donné a Nuremberg, en manière noire, une suite de six parties d'après les tableaux de Kupezki.

Liszka, peintre Silésien, élève et gendre de Vilmann, suivit la manière de son maître, qui est digne, par ses ouvrages, d'un habile biographe. On voit à Prague, dans l'église de

Chevaliers de la Croix-Rouge, un excellent tableau de Liszka, représentant l'Elévation de la Croix.

Jacques-Christophe Leblon, ou *Leblond*, comme on l'a toujours appelé en France, naquit à Francfort, fit de bonnes études en Italie sous Charles Maratti, alla en Hollande, puis en Angleterre. Environ l'an 1507, il présenta à la Société royale de Londres un projet de graver des planches et d'imprimer des tableaux colorés, suivant le systême de Venton sur les couleurs. Ce projet fut appuyé et approuvé de cette académie. Il imprima des morceaux d'histoire et des portraits qui mettent ses estampes au niveau des tableaux pour l'imitation de la nature. Son admirable invention eut d'autant plus de vogue, qu'il en fit des épreuves sous les yeux des amateurs les plus distingués par la naissance et par le goût. Il exposa ses principes dans un petit ouvrage anglais qu'il publia sous ce titre : *L'Harmonie du Coloris dans la Peinture, réduite à des règles sûres et faciles de mécanique*, afin qu'un jour, dit-il dans son épitre dédicatoire adressée au fameux Robert Walpole, quelque homme plus capable que lui portât sa théorie au dégré de perfection dont elle est susceptible.

Leblond voulant rendre son art aussi utile

qu'il était agréable, se proposa de donner des planches d'anatomie en couleurs naturelles. Aidé des lumières et des conseils de M. de Saint-André, anatomiste et chirurgien du roi d'Angleterre, il assembla une société et des fonds pour les frais de l'exécution. Le premier essai qu'il fit de son projet était un morceau achevé; mais la mort de M. de Saint-André renversa les espérances que donnaient de si heureux commencemens; les associés voyant Leblond sans protecteur, ne voulurent plus continuer les avances: il se vit obligé de quitter l'Angleterre.

Le Blond vint à Paris, où les tableaux imprimés qu'il apportait de Londres eurent l'approbation des connaisseurs, qui l'engagèrent à continuer. Il fit le portrait du cardinal de Fleury, sous lequel on voit ces paroles : *Opus juventionis imprimendi coloribus naturalibus in Gallia primum J. C.* Leblond, *artis inventor fecit et excudit.* Ces tableaux se répandirent bientôt dans Paris. On en vit dans toutes les boutiques; mais le but principal de Leblond était de reprendre son projet d'anatomie qu'il présenta à l'académie des sciences. Sur le rapport des commissaires nommés par le roi pour l'examiner, l'inventeur obtint un privilége exclusif pour vingt ans, daté du 12 novembre

1737, confirmé le premier avril 1738, et muni de lettres-patentes enregistrées le 24 juillet 1739. Sa majesté, qui gratifia Leblond d'un logement et d'une pension continuée à ses enfans après sa mort, voulut que son secret lui survécût, et qu'il formât des élèves pour perpétuer une invention utile à la botanique, à la géographie et surtout à l'anatomie.

Leblond donnait des leçons et travaillait à une planche anatomique, lorque la mort l'enleva le 16 mai 1741. Heureusement il laissa des élèves, parmi lesquels se trouve M. Gautier, qui, après avoir gagné jusqu'à six francs par jour à travailler chez Leblond, perfectionna depuis l'invention de son maître. Il est vrai que Leblond prétendait avoir fondé sa pratique sur les principes de Newton, et que la philosophie de M. Gautier n'est pas celle de Newton.

Antoine-Raphaël Mengs (5) naquit à Aussig en Bohême, le 12 mars 1728, d'Ismaël Mengs, danois, et de Christiane-Charlotte Bormann, saxone, dans un voyage qu'ils faisaient de Prague à Dresde. Son père, artiste de beaucoup de génie, qui vit encore au service du roi de Pologne, a réussi à faire passer dans la miniature et la peinture en émail, le goût et la

force des grands maîtres. On voit au cabinet de Dresde des morceaux de sa main dont le travail et la perfection surpassent les ouvrages du fameux Pétitan de Genève. Dès l'âge de cinq ans, Antoine Mengs étudia la peinture; à dix ans il avait composé des morceaux qui se conservent dans le cabinet du roi de Pologne et du comte de Bruhl. En 1740, son père le conduisit à Rome pour lui faire étudier les ouvrages de Raphaël et les statues antiques. Il y travailla trois ans, et les morceaux qu'il y fit en miniature et en émail furent encore placés dans le cabinet du roi de Pologne. A son retour en Saxe, il passa par la ville de Parme pour y voir les ouvrages de Corrége. Les tableaux en pastel qu'il fit à Dresde lui méritèrent l'honneur de peindre le roi, qui lui accorda une pension de six cents écus d'Allemagne, le titre de peintre de sa cour, et la permission de retourner à Rome pour s'adonner entièrement à la peinture en huile. Après une étude de quatre ans, il revint en Saxe, où sa majesté polonaise, pour récompenser le mérite de l'emploi de ses talens, l'honora du titre de son premier peintre avec une pension de 1,000 écus. En 1752, il fit, par ordre du roi, pour la troisième fois, le voyage d'Italie, afin d'y exécuter divers ouvrages. En passant par

Boulogne, l'académie clémentine le reçut parmi ses membres. En arrivant à Rome, il fut admis dans celle de Saint-Luc. Le pape même voulut le distinguer de la façon la plus marquée en le nommant un des directeurs de la nouvelle académie de peinture, qu'il érigea au capitole en 1754, et en le décorant de la croix de l'éperon d'or.

M. le chevalier Mengs jouit à l'âge de vingt-huit ans des suffrages réunis de l'Allemagne et de l'Italie. C'est un homme de la plus grande espérance, dit M. l'abbé Bracci dans le mémoire qu'il a eu la bonté de nous envoyer de Rome, sur la vie de cet artiste. Il a déjà une manière à lui; il peut dès-à-présent défier les meilleurs peintres d'Italie avec la confiance d'être un jour le premier.

Son dessin est très-exact, ses couleurs agréables et brillantes; il ne manque rien à l'harmonie de son ensemble. Il excelle au pastel comme à la peinture à l'huile. Son propre buste, conservé dans le cabinet des pastels du roi de Pologne, rassemble, sous la plus belle simplicité, toutes les finesses de l'art et tout le goût dans lequel Raphaël s'est peint lui-même. La *sfummatezza*, ou cette espèce de vapeur qui paraît sortir de la fonte des couleurs bien nuancées, achève l'illusion d'un por-

trait qui respire. Ces perfections de l'art sont encore plus sensibles dans le chef-d'œuvre où le zèle de l'artiste semble avoir ramassé toutes ses forces pour achever le portrait du monarque qui le protége, et que l'histoire peindra à la postérité comme le père des arts.

Les esquisses des ouvrages que le chevalier Mengs exécute actuellement à Rome ont frappé tous les connaisseurs de Dresde, par l'accord de l'ensemble et par l'esprit qui règne jusque dans les moindres traits. Un mérite si singulier devait pénétrer à Paris. On voit de cette habile main deux têtes chez M. le baron d'Olbac et deux tableaux chez M. de Croismare. Voici la description de ces derniers, par M. Ville, graveur du roi :

Le premier, en pastel sur parchemin, représente une jeune grecque couronnée de fleurs et habillée à la manière des Bacchantes ou danseuses de la Grèce. Son attitude est agréable et tranquille, son caractère noble et séduisant : elle jette un regard tendre sur un philosophe qui fait le pendant de ce tableau : elle a devant elle un vase de cristal rempli d'eau de savon. Elle tient de la main gauche un chalumeau d'où sort une bulle de cette eau, qu'elle montre de la main droite au philosophe, comme l'image des spéculations philosophiques. Der-

rière elle on découvre un mur surmonté d'un cadran solaire à l'antique; au-delà de ce mur s'élève un rosier avec un bouton de fleur de rose dont l'ombre va s'unir à celle de l'aiguille du cadran, comme pour désigner que les heures de la belle s'écoulent dans les plaisirs. Le philosophe est peint en pastel sur bois, ce qu'aucun artiste n'avait encore entrepris. Il est à la vigueur de l'âge, la barbe courte et noire, les cheveux tombant sur le front, comme on représente Epictète. Derrière lui on voit une sphère à l'antique; ses regards sont attachés sur la beauté qui l'attaque et qui semble le déconcerter. Il porte, avec une tendre inquiétude, la main droite sur son cœur, comme pour le défendre ou lui demander compte du mouvement inconnu qui l'agite. Sa poitrine et son bras sont à nu; le côté gauche est couvert d'une draperie bleue, et de la main gauche, sur laquelle il s'appuie, il tient un papier avec cette inscription grecque empruntée d'Epictète :

« Prends-garde à ses charmes, qu'ils ne t'enchantent. »

Chrétien-Benjamin Muller (6), né à Dresde en 1689, prit les premiers principes de la peinture chez Botschild et Sehling, se fit ensuite

élève de Kupezki, et devint peintre du roi de Pologne. Il travailla d'abord en miniature, ensuite au portrait; mais son talent favori est de dessiner des ruines d'après nature, à la légère, et le plus souvent au lavis; il saisit le pittoresque des sites les plus sauvages. Six mois avant l'incendie qui consuma l'église des Jésuites d'Anvers, il copia divers morceaux de Rubens dont cette église était ornée, et ces copies ont été gravées par Jean-Justin Prœisler, habile graveur et frère de Valentin Daniel.

Gabriel Muller, né à Anspach le 28 décembre de l'année 1688, fut élève de Kupezki et le suivit de Vienne à Nuremberg, où il s'établit : il y est actuellement un des peintres les plus estimés pour le portrait. Il a coloré plusieurs planches des coquilles que Regenfus a donné au public.

Gaspard Netscher(7), né à Prague, s'établit dans les Pays-Bas. Il a si parfaitement réussi dans la manière de traiter les étoffes, et les satins surtout, que ses portraits ont mérité d'être placés avec les ouvrages des plus grands maîtres, dans les principaux cabinets de l'Europe. Ce talent fit sa réputation, sans borner son mérite. Netscher s'est quelquefois élevé

jusqu'à l'histoire. La noblesse et l'expression distinguent ses autres ouvrages; celui de ses tableaux le plus connu en France est la Mort de Cléopâtre, qui se trouve dans le cabinet de M. le comte de Vence. Ce beau morceau a été rendu avec toute la force et toutes les grâces qu'on peut attendre d'un excellent burin, par M. Wille, graveur du roi (6).

François-Charles Palcko, né à Bressau en 1724, passa dans son bas âge à Vienne, où il reçut de Babiena quelques leçons d'architecture, et n'eut d'ailleurs point d'autre maître que l'académie. A vingt ans il y remporta le prix de la première classe par un tableau de Judith et Holopherne. Les peintres vénitiens firent son étude principale : établi actuellement à Prague il est employé dans la Bohême et la Lusace, pour la décoration des églises ; il réussit surtout dans les sujets de dévotion, où il met autant de feu que de caractère. Il a fait à Dresde un tableau d'autel du plus grand effet : c'est dans cette ville qu'il a étudié Joseph Crespi, dit Lespagnolette de Boulogne, et qu'il va de temps en temps pour se nourrir des beaux modèles et pour entretenir le goût de l'antique et surtout l'intelligence du clair obscur, dont l'harmonie est si conforme au ton de la nature.

Jean-Georges Platzer, peintre tyrolien, naquit vers l'an 1702, à Epan, dans l'évêché de Trente. Un peintre, nommé Kesler, que sa mère avait épousé en seconde noces, lui donna les premiers principes de son art; ensuite il s'attacha aux leçons de son oncle paternel, peintre, établi à Passau. Arrivé à Vienne en 1721, il lia une amitié étroite avec Janneck-Platzer, qui travaillait à peu près dans le genre de ce dernier; mais ses sujets étaient si brillans en couleurs, que les loix de la dégradation et de l'harmonie en souffrait quelquefois. Quoique ces deux artistes se fussent attachés à la même branche de la peinture, leur amitié n'y perdit rien et le public y gagna: imitant en cela le bel exemble d'Albert Durer et Lucas de Leyde. Ils travaillèrent à l'envi l'un de l'autre et ne s'en aimèrent que plus fortement. Platzer a fait un voyage en Silésie, où il a rempli les villes de Bressau, et de Glogau de ses bons ouvrages. Il vit à présent dans sa patrie avec la consolation de la voir honorée par ses talens.

Jean-Daniel Præisler, peintre, contemporain de Kupezki et élève de Murer, mourut en 1737 avec la qualité de directeur de l'académie de Nuremberg. Jean Justin Prœisler,

élève et digne successeur de son père, naquit le 4 décembre de l'année 1698 : il passa en 1724 en Italie où il fit une étude de huit ans. De retour dans sa patrie il se distingua par un tableau d'autel qui représente Jesus - Christ mis au tombeau, et qu'on voit à Herspruk. Il peignit encore pour le comte de Wied un plafond, dont l'apothéose d'Énée fait le sujet. Georges-Martin Prœisler, second fils de Jean-Daniel, naquit le 6 novembre 1700, se destina à la gravure et s'y distingua par plusieurs portraits et sujets d'histoire qu'il fit pour l'Italie. Il a gravé entr'autres quelques-unes des statues antiques de marbre du cabinet du roi de Pologne. Sa réputation d'habile dessinateur fit qu'on le chargea de diriger les leçons publiques de dessin de l'académie de Nuremberg. Il mourut, universellement regreté, au mois d'août de l'année 1754. Jean-Martin Prœisler, né le 14 mars 1715, apprit de son frère Georges-Martin les principes de la gravure, dans laquelle il se perfectionna dans le séjour qu'il fit à Paris, où il sut si bien gagner l'estime des français, que M. Massé le chargea de graver une partie des estampes qui représentent la galerie de Versailles. Le feu roi de Dannemarck l'ayant ensuite appelé à Copenhagues, il y vit encore en qualité de graveur du roi

et de professeur de l'académie de peinture. Valentin-Daniel Prœisler naquit le 18 avril de l'année 1717. Destiné aux lettres par son père, il les cultivait à Alfort lorsque tout à coup le génie particulier à sa famille et l'exemple de ses frères le déterminèrent à se vouer à la gravure en manière noire. Il a gravé les portraits de la plupart des consuls de Zurich; mais c'est sous le nom de Walch qu'il les a donnés. Il est actuellement occupé à graver des tableaux du cabinet de S. M. danoise.

Auguste Querfurt, né à Wolfenbuttel le 29 septembre 1696, reçut les premières leçons de la peinture de son père, qui le porta d'abord à l'étude de l'anatomie; il passa de la maison paternelle dans l'école du célèbre Dugendas, à Augsbourg, où il étudia particulièrement le bourguignon : sa réputation était déjà bien établie, lorsqu'il alla l'étendre à Vienne par les batailles qu'il y peignit pour le duc Alexandre de Wurtemberg. La vogue de ses ouvrages, en lui procurant beaucoup d'imitateurs, l'empêcha de former des élèves. Les morceaux qu'il a fait pour la collection de M. Hagedorn sont des années 1738 et 1743. Depuis Querfurt a été appelé a Arolsen où il a fait de grands tableaux pour le prince qui

y réside; de là il est retourné à Vienne où il vit encore. Son talent était décidé pour les sujets de guerre : une touche fière, un feu créateur anime les morceaux qu'il a fait dans ce genre. Il a travaillé depuis pour céder à l'instance des curieux, dans le goût de Wouvermann. Ces morceaux sont finis et d'un pinceau moëlleux; on reconnaît la main de maître jusque dans ses imitations. M. de Hagedorn, connaissant la supériorité du génie de l'artiste, lui demanda de traiter des sujets d'un travail moins fini, qui donassent plus d'essort à son invention et plus de liberté à sa touche aisée et spirituelle. Il résulta de ce sage conseil un troisième genre d'ouvrage qui représente des grottes, des pillages et des retraites ou des marches de Bohémiens. La plupart des imitateurs de Wouverman ont besoin qu'on fasse grâce aux figures en faveur du paysage; mais dans les tableaux de Querfurt le paysage savamment composé, n'ôte rien au mérite des figures.

Hermann-Henri de Quitter, élève de Carle Maratti, eut la Hollande, l'Angleterre et la France, pour former son talent, et l'Italie en 1700, pour le perfectionner. De retour à Cassel, il y succéda à son père dans la charge de

commissaire des mines, et devint peintre de la cour de Hesse. Quoiqu'il travaillait dans l'histoire, il faisait très-bien le portrait. Il a peint l'empereur Charles VI, le roi de Pologne et plusieurs autres princes; sa coutume était de garder toujours la première ébauche de ses portraits. Il mourut en 1731 à Brunswick, où il était allé pour voir son frère et une sœur qui peignait bien la miniature. On voit des sujets d'histoire de Henri de Quitter chez Hochfeld, son gendre, qui est élève de Trevisan, et qui vit actuellement à Cassel où il a peint le plafond du bain.

Magnus de Quitter, frère cadet du précédent, a donné comme lui aux sujets d'histoire et aux portraits, après avoir étudié la peinture en Hollande, alla en 1709 voir de près Kneller en Angleterre, et Carle Maratti en Italie, pour profiter de ces habiles maîtres. Après un voyage de sept ans, il fut nommé peintre du duc de Brunswick, et intendant de la galerie de ce prince à Salzdalhen. Il mourut en 1744 à Cassel, où il avait succédé aux places de son frère; ses portraits sont gracieux et bien colorés. Celui du landgrave Guillaume de Hesse, qui décore un appartement du château d'Augustus Bourg, apparte-

nant à l'électeur de Cologne, est admiré des artistes et des connaisseurs.

M. *Reifstein*, gouverneur des pages du landgrave de Hesse-Cassel, et membre des académies de Gœttingue, de Leipzick, d'Augsbourg, s'est fait connaître en Allemagne par son zèle pour les arts, par ses écrits et par ses talens. Il dessine parfaitement; il peint avec le même succès, en miniature, à l'huile, et surtout au pastel. Il a trouvé, dans ce dernier genre, un secret de peindre à l'encaustique, dont nous ferons ailleurs une mention particulière. Les portraits qu'il a faits de plusieurs princes et princesses de la maison de Cassel et d'autres personnes du plus haut rang, suffiraient pour la réputation d'un artiste; ses profondes connaissances dans les mystères de l'art, lui feront un nom dans la république des lettres.

Venceslas-Laurent Reiner naquit à Prague en 1686; son père, sculpteur médiocre, lui donna des principes de dessin. Son oncle, distillateur de profession, mais connaisseur et brocanteur de tableaux, lui fournit des modèles, et lui procura le secours des conseils de Halwacht et de Brandel, peintres habiles; cela suffisait peut-être pour son talent; mais l'usage

de Prague était alors, qu'on ne pût exercer la profession, sans avoir été apprenti chez un peintre passé maître, n'eût-ce été qu'un barbouilleur; heureusement le génie de Reiner pouvait résister à l'influence d'une mauvaise école. Il fit trois ans d'apprentissage, sans que l'éducation eût gâté la nature, comme il n'arrive que trop souvent; et à l'âge de vingt ans il travailla dans sa patrie. Quoiqu'il n'en soit jamais sorti que pour faire un voyage à Vienne où il se maria, sa réputation n'en eut pas moins de célébrité; excellent paysagiste, bon peintre de batailles, il travailla des sujets d'histoire, y réussit très-bien à l'huile, et mieux encore à fresque. Ses compositions étaient spirituelles. La fermeté de sa touche répondait à l'art de sa distribution. Il a fait des paysages dont la composition tientde Gaspre, et le coloris de Huisman de Malines; il peignait le bétail dans le goût de Pierre Van-Blœmen, surnommé Standart. Il y en a dans sa façon, à la galerie du roi de Pologne et dans celle du comte de Bruhl. Il peignit divers sujets à fresque dans la chartreuse de Gœmming. Reiner mourut à Prague en 1743.

Ridingner, né à Augsbourg en 1638, occupe à juste titre une place distinguée parmi les peintres et les graveurs modernes. Plus inventif

dans ses compositions que François Snydiers, il devait moins arrondir ses feuilles d'arbre, et s'attacher plus à la souplesse et à la légèreté des peintres hollandais, de Charles Dujardin et de Berchem. C'est-là, dit M. de Hagedorn, que nos anciens peintres me mettent en défaut pour leur histoire ; je ne trouve, pour ainsi dire, que les estampes de Guillaume Baver, d'Ermel, de M. Mérian, et de Jean-Henri Roos, et de Hollar dont on puisse tirer avantage pour rendre la feuille des arbres.

Joseph Roos, descendant d'une famille très-renommée parmi les peintres d'Allemagne, et transplantée pour quelque temps en Italie, naquit à Vienne, le 9 octobre 1728. Son père Gætan Roos, établi dans cette ville, le fit dessiner pendant 9 aus avant de lui laisser manier le pinceau. Il étudia principalement les tableaux de son grand-père Philippe Roos, connu sous le nom de Rosa de Tivoli; mais encore plus fidèle disciple de la nature, il donna un ton plus clair aux paysages qui servent d'accompagnement à ses sujets. On y voit un beau vert très-vif, mais d'une couleur bien rompue. Cependant loin de perdre de vue les traces de ses ayeux, il profite chaque jour du dessin et de l'aménité qui distinguent les ouvrages

de Jean-Henri Roos, père de Philippe; il allie aux perfections héréditaires dans sa famille, le jeu du pinceau moëlleux et facile d'Adrian van der Velde et de Jacques van der Does, ces peintres si heureux à représenter la laine des moutons. La plupart de ses tableaux sont assez finis : on en voit de sa main au château de Hubertsbourg en Saxe. Il est actuellement pensionnaire du roi de Pologne, et il travaille avec le plus grand succès à relever en Allemagne un nom que Joseph Roos ou Rosa, son oncle, soutient en Italie. Les talens comme les vertus peuvent donc se transmettre quelquefois des pères aux enfans, et c'est la vraie route de l'immortalité.

Jean Rothenhamer (7) est un peintre ancien et d'une assez grande réputation pour qu'on ait fait passer sous son nom beaucoup de tableaux qui ne sont pas de sa main; mais il y en a de son meilleur temps dans la galerie royale de Dresde. Le jugement dernier qu'il a peint à Venise en 1596, se conserve à Manheim dans le galerie électorale. C'est un ouvrage d'un grand style, peint sur cuivre, dont les figures ont environ dix pouces de hauteur. La noce de Cana est encore un de ses fameux tableaux. On assure que le feu électeur de Mayence,

de la maison de Schœnborn, l'acheta 3,000 florins d'Allemagne.

Jean-François Rothmayer, surnommé le baron de Rosenbrun, et originaire de Salsbourg, fut le principal émule de Pierre Strudel, et mourut à Vienne vers l'an 1727 dans un âge assez avancé. Les églises de Vienne et de Bressau sont remplies de ses ouvrages. On voit à travers la négligence de son pinceau qu'il avait le génie vraiment pittoresque; mais comme on le chicannait sur le prix de ses tableaux avant qu'il les eût finis, ses ouvrages se ressentirent de la mauvaise économie des acheteurs. Cependant il a rétabli sa réputation par des morceaux plus achevés, quoique le défaut général de ses figures soit d'avoir le cou un peu trop long.

Rouw ou plutôt *Raüfft*, peintre suisse, étudia Pierre de Cortonne, et fit de beaux plafonds à Cassel du temps du landgrave Charles. Il mourut il y a environ vingt ans, à La Haye, âgé de 68 ans.

Daniel Salter, né à Vienne, étudia les élémens de la peinture à Venise, sous Charles Loth, et perfectionna ses talens à Rome, dès

l'âge de vingt ans. Il y était le rival de Lazare Baldi, de Joseph Passari et des autres meilleurs peintres d'Italie. Rome est encore la capitale du monde pour l'architecture et la peinture. La réputation que Salter s'y était faite par quatre ans d'un travail continuel, engagea le duc de Savoye à le prendre à son service, avec la liberté de travailler pour son profit pendant six mois de l'année. Salter composa une galerie entière, et plusieurs autres grands ouvrages pour son maître. Le duc de Savoye, devenu roi de Sardaigne, lui donna la croix de chevalier. Salter demeura attaché à ce prince, jusqu'à sa mort, qui arriva en 1705, la cinquante-sixième année de son âge. On voit de ses peintures dans les églises de Turin. Il y avait autrefois plusieurs de ses ouvrages dans le cabinet de la comtesse de Verne. On trouve dans le recueil d'estampes fait d'après les plus beaux tableaux et dessins qui sont en France, un Saint Sébastien de Salter. Ce peintre a saisi le moment où des femmes charitables font panser les blessures du martyre, qui vient d'être percé de flèches.

André Scheitz, fils et élève de Mathieu Scheitz, qui avait étudié sous Philippe Vouwermans, s'établit à Lunebourg, et peignait le

portrait; mais il est moins recommandable par lui-même que par un de ses élèves. C'est Adam de Manioky, né en Hongrie l'an 1673, d'où il passa en Allemagne à l'âge de douze ans, en 1713. Manioky fut nommé peintre et pensionnaire de la cour de Dresde, où il vit encore, avec la réputation d'un excellent coloriste. Il a eu l'honneur de peindre six têtes couronnées (9) et un grand nombre de princes et de princesses. Délicat dans le choix de la belle nature et soigneux dans l'imitation, sa touche est agréable, moëlleuse et transparente; ses carnations approchent de la couleur de pêche. Sa manière de traiter et d'appliquer les couleurs n'a pas peu contribué à conserver ses tableaux. Le temps qui paraît les embellir a respecté les jours du peintre en conduisant sa vieillesse à l'époque la plus mémorable de la Saxe pour l'histoire des beaux arts.

Chrétien-George Schulz, né à Flœrsheim, le 27 septembre 1718, dans le pays de Darmstat, étudia d'abord à Francfort l'art de la peinture, sous Hugues Schlegel, qui peignait l'architecture et des fleurs en fresque. Delà il passa trois ans à la cour du prince Hohenzollern, d'où il se rendit à Sarbruck pour suivre Joseph Appiani, peintre en histoire, qui a fait

le plafond de l'église des jésuites à Mayence. Il retourna à Francfort et s'y fixa tout à fait en 1743. Le baron de Haeckel qui, non content d'acquérir les richesses de l'art, anime encore les efforts des artistes, se déclara le protecteur de Schulz. Le talent de celui-ci était décidé pour le paysage et pour les vues des anciens bâtimens gothiques. Il a parfaitement représenté les plus belles vues du Rhin. Il travaillait sans le savoir dans le goût de Sachtlevens. On le fit appercevoir de cette heureuse rencontre. Il se perfectionna sur les tableaux du modèle que la nature lui avait donné. En 1749, Schulz alla à Brunswick pour travailler aux décorations du théâtre de Nicolini; il y acheva en même-temps deux cabinets de paysage pour la galerie de Salzdahlen. Il fut appelé dans la suite à Cassel pour des paysages et des sujets d'architecture qui servent de dessus de porte dans la galerie du landgrave de Hesse, et dans le château d'Amelienthal.

Chrétien Seibold, né à Mayence en 1697, annonça dès la plus tendre jeunesse, un talent supérieur pour le dessin; avec ce don de la nature, il étudia comme s'il ne devait rien attendre que du travail. Ses figures à mi-corps sont des portraits achevés et de vrais tableaux,

par la manière dont ils sont historiés; son petit portrait conservé dans le cabinet du comte d'Elz, se fait admirer par un finiment qui va jusqu'à l'expression des pores. C'est déjà désigner l'émule de Denner; mais s'il n'atteint pas à son extrême mollesse du pinceau, il le surpasse incontestablement dans la partie du dessin et dans le choix des attitudes. Seilbod eut l'honneur de peindre plusieurs belles têtes pour le roi de Pologne, et en 1749 celui d'être nommé peintre du cabinet de S. M. l'impératrice reine. Les tableaux finis de cet artiste ont souvent été imités par Job-Gustave Hoch, peintre de portraits et de paysages à Mayence, et disciple de Vanderschliltesch.

Pierre Strudel naquit à Klœs ou Clez, pays du Tirol, dans la vallée de Nansperg; il passa fort jeune à Venise, où il eut Pothmager pour compagnon d'étude chez Charles Loth; après s'être appliqué à l'historique avec un grand succès, Strudel s'établit à Vienne, sous le règne de Léopold, qui le fit baron. Le château qui sert de résidence ordinaire aux empereurs d'Autriche, était autrefois rempli de ses ouvrages. Strudel a décoré le grand autel de l'église de saint Laurent et celui de l'église des Augustins à Vienne; il a fait deux autres

tableaux d'autel pour le monastère de Kloster-Nembourg. Il excellait à peindre les enfans nus. On voit de sa main de belles Bacchanales dans la galerie de Dusseldorff. Son coloris est extrêmement fort, mais d'une chaleur trop égale, et n'est pas aussi riant que celui du chevalier Liberi dont on voit les chefs-d'œuvre dans la galerie du comte de Bruhl. Le baron de Strudel mourut à Vienne en 1717, âgé de 57 ans.

François Werne-Tam, né à Hambourg le 6 mars 1658, s'est fait une réputation durable dans l'art de peindre des animaux, du gibier, de la volaille, des fruits et des fleurs. Carle Fiori fut son modèle pour ces deux derniers genres. Tam s'était d'abord attaché à l'histoire dans son séjour à Rome; mais la manière de Carle fixa son talent. Sa dernière manière approcha de celle des Flamands. Quoiqu'établi dans la capitale de l'Autriche, il passa vers la fin de sa vie, quelques années à Hambourg, sa patrie. De retour à Vienne, il y mourut le 19 juin 1724, sans laisser d'autre élève que son fils. Tam offre dans ses différentes manières de quoi contenter tous les goûts, et dans le prix de ses ouvrages de quoi piquer la délicatesse des prétendus amateurs qui jugent

du mérite d'un tableau par la cherté. M. de Hagedorn possède de lui deux pendans qui réunirent tous les genres où ce peintre excella. Sa touche est spirituelle et ferme, quoique légèrement jetée : l'exactitude du dessin relève tous les objets ; ses tableaux sont tous achevés ; mais le finiment qui les distingue consiste moins dans le poli de la surface que dans l'heureux choix des teintes pour rendre la nature dans son vrai mérite. M. de Hagedorn, après avoir comparé l'ensemble et l'accord qui se trouve dans les ouvrages de Tam avec celui qui règne dans les tableaux d'histoire, conclut avec beaucoup de justesse et de sagacité, que ce peintre possédait admirablement les principes de ces différens genres de peinture. On a fait de jolis morceaux depuis ; mais il serait à souhaiter que ceux qui l'ont suivi eussent pu réunir à leurs talens les connaissances de Tam. On voit son portrait à Vienne, où il est peint jusqu'aux genoux.

Jean-Alexandre Thiele, né à Herfort le 28 mars 1685, prit le parti des armes dans sa jeunesse. La connaissance qu'il fit d'Agricola décela son talent, et les conseils de cet habile peintre avancèrent ses dispositions. Il travailla d'abord en détrempe d'après les paysages d'un

si bon maître, qu'il avait toujours devant les yeux, soit pour le copier ou pour l'imiter. Mangœhi l'encouragea à peindre en huile, et ses avis eurent le succès qu'il prévoyait. Thiele, établi à Dresde, égala bientôt ses maîtres dans la carrière du paysage, où ils l'avaient introduit. Chargé par la cour de peindre, d'après nature, les plus belles vues de Saxe, ses tableaux sont des cartes topographiques, par l'étendue de pays qu'ils embrassent et par l'exactitude des détails. Il a de plus travaillé considérablement pour la cour de Meklembourg-Schwrin. Ses premiers morceaux se ressentent de la manière sombre qu'il conserva longtems, mais dont il sut enfin se corriger, ménageant la dégradation insensible des sites, soit par l'intelligence des accidens, soit par l'harmonie des couleurs locales, soit par la ressource des reflets. Harnis a prétendu que Thiele fut le premier qui peignit des paysages en pastel. M. de Hagedorn dit que mademoiselle Verner l'avait tenté avant lui, mais que Thiele a perfectionné ce genre. Il a aussi gravé des paysages à l'eau forte. Thiele mourut le 22 mai 1752. Mainoki a fait son portrait; et comme si l'amitié conduisait la main plus sûrement que l'intérêt, c'est un des meilleurs portraits de ce peintre. Thiele s'était encore fait peindre par Fredler,

habile en portraits, né à Pirna, en Saxe, et qui est maintenant attaché à la cour de Darmstadt.

Jacques-Erneste Thoman de Hagelstein, naquit à Lindau en Suabe. L'auteur du nouvel abrégé partage les surnoms entre deux personnages ; il nomme l'un Jacques Erneste, et l'autre Thoman de Landau, qu'il fait tous deux élèves d'Elzheimer. L'Allemagne doit savoir gré à cet écrivain de son zèle pour la multiplication des artistes. M. de Hagedorn (10) a dans sa collection un petit tableau de Thoman qui représente le jeune Tobie prenant le poisson : ce morceau a passé long-temps pour être d'Elzheimel, et le célèbre Cossian, qui le croyait de ce maître, l'a copié avec beaucoup de légéreté, mais il n'y a pas le même finiment.

Fisebhein naquit à Cassel avec de si heureuses dispositions pour la peinture, que le comte de Stadron l'envoya en 1744 à Paris, où il fréquenta l'académie avec beaucoup de succès. De là son Mecène lui fit entreprendre le vôyage d'Italie : Venise fut l'école où il s'arrêta plus longtemps pour profiter des leçons et des conseils du célèbre Piazetta. Fortifié par de si bonnes études dans le dessin, dans la composition historique et dans l'intelligence des cou-

leurs, il fut appelé à la cour du Landgrave de Hesse, où il alla du consentement de son premier protecteur. C'est là qu'il a fait de grands tableaux d'histoire et des portraits qui lui ont mérité les applaudissemens des connaisseurs, la faveur du prince et une pension considérable: Il vient d'être nommé un des membres honoraires de l'académie impériale des beaux-arts, à Augsbourg.

Paul Froger, Tirolien, naquit à Zell sous Welsperg, dans la vallée de Pus'er-Thal, qui fait partie de l'évêché de Brixen ; il y étudia les principes de son art; il se perfectionna sous la conduite de dom Joseph Alberti, au valon de Sienne (flanuster thal). Le pinceau de Froger est recherché; ses figures sont bien dessinées, la force de son expression élève ses sujets de dévotion au sublime. Il consacra son talent à l'ornement des églises en Autriche. Depuis l'année 1754, Froger est recteur de l'académie à Vienne.

Anne-Marie Werner, naquit à Dantzick avec des talens qui devaient la distinguer parmi les personnes de son sexe. Son père, peintre, connu sous le nom de Haïd, en fit son élève, ses dessins et ses tableaux lui ont donné une

place honorable dans l'histoire des artistes : elle merita de bonne heure l'accueil et les bienfaits de la cour de Dresde dont elle est morte pensionnaire à l'âge de 64 ans. Sa célébrité, indépendante de la faveur que les hommes prodiguent volontiers aux femmes qui les égalent, se soutint encore par ses élèves au nombre desquels on cite Jean Emmanuel Gœbel et Chrétien David Muller. Mais c'est ajouter le sceau de l'immortalité à sa réputation que de lui restituer, comme a fait M. Hagedorn, l'invention de peindre les paysages au pastel. Ce connaisseur heureux à découvrir le mérite des femmes artistes, observe encore que mademoiselle Sophie-Frédéric Dinglinger, héritière d'un nom illustre parmi les artistes d'Allemagne, a trouvé un secret semblable à celui de M. Loriot, pour fixer le pastel sans altérer la fraîcheur ni un certain mat des couleurs.

Chrétien-Frédéric Zincke, peintre en émail, actuellement établi à Londres, est né à Dresde en 1683 ; c'est un élève de Sehling, et l'un des plus habiles artistes qui soient sortis de l'académie de Dresde. Avant lui, dit M. Rouquet, personne n'avait manié d'émail avec tant de facilité : avant lui ce joli talent demandait

perpétuellement grâces; quand on en exigeait un peu de vérité on lui passait n ille défauts de peinture, à cause de la difficulté de l'opération : on le regardait comme un talent purement copiste; mais M. Zincke a su soumettre la partie chimique de son art à tout ce que le talent pittoresque demande, et il a peint avec des émaux comme il a peint avec d'autres substances. C'est que M. Zincke possède, comme autrefois Petitaut, des manœuvres et des substances qui lui sont particulières et sans lesquelles ses portraits n'auraient jamais eu cette liberté de pinceau, cette fraîcheur, cet empâtement qui leur donne l'effet de la nature et qui font le mérite principal de ses ouvrages. On pourrait peut-être lui reprocher un peu trop de manière, défaut des peintres qui travaillent vîte; mais on a de la peine à lui pardonner d'avoir voulu être le seul dans son genre et de n'avoir point formé d'élèves. Zincke a fait un nombre prodigieux de portraits à Londres : le sien y a été peint par H. Hiling, et gravé en manière noire par Jean Faber. Son frère cadet, élevé comme lui dans l'école de Dresde, a perfectionné ses études â Londres, et dans l'académie de Vienne. La ville de Leipsick lui doit l'établissement de l'école de dessin, qu'il dirige avec beaucoup de zèle.

NOTES (1).

(1) Le père de SYLVAIN BAILLY était gardien des tableaux du roi, comme nous l'avons dit dans la vie de ce dernier. Il destinait son fils à la peinture, et les *Vies des Peintres allemands*, quoique remplies d'excellentes observations, sont l'ouvrage de la jeunesse de ce philosophe célèbre. C'est une ressemblance de plus qu'a Sylvain Bailly avec Socrate, fils d'un sculpteur, et que son père destinait à la sculpture.

(2) Beaucoup de peintres ont eu plus de talent et de réputation que Solimène, tels que Raphaël, Michel-Ange, le Dominicain, Annibal Carrache, etc.; mais aucun n'a vécu aussi longtemps. Il est mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, aimé, estimé et honoré de tout le monde. Il était à la fois peintre et poète. L'école d'Italie le regarde comme un de ses fondateurs.

(3) Lely, et non pas Lelly, est encore une preuve que

(1) Les Notes sont de C. DE PALMÉZEAUX, éditeur de l'Ouvrage.

la peinture mène aux plus grands honneurs. Lely ayant fait le portrait de Charles II, ce monarque le nomma son premier peintre et le fit chevalier. Il est vrai que Lely le méritait bien ; ses portraits étaient admirables, et cependant il n'avait jamais été en Italie.

(4) Il y a eu deux Kneller, tous deux nés à Lubeck. Le premier s'appelait *Jean Zacharie;* il fut fameux pour le portrait, l'architecture et la peinture à fresque. Celui-ci, dont parle Bailly, s'appelait *Godefroy Kneller.* La fortune immense qu'il fit en Angleterre prouve que les Anglais d'alors savaient encourager les talens. Raphaël d'Urbin fut sur le point d'être nommé cardinal, et Kneller fut nommé baronnet.

(5) Jamais peintre ne fut plus digne que *Mengs* de porter le nom de *Raphaël.* Lorsque j'allai à Rome en 1789, tout le monde en parlait avec admiration, et j'y ai vu de lui des tableaux qui sont dignes des plus grands maîtres. Il fut non seulement excellent peintre, mais encore législateur en peinture. *Voyez* ses ouvrages publiés par le chevalier Azara, ami du cardinal de Bernis, éditeur de son poëme sur *la Religion,* et ambassadeur d'Espagne sous le règne du directoire exécutif de France. Raphaël Mengs ayant écrit sur la peinture de la manière la plus lumineuse, a beaucoup de ressemblance avec l'immortel Léonard de Vinci, le plus grand homme que les arts ayent vu naître. Heureux les peintres qui rappellent Raphaël Mengs et Léonard de Vinci! On peut bien dire qu'ils possèdent à fond la théorie et la pratique. Il a existé un *Ismaël Meng,* peintre en émail et estimé



en Saxe, qu'il ne faut pas confondre avec Raphaël Mengs.

(6) Le nom de Muller est extrêmement commun en Allemagne : il y a eu avant celui-ci, et Gabriel Muller, qui lui succède, un Jean Sigismond Muller, élève de Joachim Sandrart, qui voyagea en Italie et fit de très-beaux ouvrages en petites figures. Ces Muller me rappellent les Wanloo, que l'on confond souvent ensemble.

(7) Il ne faut pas être étonné de voir souvent dans ces notices le nom du célèbre graveur Wille accompagné de grands éloges. Wille les méritait à tous égards, et d'ailleurs Sylvain Bailly naquit aux galeries du Louvre, où il demeurait. Les deux Bailly et Wille étaient amis et voisins.

(8) Cet article sur Rothenhamer est un peu trop court; il a beaucoup travaillé et dans beaucoup de genres : quelques personnes l'ont surnommé le Michel-Ange d'Allemagne. Il a puisé ses sujets dans la fable et dans l'histoire sainte; son pinceau est tour à tour ferme et gracieux, moëlleux et sévère. Il est regardé comme fondateur d'une école.

(9) M. David en a peint bien davantage. Son tableau du couronnement de l'impératrice Josephine est bien supérieur à tous les tableaux des peintres allemands dont on parle ici, quoique ces derniers ayent beaucoup de mérite.



(10) Le nom de Hagedorn revient souvent dans ces notices, et cela n'est pas étonnant; il paraît que ce M. de Hagedorn avait un cabinet composé de morceaux très-précieux tirés de l'école allemande, et qu'il a écrit sur la peinture. Etait-ce le même Hagedorn qui était littérateur et poète, et qui a composé des fables dans le goût de La Fontaine? Je prie le lecteur de m'en instruire.

(11) J'apprends avec plaisir qu'Anne-Marie Worner a composé de beaux dessins et de beaux tableaux; car les femmes, dans tous les temps et dans tous les pays, ont montré beaucoup de talens pour la peinture : les femmes peintres, ou les peintresses, qui existent à présent en sont la preuve. Nous venons de perdre madame Guyard, qui excellait dans les portraits et dans plusieurs autres genres; mais elle a laissé tant de rivales! Qui égalera jamais madame Chaudet dans l'expression animée et ingénue qu'elle donne aux enfans? Madame Vallayer-Coster dans celle des fleurs? Mesdemoiselles Gérard et Capet, madame Mongès, et surtout madame Benoît, n'ont-elles pas la touche la plus moëlleuse, la plus gracieuse et la plus suave? Je ne parle point de madame Lebrun, née Vigée, dont la réputation est faite depuis longtemps, et qui est au-dessus de l'éloge et de la critique. N'aurais-je pas encore à nommer pour les tableaux à l'encaustique mademoiselle Morin? Mademoiselle Pautin pour la miniature, et mesdames Jouenne et Decaux, nées Millet-Mureau, pour les fleurs? N'aurais-je pas à nommer, pour différens autres genres, mesdemoiselles Eugénie de Laporte et Caroline de l'Estre? Mademoiselle Belloni pour le portrait en mosaïque? et enfin, mes-

dames ou mesdemoiselles Davin, de Rigni, Guillemard, Kugler, Lemoine, Lorimier, Mayer, Auzou, Banliard, Bonnien, Chezi-Quevanne, Dabos, Vallier, Verrier-Maillard, Villers et Legrand, dont les ouvrages dans différentes expositions, soit particulières, soit publiques, ont attiré et fixé les regards d'amateurs. aussi éclairés que savans? O Angélica Kauffman! où es-tu? J'ai admiré avec transport les tableaux que tu as offert à ma contemplation dans mon dernier voyage à Rome. Toi seule ne prouverais-tu pas aux détracteurs de ton sexe que le pinceau, dans les mains de la beauté, peut devenir le sceptre du génie? Qui peut mieux en effet peindre les Grâces que les Grâces mêmes?

HISTOIRE

DES MATHÉMATIQUES.

PREMIER EXTRAIT.

Les qualités que l'on demande à un homme qui écrit l'histoire du monde, nécessaires à M. de Montucla ne lui suffisaient pas. Il fallait que l'historien des mathématiciens le fût lui-même. Il lui fallait joindre à la philosophie, à cette critique éclairée qui est le flambeau de l'histoire, une connaissance profonde et générale des sciences dont il avait à suivre les progrès. Dans les siècles qui nous ont précédés, un grand nombre de génies ont passé, dont les travaux ont porté les sciences au degré de perfection où nous les voyons. Bornées aux premiers besoins de la vie, les mathématiques furent d'abord aussi simples que leurs inventeurs étaient grossiers. Elles s'accrurent quand les besoins se multiplièrent, et bientôt une noble curiosité, née du repos et du loisir,

vint étendre et perfectionner ces premières découvertes dues à la nécessité.

Le premier principe de géométrie que le hasard fit connaître, quelque simple qu'il fût, devint un objet d'admiration et la source des découvertes qui le suivirent. Celles de nos contemporains nous servent de degrés pour les surpasser. C'est ainsi que s'est élevé l'édifice sublime que nous admirons. Ses accroissemens n'auront d'autres bornes que le moment de quelque grande révolution qui replongera l'univers dans la barbarie, et les sciences dans le néant.

M. de Montucla débute par établir la nature et l'objet des sciences dont il va développer les commencemens. Il découvre leur utilité à ceux qui regardent leurs recherches comme vaines. Il prend delà occasion de les venger d'une autre espèce d'adversaire qui, déprimant des sciences trop au-dessous d'eux, veulent placer même les derniers littérateurs avant les beaux génies qu'elles ont produits. Il n'y a point de prééminence entre elles et les belles lettres. Le premier est celui qui, dans son art, touche de plus près à la perfection. C'est un reste de l'ancienne barbarie d'attribuer le génie exclusivement à l'éloquence et aux arts agréables. On a reconnu que celui qui s'était immortalisé par la disposition sublime du système

de l'univers, pouvait au moins partager la gloire du poète qui l'avait chanté.

Dans le livre second, Montucla entre en matière.

« L'histoire des sciences, de même que celle » des empires, a ses commencemens enveloppés » de ténèbres et d'incertitude; les premiers pas de » l'esprit humain, faibles et obscurs, durent exciter si peu l'attention de ceux qui en furent les » témoins; qu'on ne doit point s'étonner que leurs » traces soient presque entièrement effacées : » et cette raison se joint à notre égard à celle de » l'éloignement des temps où ils se rapportent. »

Il est aisé de se figurer quelle fût l'origine de la plupart des sciences. L'arithmétique, peut-être la plus ancienne, fut plus nécessaire où il y avait plus de commerce; et quand les premiers hommes n'auraient compté que les jours, les années, leur âge et leurs troupeaux, ce sont les commencemens de l'arithmétique. On a, bientôt après, inventé des signes pour soulager la mémoire dans les calculs un peu longs. Mais on remarque que tous les peuples recommencent après avoir compté dix, et cela vient, sans doute, de l'usage indiqué par la nature de compter par les doigts. La géométrie naquit de la nécessité de diviser les temps; l'astronomie, du loisir et de la curiosité; la navigation, du com-

merce, et la mécanique, de la nécessité de transporter des fardeaux. Il serait ensuite assez curieux de connaître chez quel peuple on eut les premières idées de ces sciences. Mais comme ces sciences ont leur principe dans les besoins communs à tous les hommes, tous les hommes eurent donc part à leur découverte. Leurs progrès furent plus lents, selon le génie de ces peuples. Il y a telle nation où ces connaissances, acquises il y a bien des siècles, sont encore au berceau.

C'est au temps où la Grèce naturalisa chez elle les découvertes et les idées des peuples voisins, qu'il faut chercher une notion plus précise des premiers pas de la géométrie.

Les autres sciences étaient si peu de chose, que les mathématiques alors n'étaient que la géométrie.

Thalès en fut le fondateur; il voyagea dans l'Egypte; initié dans les mystères de ses prêtres, il y puisa le germe des vérités mathématiques qui se développa dans sa patrie et y produisit de si beaux fruits. Il enseigna la rondeur de la terre, la vraie cause des éclipses de lune et de soleil; il en prédit une, et l'évènement vérifia sa prédiction.

Anaximandre, qui lui succéda, fut l'inventeur de la sphère et des cadrans solaires.

L'invention des cartes géographiques les suivit de près.

Anaxagore apprit d'autres vérités, et fut persécuté par ceux même qu'il éclairait. Il fut accusé d'athéisme pour avoir enseigné que les astres étaient matériels, comme Galilée le fut depuis pour avoir démontré le mouvement de la terre. L'imputation d'athéisme est la dernière ressource de l'envie; c'est le crime de ceux à qui on n'en peut trouver d'autres.

Tandis que ces philosophes s'élevaient dans la Grèce, l'école qui porte le nom de Pythagore se formait en Italie. Ce philosophe fut élève de Thalès, de grands talens et de telles leçons développèrent bientôt un grand homme; avide de tout connaître, il passa dans les Indes; et après avoir vu tous les sages du monde, il rapporta ses lumières en Italie, dont il fût le législateur. Sa patrie, devenue la proie des tyrans, n'était plus l'asyle d'un sage.

Il est fameux par la découverte de la propriété connue des triangles-rectangles; mais ceux qui ont bâti là-dessus la fable du sacrifice de cent bœufs, qu'il offrit en action de grâces, connaissaient bien peu ses idées et ses dogmes. Celui qui rapporta des Indes le système de la métempsycose, devait respecter la vie des animaux qu'animaient les ames de ses ancêtres.

Ces Pythagoriciens qui firent de grands progrès dans la géométrie, eurent aussi des idées assez justes sur l'astronomie. Si cette science occupe plus de place que les autres dans les premiers livres de M. de Montucla, c'est que son objet intéressant plus la curiosité des hommes, fit qu'ils y donnèrent plus de soins.

Ces philosophes connaissaient dès lors l'obliquité de l'écliptique, la rondeur de la terre et celle des autres astres, l'existence des antipodes, idée si naturelle et si vraisemblable, qui qui fut cependant combattue dans des siècles bien postérieurs, mais plus barbares; le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil au centre de l'univers. Ces vérités qui ont aussi fait connaître le vrai système du monde, étaient connues de Pythagore; c'était la pensée d'Aristote, et il y a lieu de le croire. Comme lui, d'après les réflexions de M. de Montucla, il avait déjà appris des Egyptiens que Vénus et Mercure avaient leur cours autour du soleil. Il fut le premier qui apprit aux Grecs que l'étoile du soir et celle du matin était Vénus, qui tantôt suivait le soleil et se couchait après lui ou le précédait, et paraissait avant son lever. Les comètes n'étaient point un sujet d'effroi pour les Pythagoriciens; ils savoient que ces astres ont un cours réglé, et que se montrant dans une

partie d'une orbite infiniment allongée, elles n'annoncent pas plus le malheur des états que les autres planètes dont la route est mieux connue. Une découverte dont il faut encore faire honneur à Pythagore, c'est celle de la musique; non que jusqu'à lui les hommes n'eussent point connu le plaisir des sons et de l'harmonie, mais il fut le premier qui en donna des principes. On peut voir dans l'ouvrage même, cette partie traitée avec méthode et avec clarté. Après une foule de philosophes, qui tous ont cultivé les mathématiques, se présente le célèbre citoyen d'Abdère, Démocrite, profond géomètre, physicien ingénieux, éclairé dans la morale. L'universalité de ses connaissances fit dire à Socrate qu'il méritait d'être comparé à ceux qui ont remporté la palme dans les cinq combats des jeux olympiques. On lui doit l'un des premiers systêmes de l'univers, qu'Epicure a conservé et rendu fameux par ses vers. Hypocrate qui fut mathématicien par hasard et par infortune, sera toujours connu par les lunules qu'il quarra.

« Il serait satisfaisant pour nous de pouvoir
» faire connaître par quels degrés les premiers
» philosophes Grecs s'élevèrent aux connais-
» sances astronomiques dont nous venons de
» les voir en possession. Cette partie de notre

» histoire serait sans doute très-agréable aux » esprits philosophiques ; et quoique destitués » de monumens propres à nous y conduire » d'une manière certaine, nous ne devons pas » la négliger entièrement. C'est danscette vue » que nous allous développer quelques-uns des » raisonnemens qui purent guider ces anciens » astronomes dans leurs découvertes. Si ce » n'est la vraie marche de l'esprit humain, elle » est du moins si naturelle, que nous pouvons » croire qu'elle en est fort approchante. »

Nous avons rapporté ce morceau en entier, afin de faire juger du style de l'auteur, qui nous a paru exact, coulant et fait pour les matières qu'il traite; simple, quand elles le demandent, il s'élève avec elles, et ne s'éloigne jamais de cette précision qui laisse aux choses toute leur force et tout leur éclat.

La nécessité de régler le retour des travaux et des fêtes, imposa à toutes les sociétés policées le soin d'établir une manière fixe de compter le temps. Les apparitions constantes de la lune furent le premier moyen dont on se servit; mais comme elles n'indiquaient pas la succession des saisons, d'où dépendaient les premiers travaux des hommes, on divisa l'année par ces mêmes saisons, et par le cours du soleil qui en est le père.

On remarqua que douze lunaisons remplissaient à peu près la durée d'une révolution du soleil. On la partagea donc en douze portions qui furent appelées mois ; mais on s'apperçut bientôt qu'elles anticipaient l'une sur l'autre, et la difficulté de les accorder, fit que les Egptiens s'en tinrent à l'année solaire seule, et que les Arabes ne comptèrent que par lunes. Les Grecs s'obstinèrent à les conserver toutes deux, et cela donna lieu aux tentatives d'un grand nombre d'astronomes. Meton est un des plus fameux par son cycle de dix-neuf ans, dans lesquels il y en avait sept où l'on intercalait une lunaison. Ce cycle fut admiré des Grecs, et surnommé le nombre d'or. Mais quelque commode qu'il parût d'abord, il y fallut bientôt de nouvelles corrections. Callippe, Hypparque y travaillèrent. La période de Callippe fut celle qui prevalut; on s'en servit jusqu'au temps où le concile de Nicée corrigea une erreur de quatre jours qui s'y était accumulée.

Nous parvenons enfin à l'école Platonicienne, l'époque des grands progrès de la géométrie. Platon, comme les philosophes qui l'avaient précédé, quitta la Grèce pour se rendre plus digne d'elle. Il alla consulter les prêtres d'Egypte, les Pythagoriciens d'Italie. Son amour pour la géométrie lui fit mettre une inscription

sur sa porte, qui en défendait l'entrée à ceux qui l'ignoraient. Il est aisé d'imaginer qu'un goût si vif, secondé d'un aussi beau génie que celui de Platon, lui fit faire d'heureuses découvertes. Il fut l'inventeur de l'analyse, la première découverte remarquable. Ses disciples surent les sections coniques. On trouvera ici une idée des connaissances des anciens sur ces courbes, si familières aujourd'hui à nos géomètres. La seconde, sont les lieues géométriques. On s'occupait dans l'école Platonicienne de ses considérations abstraites; elles donnèrent naissances à deux fameux problêmes qui exercèrent longtemps les géomètres. Ce sont la duplication du cube et la trissection de l'angle; les savans en trouveront ici l'histoire avec les principales solutions qui en ont été données.

Le quatrième livre commence avec l'institution de l'école d'Alexandrie, école fameuse qui a donné un grand nombre de géomètres et d'astronomes. Euclide, si célèbre par ses élémens de géométrie, qui sont encore la première lecture de tout homme qui veut s'occuper de cette science. Aristarque de Samos, le premier qui recula les bornes de l'univers, jusqu'à lui on avait mal connu la distance immense du soleil à la terre. On ne s'imaginait pas que cet astre fût beaucoup plus loin que la lune. Il ap-

prit que son éloignement était dix-huit ou vingt fois plus grand. Quoique cette détermination soit près de vingt fois trop petite, elle aggrandissait la sphère de l'univers. Un géomètre fleurissait alors à Syracuse, le grand Archimède, plus connu par son génie que par le sang royal dont il était né. Nous ne nous arrêterons pas à faire connaître un homme fameux. Nous sommes obligés de passer rapidement. L'auteur examine l'histoire des miroirs ardens avec lesquels il brûla la flotte des Romains. Ce fait qui a été longtemps un sujet de dispute entre les savans, a été éclairci, il n'y a pas longtemps, par M. de Buffon, qui en a pronvé la possibilité; mais on peut remarquer que le fait, pour n'être pas impossible, n'en est pas moins faux, car l'exécution en est si difficile, qu'il aurait fallu que les Romains se fussent prêtés d'eux-mêmes à laisser brûler leurs vaisseaux, pour qu'Archimède ait eu tout le temps nécessaire pour disposer ses machines.

En revenant à l'école d'Alexandrie on trouve Erastosthène qui mesura la circonférence de la terre. Apollonius, appelé par les anciens le grand géomètre, il nous a laissé sept livres de coniques qui donnent une grande idée de son génie. Après lui vint Conon, Hypparque, dont le nom sera toujours cher à l'astronomie; il

jeta les fondemens de la théorie du soleil et de la lune (pour parler la langue des astronomes): il eut le courage d'entreprendre un catalogue des étoiles, et eut le bonheur d'y réussir, aussi bien que son siècle le lui permettait. Dans un grand nombre de noms moins connus qui les suivirent, on trouve Théodose, auteur des Sphériques, qui nous sont restées et qui portent encore son nom. «Si le nombre des découvertes, etc., p. 284 ». L'école d'Alexandrie produisit alors le plus fameux des astronomes anciens, Ptolémée, né à Ptolémaïde, le constructeur du système de l'univers qui porte encore son nom. Quoiqu'il soit aujourd'hui démontré faux, il fut longtemps le seul adopté; la manière dont il expliqua les apparences du cours des astres est trop peu simple, pour être la marche de la nature; mais elle était assez géométrique et c'était la première qu'on eût donnée. On peut voir ici ce système si connu, et tous les épicicles que son auteur imagina pour expliquer les mouvemens rétrogrades et les stations des planètes, en conservant toujours à la terre cette immobilité, qui était la source de tant d'absurdités. On a de lui l'*Almageste*, qui veut dire en arabe, *le très-grand ouvrage.* Ce livre fut longtemps les seuls élémens d'astronomie que l'on connût; il doit être encore esti-

mé aujourd'hui ; un projet aussi utile, aussi vaste doit faire honneur à un homme qui l'entreprit du temps de Ptolémée. Il avait composé un traité d'optique qui a été perdu, où il expliquait assez bien la grandeur excessive des astres vus à l'horison. On imagine aussi que ce philosophe avait connaissance de la réfraction astronomique, dont on n'a fait usage pour corriger les hauteurs que longtemps après.

Sous l'empereur Julien, fleurissait à Alexandrie Diophante, que l'on peut regarder comme l'inventeur de l'algèbre. Il y a telles de ses questions arithmétiques résolues, avec beaucoup d'adresse. Après lui vint Pappus qui ne fut presque que compilateur. Ses collections mathématiques laissent cependant voir, dit M... quelques traces de génie. Hipatia, célèbre par des talens rarement accordés à son sexe, Dioclès viennent fermer la succession des hommes célèbres qui se sont illustrés sous l'empire grec. La décadence des arts précède de quelque temps la ruine des empires : on ne voyait déjà plus que des écrivains si élémentaires, que dans des temps plus heureux à peine ils auraient mérité le nom de mathématiciens. La prise de Constantinople porta le dernier coup, et la barbarie succéda au goût qui commençait à s'affaiblir. L'école d'Alexandrie subsistait en-

core, et de nouveaux génies auraient pu rénaître sous les troubles qui agitèrent l'orient, et l'invasion des Arabes; par eux fut brûlée la bibliothèque d'Alexandrie, le dépôt des connaissances humaines qui périrent avec elle.

HISTOIRE

DES MATHÉMATIQUES.

SECOND EXTRAIT.

LES progrès de ces sciences dans l'orient font le sujet de la seconde partie. Il est naturel de commencer par les Arabes qui en furent les restaurateurs. Ces peuples ne sont point tels que la différence des maux et la distance des lieux nous les ont fait juger. Adonnés à une vie pastorale et errante, la poésie, l'éloquence étaient en honneur chez eux ; ils ne furent barbares que lorsque livrés au fanatisme, l'esprit de conquêtes devint l'esprit de leur religion. « Ainsi lorsqu'ils brûlèrent la bibliothèque » d'Alexandrie, ils ne firent que suivre l'impétuosité passagère d'un zèle emporté, et les » ordres d'un chef despotique dont la barbarie » ne doit pas être mise sur le compte de la » matière éthérée. Il vint bientôt un temps où

» ils auraient regardé ce trésor comme un des
» précieux avantages de leur conquête....

» Les Arabes, nouveaux sectateurs de Mahomet, furent pendant près d'un siècle et
» demi ce que doit être un peuple uniquement
» occupé de projets d'agrandissement et de
» conquête; ils firent pendant tout ce temps
» peu de cas des sciences qu'ils voyaient en
» estime chez leurs ennemis ».

Le calife Almansor fonda leur goût pour les sciences, et ce goût s'y développa davantage sous ses successeurs. Le nom d'Aaron Raschid est connu par des traits d'humanité et d'amour pour les arts. Un de ses fils Almamon, qu'il avait fait instruire dans les sciences, y fit des progrès considérables. Ce jeune prince les protégea particulièrement quand il fut monté sur le trône; des livres manquaient à l'émulation des arabes; il en acheta par ses victoires en donnant la paix à Michel III, empereur de Constantinople; il imposa pour condition de lui fournir toutes sortes de livres grecs. C'est ainsi qu'au lieu de richesses, on vit les connaissances humaines offertes en tribut au vainqueur.

On trouve ici une foule d'Astronomes dont les noms sont fort baroques et les connaissances profondes. Allategnius en doit être cependant

excepté; il suivit le système de Ptolémée, mais il le rectifia, et dans bien des points il approcha plus près de la vérité que lui. On doit lui tenir compte d'avoir apperçu le mouvement de l'apogée du soleil.

Les autres parties des mathématiques furent aussi cultivées chez les Arabes; mais elles ne se perfectionnèrent point dans leurs mains. Notre manière de compter les chiffres dont nous nous servons, leur fut familière avant d'entrer dans nos contrées. Cependant l'invention en est due aux Indiens. On peut voir ici de savantes discussions là-dessus, avec les anciennes figures des chiffres, et les changemens qu'elles ont soufferts. On rapporte de l'esprit calculateur des Indiens, qu'un de leurs rois, charmé de l'invention du jeu des échecs, promit de donner à son auteur tout ce qu'il exigerait pour sa récompense. L'Indien demanda seulement autant de bled qu'il en faudrait en commençant par un grain, et en doublant autant de fois qu'il y avait de cases dans son échiquier; c'est-à-dire soixante-quatre fois. Le roi s'indigna presque d'une demande si peu proportionnée à sa magnificence; mais ayant ordonné qu'on le satisfît, il fut bien étonné de la quantité de bled qui eût été nécessaire pour cela. L'auteur arabe, qui raconte ce

fait, suppute qu'il faudrait 32,768 villes, toutes en greniers pour l'emmagasiner, et Vallis a calculé que l'amas en formerait une pyramide de trois de nos lieues moyennes en hauteur, longeur et largeur.

L'algèbre appartient avec plus de justice aux Arabes. Le nom qu'elle porte est dérivé de leur langue : mais il est ridicule d'imaginer que Geber en soit l'inventeur, et que ce soit à cause de lui qu'elle s'appelle algèbre. La conformité des noms a pu seule fonder une opinion si fausse.

Les Persans, successeurs des Chaldéens, étaient, pour ainsi dire, forcés par le climat de s'appliquer à l'astronomie et aux mathématiques qui sont liées avec elle. Les peuples en étaient si jaloux, qu'ils firent une loi, suivant laquelle il n'y avait qu'eux qui pussent l'étudier. On n'accordait que rarement à un étranger la faveur de l'apprendre chez eux. Ils n'y firent pas cependant de grands progrès; ils travaillèrent seulement à corriger le calendrier, et lui donnèrent une forme assez correcte. Il y eut chez eux quelques géomètres qui firent honneur à la nation. En marchant vers l'orient on rencontre les Chinois, ce peuple si fameux par son antiquité, ce peuple amateur des arts, qui n'en doit l'invention peut-être qu'à lui-

même, mais qui ne les perfectionna jamais.
« Si l'on ne jugeait de l'état des mathématiques
» chez eux que par la longue suite de siècles,
» depuis lesquels ils se vantent d'en être en
» possession, et par l'importance qu'ils donnent
» à une de leurs principales parties, savoir,
» l'astronomie, il faudrait les regarder comme
» les plus habiles mathématiciens de l'univers.
» Chez eux toutes les inventions sont plus an-
» ciennes que chez les autres peuples ; mais
» elles en sont toutes encore au premier pas.
» De savans européens, établis à la Chine, ont
» recherché quelles étaient les causes qui avaient
» ainsi retardé les progrès des sciences, et ils
» ont pensé que c'était le peu d'encouragement
» qu'on y a toujours eu pour les cultiver. Le
» seul moyen qu'aient les Chinois pour s'avan-
» cer en l'étude des lois et de la morale, c'est
» la carrière des distinctions honorables. » Celle
des mathématiques est bornée et n'a qu'un
petit nombre de places à remplir. « Mais chez
» les Grecs à qui les sciences doivent tant,
» l'étude de la nature et de la philosophie ne
» fut jamais le chemin de la fortune. » Le fut-
elle jamais chez nous qui les cultivons avec
tant de succès ? Il faut l'avouer, il y a un génie
qui caractérise les nations. Tantôt timide et
froid, il n'abandonne point l'exemple qui lui

sert de guide. La nécessité et la lente expérience lui font acquérir seulement quelques connaissances indispensables. Tantôt sublime et hardi, il voit d'un coup-d'œil la fécondité d'un principe, et une première découverte n'est pour lui qu'une source qui en va produire mille. Les Chinois n'ont point été doués de ce génie inventeur, noble apanage des Grecs, dont aujourd'hui les Européens semblent avoir hérité. Qu'on nous permette ici une réflexion, c'est qu'il ne faut pas toujours regarder comme inventeurs ceux qui ont fait une découverte; ce n'est le plus souvent que l'ouvrage du hasard. Toutes les plus utiles inventions des arts lui sont dues; le vrai génie est celui qui les perfectionne, qui en étend l'usage. Il n'est point donné à l'homme de percer le voile de la nature; mais si ce voile s'ouvre, le plus grand homme est celui qui tire le plus d'avantages de cette lumière passagère dont il a été frappé.

Avant l'arrivée des Européens chez les Chinois, l'arithmétique n'était que les règles les plus nécessaires, la navigation, quoiqu'ils connaissent la boussole, n'était qu'une manœuvre grossière; leur musique était barbare; l'astronomie seule était en honneur. Il est prouvé qu'ils ont des observations durant une longue suite de siècles, qui remonte jusqu'à 2449 ans

avant J. C., près de cent ans avant le déluge, selon la chronologie des hébreux. Cela a donné lieu a bien des contestations pour et contre, afin d'accorder la vérité des livres saints et la certitude presque géométrique des observations chinoises.

Avec ce travail utile, leurs connaissances en ce genre sont encore fort bornées. Les missionnaires sont les astronomes de l'empereur, et réforment le calendrier.

« Les Indiens, malgré leur indifférence pour » tout ce qui ne va pas directement au bien- » être corporel, n'ont pas laissé d'être sensi- » bles au spectacle des loges célestes, et l'on » voit parmi eux une espèce d'astronomie. » Ils font la lune plus éloignée de nous que le soleil; et ce qui est remarquable, c'est qu'ils sont aussi attachés à cette opinion qu'on l'est ailleurs à des disputes de religion. Ce fanatisme même l'emporte sur l'autre. « Un brame et un » missionnaire étant ensemble dans la même » prison, le premier souffrait assez patiem- » ment que l'autre entreprît de le désabuser » du culte de Brama; mais lorsque, dans d'au- » tres conversations, il vit que le missionnaire » prétendait que le soleil était au-delà de la » lune, c'en fut fait; il rompit entièrement » avec lui, et ne voulut plus lui parler. »

Chez des peuples moins barbares, mais plus guerriers, les sciences firent moins de progrès que chez les Chinois. Rome, toujours active, ne s'abandonna jamais aux spéculations qui font les progrès des sciences. Cette curiosité même, qui les fait naître, paraît lui avoir manqué tout à fait; elle n'eut peut-être d'émulation que pour celle qui, faisant connaître de nouveaux climats, de nouveaux peuples à subjuguer, semblait ne reculer les bornes du monde que pour étendre son empire.

L'éloquence fut cultivée à Rome, parce que Rome était républicaine. Ce goût subsistait avec l'ardeur des conquêtes qui semble étouffer tous les autres. Dans les premiers siècles, leur ignorance était si profonde, qu'ils ne reconnaissaient pas d'autres divisions de la journée que le lever et le coucher du soleil. Papirius fut le premier qui y fit placer un assez mauvais cadran solaire. On ne trouve rien dans leur histoire jusqu'à la réformation de Jules-César, qui est trop connue pour en parler ici.

Dans le huitième siècle de l'ère chrétienne, on trouve Gerber qui transmit aux occidentaux l'arithmétique dont nous faisons usage aujourd'hui. Longtemps après, Alphonse, en Espagne, faisait avec une dépense digne d'un prince, travailler des astronomes aux tables

qui ont porté son nom. Roger Bacon, assez grand homme pour naître dans un siècle plus éclairé, connu par l'invention d'un art qui n'est destructeur que parce que les hommes le sont. Le treizième siècle enfanta une découverte plus utile, celle des lunettes, qui rendent la vue aux vieillards dont l'âge affaiblit les sens. La boussole, dont l'invention intéresse le monde entier, la suivit de près, enhardit à tenter de grands voyages et à découvrir les nouveaux mondes. On trouvera ici des discussions curieuses sur l'ancienneté de ces deux découvertes.

L'algèbre parut au commencement du quinzième siècle; Léonard, de Pise, la transplanta de l'Arabie dans nos contrées. Avec elle parurent aussi les restaurateurs de l'astronomie, Purbach, connu par plusieurs découvertes et par son disciple Regis-Montanus. Celui-ci fit un grand nombre d'observations et d'ouvrages utiles; mais qui ne nous fournissent rien pour cet extrait. Walter, son élève, s'est rendu fameux pour avoir été le premier des modernes qui s'apperçut de la réfraction astronomique.

Les semences qu'avait jeté Regis-Montanus et quelques autres, produisirent une ample moisson dans la géométrie au seizième siècle. Plusieurs circonstances contribuèrent à produire cette heureuse révolution dans les

esprits, la connaissance de la langue grecque qui était le dépôt des connaissances des anciens. La décadence de l'empire grec, arrivée en 1552, est aussi l'époque de nos lumières. Une foule de savans, fuyant les malheurs de leur patrie désolée, se retirèrent en Italie, y portèrent leur langue et les richesses qu'elle renfermait. De proche en proche la lumière se répandit dans tout l'occident.

On trouve dans ce siècle beaucoup de commentateurs, beaucoup de traducteurs; et quoiqu'il ait produit Copernic, on peut dire que l'esprit général ne fut pas celui de l'invention. « On fit à peu près alors ce qu'on doit attendre » de l'esprit humain; il fallait commencer à » faire en quelque sorte l'inventaire de connais» sances qu'on tenait des anciens; il fallait se » familiariser avec elles, avant de songer à en » acquérir de nouvelles. »

La résolution des équations du second degré appartient aux Arabes, et c'est Lucas de Bargo qui la fit connaître aux occidentaux. Tartalea découvrit celle du troisième, et Cardan, qui n'a fait que perfectionner sa méthode, en est regardé comme l'inventeur. Le quatrième degré paraissait plus difficile; cependant un jeune italien, Ferrari, vint à bout d'en résoudre les équations. Toutes ces choses doivent être lues

dans l'ouvrage même. Nous nous hâtons de passer à Copernic, au fondateur de l'astronomie moderne.

Pendant qu'on travaillait de toutes parts à faire fleurir l'astronomie, mais sans s'écarter encore de la route que les anciens avaient tenue, Copernic, libre des préjugés sous lesquels les esprits étaient depuis si longtemps asservis, a fait soumettre à l'examen les raisons qui avaient fait croire jusqu'alors que notre habitation était le centre de l'univers et des mouvemens célestes. Frappé de la faiblesse de ces raisons et des inconvéniens sans nombre qui suivent de l'immobilité de la terre, il travaillait à relever de ses ruines le véritable système de l'univers; il osait enfin le publier malgré l'air de paradoxe qui l'accompagne auprès du vulgaire, et les contradictions qu'il prévoyait.

Il eut assez de génie pour concevoir l'arrangement simple du système de l'uvivers, assez de fermeté pour heurter de front les idées reçues; et le courage nécessaire pour braver les clameurs d'un peuple de demi-savans, dont le faible mérite tombait avec les opinions de Ptolomée. Ces qualités réunies doivent caractériser un grand homme. Son système fit beaucoup de bruit dans l'Europe, et occasionna des querelles très-vives pendant près d'un siècle.

Les astronomes et les physiciens furent aux prises à ce sujet : à la vérité, les armes étaient bien inégales. « Les partisans de Copernic » étaient des astronomes du premier ordre, des » hommes guéris des préjugés de la philosophie » ancienne. On ne voyait presque de l'autre » côté que des péripathéticiens qui propo- » saient les plus ridicules argumens; des théo- » logiens qui jugeaient une question qu'ils n'en- » tendaient pas, de ces hommes enfin qui, dans » tous les siècles, auraient été des obstacles aux » progrès de la philosophie et de la raison. »

Tout le monde connaît le décret de l'inquisition contre une opinion purement philosophique, et les persécutions qu'elle attira à Galilée. C'est vouloir couvrir la religion d'un ridicule que de lui faire employer des anathêmes contre des démonstrations.

Ticho vient après Copernic. Assez éclairé pour connaître ses avantages, et la vérité de son système, il fut assez faible pour être sensible à la vanité d'en fonder un qui portât son nom. Si Copernic eut l'avantage d'avoir mieux rencontré le vrai système du monde, Ticho l'emporta sur lui par ses observations assidues qui étaient alors bien nécessaires à l'astronomie, pour confirmer ou pour détruire les hypothèses. Enfin, cherchant la tranquillité si nécessaire au

travail, Ticho avec tous ces hommes dont il avait besoin pour l'aider dans ses observations, se retira dans l'île d'Huene, que lui donna le roi de Danemarck ; et les sciences qui peuplèrent ce désert donnèrent à son habitation le nom d'Uranibourg.

HISTOIRE

DES MATHÉMATIQUES.

TROISIÈME EXTRAIT.

L'OBJET du second volume, le beau siècle des mathémathiques n'est pas aussi susceptible d'extrait. La partie de l'ouvrage la plus agréable à ceux qui sont géomètres, ne peut l'être à ceux qui ne le sont pas. On trouvera ici l'histoire et l'esprit des découvertes d'une foule de grands hommes, et les méthodes difficiles et abstraites qu'ils ont employées; leurs recherches profondes n'intéressent que ceux qui ont le courage de les suivre dans une route pénible, mais le tableau même des grands hommes qu'un siècle a produits appartient à l'univers.

Un écossais, Neper, par l'invention la plus utile et la plus ingénieuse, par le présent des logarithmes qu'il fit aux calculateurs, ouvrit la carrière brillante de ce siècle. Guldin alors

déterminait le centre de gravité des figures, et trouvait la règle fameuse qui porte son nom, Cavalleri, à Milan, reculait les bornes de la géométrie par la méthode des indivisibles. Cette méthode, qui n'est que celle d'exhaustion des anciens, devint féconde entre ses mains, et lui fit faire un grand nombre de belles découvertes. Elle est l'époque où l'on doit commencer à compter les grands progrès de la géométrie. Fermat et Roberval commençaient à fleurir alors. Celui-ci imagina une manière de trouver les tangentes des courbes. Il eut l'idée d'appliquer le mouvement à la résolution de ce problême, et sa méthode a beaucoup d'affinité avec les fluxions de Newton. Cela ne fait aucun tort à la gloire de ce grand homme, car l'autre sentit le principe, mais ne sut pas le développer.

Une courbe fameuse, la cycloïde, excita de vives contestatiens entre les géomètres. Roberval fut le premier qui la considéra, Descartes en trouva les tangentes. Mais nul ne l'a plus approfondie que Pascal, ce génie profond que le scrupule arracha à la géométrie. Possesseur de la théorie de la cycloïde, il proposait des défis aux savans de l'Europe : il eut la gloire qu'on ne put résoudre que quelques-uns des problêmes qu'il avait proposés. Il mourut à la fleur de son âge. Fermat, que la mort enleva

moins précipitamment, aurait joui de la plus grande réputation, s'il navait pas été contemporain de Descartes. Mais auprès de celui-ci, toute autre lumière s'éclipse. Descartes fonda, pour ainsi dire, les sciences que nous cultivons; il marqua tout de l'empreinte du génie heureux qu'il avait reçu de la nature. Plein d'amour pour la vérité, le premier pas qu'il fit dans la philosophie fut de revenir sur les connaissances dont il était en possession, et de ne rien admettre pour vrai, qu'il ne l'eût examiné sans préjugés et d'après de solides principes.

Il faut ici suivre l'ordre des matières, et diviser, pour ainsi dire, un même homme, selon les différens genres de travanx dont il s'est occupé.

Dans le second livre, où Montucla expose les progrès de l'analyse, on trouve d'abord Harrion, anglais, à qui on est redevable de l'importante découverte de la nature et de la formation des équations. Il s'apperçut le premier que les équations d'ordres supérieurs étaient composées d'équations simples, et de cette génération découle une foule de vérités intéressantes. Descartes vint y joindre ses découvertes analytiques. Il appliqua de plus l'algèbre à la géométrie des courbes; on ne l'avait encore fait servir qu'à la résolution des problèmes or-

dinaires. Si ce pas ne paraît point difficile à faire, il fallait auparavant prévoir les avantages qui en devaient naître. Il vit qu'une expression algébrique est un tableau plus court, et en même-temps plus énergique des propriétés d'une courbe. Par-là les découvertes devinrent plus faciles; on apperçut une infinité de routes nouvelles, et les géomètres se partagèrent. C'est donc à cette invention de Descartes qu'on doit fixer l'époque de la révolution qui a rapidement élevé la géométrie où elle est aujourd'hui.

Il se trouva conduit tout naturellement à considérer une infinité de courbes qu'il rangea sous différens genres. On lui doit aussi la manière de construire les équations déterminées des degrés les plus élevés. Comme de tout temps les géomètres se sont appliqués à chercher les tangentes des courbes, il était simple que Descartes tournât ses recherches de ce côté. On a de lui une méthode si générale, qu'elle s'étend non-seulement à toutes les courbes, mais encore à la détermination des assimptotes des *maxima* et *minima*, et des points de réflexion et de rebroussement.

Toutes ces questions occupaient les géomètres du temps, et l'on peut voir dans Montucla les travaux de Fermat sur cette matière, où cherchant à simplifier ces méthodes jusqu'au

temps où l'on devait trouver les vraies routes que découvre le calcul différentiel. « On devait » s'attendre à voir la géométrie de Descartes » reçue avec un empressement universel.... » Mais il est des préjugés jusque dans la géo- » métrie, et il est rare que ceux qui sont accou- » tumés dès longtemps à une manière de raison- » ner, soient disposés à quitter une ancienne » habitude pour en contracter une nouvelle. »

D'ailleurs, l'ouvrage écrit avec précision, était difficile à entendre. Descartes enfin avait beaucoup d'ennemis; entre autres, Roberval, qui ne pouvait lui pardonner sa supériorité.

Après plusieurs de ses compatriotes, vient le Hollandais M. Huguens, l'illustre inventeur des développées, nouvelle espèce de courbes, que le calcul différentiel a rendu si simples.

Ce livre finit par un des objets les plus importans de l'analyse, la résolution numérique des équations. « Nous sommes ici contraints de » faire l'aveu humiliant que cette partie de l'al- » gèbre n'est rien moins que fort avancée. De- » puis Tartalea et Ferrari, qui résolurent les » équations du troisième et du quatrième de- » gré, on n'a presque fait aucun progrès vers » la résolution générale des équations. » On n'a encore que des approximations et des résolutions dans des cas particuliers.

Le troisième livre est réservé aux progrès de l'optique. « De pareils objets ont droit d'in» téresser tous ceux pour qui les connaissances » naturelles ont quelques attraits.

Dans le dix-septième siècle toutes les sciences se perfectionnent à la fois. Jusque là, la manière dont se fait la vision, avait été un mystère; Kepler en découvrit le mécanisme. Il fit voir que les objets, après avoir passé le crystallin où ils se réfractent, viennent se peindre sur la retine. « On ne doit point s'étonner que la lu» mière, malgré sa subtilité extrême, puisse » faire impression sur les nerfs, puisque por» tée à un certain degré de densité, elle est » capable d'exciter une sensation douloureuse » sur les mammelons nerveux de l'organe du » tact. On peut par conséquent supposer dans » les filamens de la rétine, une telle sensibilité, » que l'action de la lumière puisse les ébranler. » L'ame, quelle que soit la nature de son union » avec le corps, attentive à cet ébranlement, » sera affectée d'une certaine sensation.... Il » est probable qu'elle est avertie de la diffé» rente grandeur des objets par l'éloignement » des filets de la rétine qui reçoivent les rayons » extrêmes; de l'intensité de la lumière, par la » vivacité de l'ébranlement qu'elle excite, des » couleurs, par la nature de cet ébranlement

» diffèrent sans doute suivant les différentes » couleurs. » On arrive par là à une question assez fameuse : Pourquoi les objets se peignant renversés sur la rétine, les voyons-nous droits et tels qu'ils sont? Montucla pense avec nous qu'en cela le sens de la vue est rectifié par celui du tact, et que les mains nous ont appris la vraie situation des objets. L'aveugle à qui Cheselden leva la cataracte, ne commença à juger de leurs positions et de leurs éloignemens, qu'après les avoir *palpés*.

« S'il est quelque invention qui ait droit à » notre admiration, c'est sans doute celle du » télescope et du microscope. Transportons- » nous dans les siècles privés de ces instru- » mens, qu'eussent dit les philosophes mêmes, » si on leur eût annoncé qu'il viendrait un » jour où, à l'aide de quelque matière trans- » parente, artistement travaillée, on rappro- » cherait les objets les plus éloignés, on gros- » sirait les plus petits au point d'en reconnaître » avec distinction toutes leurs parties. Ils au- » raient regardé cette annonce comme une chi- » mère.... » Quoi de plus propre à apprendre » à l'esprit humain à ne se point trop défier de » ses forces, du temps et du hasard. »

Le télescope fut certainement inconnu à l'antiquité, et c'est au hasard que l'on en doit la

découverte. Les géomètres travaillèrent aussitôt à démêler la cause de ses effets, et Kepler dans sa dioptrique, apprit enfin qu'ils étaient dus à la réfraction. Le premier pas ensuite était de découvrir la loi que suit la lumière en se rompant; mais il s'épuisa en recherches et en conjectures, et ne dut qu'à l'expérience, un rapport qu'il prit pour la vraie loi, et qui en effet ne l'égara point.

Suellius fit enfin ce que Kepler n'avait pu faire. Il reconnut ce rapport constant, et l'exprima par celui de la sécante de l'angle d'inclinaison à la sécante de l'angle rompu. Descartes, soit qu'il tînt cette idée de Suellius, ou qu'il en soit le premier auteur, y substitue les siens. Nous passons ces tentatives qu'on fit pour démontrer la loi de la réfraction, et les explications qu'en donna Descartes d'après son système. Nous remarquerons qu'il est le premier qui donna une explication du phénomène de l'arc-en-ciel. On en attribue ordinairement la première idée à Antonio de Dominis; mais elle doit toute sa perfection à Descartes.

Ces découvertes dont l'immortel Kepler enrichit l'astronomie au commencement de ce siècle, forment une des époques les plus mémorables de cette science, et ouvre le quatrième livre qui en a les progrès pour objet. Kepler,

en considérant le mouvement de Mars, remarqua que pour en expliquer les apparences, il fallait suppsoser que Mars (et les autres planètes, par conséquent,) décrivait une ellypse dont le soleil occupait le foyer. Il tira ensuite de ses observations ces deux lois fondamentales du système du monde, que les planètes qui se meuvent dans une ellypse décrivent des aires proportionnelles aux temps, et que le carré du temps de leur révolution périodique est comme le cube de leur distance.

Pendant ce temps-là Galilée tournait vers le ciel, en Italie, ces télescopes qu'on venait d'imaginer. Aidé de leur secours, il vit la lune offrir l'apparence d'un monde semblable au nôtre, les phases de Vénus confirmer le système de Copernic, le soleil tourner sur lui-même, découverte due à ses taches; enfin, quatre nouvelles planètes qui environnaient Saturne, et qui, par leur lumière, le dédommageaient de son immense éloignement du soleil. On sait comment ce grand homme a fini; aveugle et privé de la liberté, par la barbare tyrannie de l'inquisition.

On a dit, pour s'égayer aux dépens des péripathéticiens, que le père Scheiner, qui prétendit aussi à la découverte des taches du soleil, la communiqua à son provincial, qui lui ré-

pondit : « Cela ne se peut pas ; j'ai lu plusieurs fois mon Aristote tout entier, et je n'y ai rien trouvé de semblable. Allez, mon fils, ajouta-t-il, tranquillisez-vous, et soyez certain que ce sont des défauts de vos verres ou de vos yeux que vous prenez pour des taches dans le soleil.

On s'occupait dès-lors de la mesure exacte de la terre, entreprise pour laquelle on a vu des académiciens zélés aller braver les froids du Pôle, et les ardeurs brulantes de la zône torride : « quand il n'y aurait que » notre curiosité qui y fût intéressée, on ose » dire que c'en serait une bien légitime et » bien raisonnable ; quoi de plus naturel à l'être » pensant qui habite ce globe, que le désir de » connaître l'étendue de cette portion de l'uni- » vers qui lui a été assignée pour habitation... » Mais il ne faut qu'être initié dans la géo- » graphie pour sentir qu'elle est de la plus » grande utilité, qu'elle est enfin la base » d'une géographie parfaite, et que la navi- » gation elle-même en dépend. » Les Grecs et les Arabes avaient fait autrefois des efforts pour mesurer la terre. Suellius, le premier, donna pour cela une bonne méthode, qui est celle dont on se sert encore aujourd'hui, il s'y trompa cependant dans l'exécution ; car il fit le dégré de 2000 toises de moins qu'il n'est

effectivement ; mais on assure qu'on a trouvé parmi ses papiers la correction de cette erreur. L'académie ayant fait vérifier dans ce siècle la mesure du dégré terrestre que M. Picard détermine; elle s'est trouvée trop courte de trente sept toises.

Montucla examine ensuite le systême phisico-astronomique de Descartes, systême contre lequel on combat aujourd'hui avec tant d'avantage ; rien n'est plus simple, il plaît au premier coup-d'œil; mais il faut pour qu'une hypothèse soit vraie, qu'elle s'accorde avec les phénomènes : c'est la pierre de touche, et celle de Descartes ne soutient pas cette épreuve. Nous passons dans le cinquième livre à la mécanique, et cette science rappelle le nom de Galilée, non moins célèbre dans la mécanique que dans l'astronomie : c'est à la première qu'il doit sa plus grande réputation. En effet, il fallait bien moins de génie pour découvrir dans le ciel, à l'aide du télescope, les apparences qui s'offrent à tous les yeux, que pour démêler les lois de la nature dans la chûte des corps graves, et l'espèce de courbe qu'ils décrivent en tombant obliquement.

Il attaqua d'abord cet axiôme prétendu de la physique péripatéticienne, que les corps les plus lourds tombaient avec plus de vitesse.

L'expérience réussit et souleva tout le monde contre lui. Il se vit forcé d'abandonner sa chaire de mathématiques, parce que l'envie refusait de croire ce qu'elle avait vu.

Il démontra que les espaces parcourus en tombant par les corps graves, étaient entr'eux comme les quarrés des temps. Il s'apperçut encore que lorsque les corps ne tombent pas verticalement, la ligne droite n'est point celle par laquelle ils tombent le plus vîte. De là il remarqua qu'ils rouleraient plus promptement le long du quart de cercle que par la corde; mais il se trompa lorsqu'il avança que le quart de ce cercle était la courbe de la plus vîte descente. On a reconnu depuis que cette propriété n'appartenait qu'à la cicloïde.

Du principe qu'il établit, que la force des corps pour résister à leur rupture, n'est pas proportionnelle à leur masse; on tire un corollaire curieux; c'est qu'un cylindre creux, et ayant la même base en superficie, résiste davantage que s'il était solide. « C'est, ce me » semble, pour cette raison et pour concilier » en même-temps la légéreté et la solidité que » la nature a fait creux les os des animaux, les » plumes des oiseaux, les tiges de plusieurs » plantes. Qui croirait que la géométrie pût » avoir tant d'influence sur un genre de phy-

» sique si éloigné d'elle. » On s'éleva contre la théorie de l'accélération des graves de Galilée : c'est ainsi qu'on éprouve ce qui mérite de passer à la postérité. Le père Casrée, qui fut réfuté par Gassendi; Baliani qui voulait que la vitesse fût proportionnée à l'espace, principe séduisant, mais qui n'est qu'une erreur; les expériences faites en Angleterre par M. Desaguilliers, à Saint-Paul de Londres, ont confirmé tout à fait les vérités que Galilée avait démontrées.

Toricelli mérita d'occuper une place entre les grands hommes que ce siècle a produits, pour avoir expliqué ces phénomènes, qu'on attribuait à un principe occulte, à l'horreur du vide. Galilée, lui-même, n'avait pu l'expliquer autrement. La pesanteur de l'air ne lui était pourtant pas inconnue. Toricelli soupçonna que le contre poids, qui soutient les fluides au-dessus de leur niveau, est la masse d'air qui est appuyée sur la surface extérieure : il mourut sans avoir eu le temps de confirmer sa découverte par des expériences; M. Pascal les fit en France. La colonne d'air étant moins longue sur les montagnes, devait peser moins. C'est ce qu'on éprouva en Auvergne, au Puy-de-Dôme; la hauteur du mercure fut moindre de quelques pouces au sommet qu'au pied. Il

baissa de deux lignes au haut de la tour de St.-Jacques-de-la-Boucherie, qui n'a que vingt-cinq toises. Descartes imita Galilée en réduisant la statique à ce principe général unique, qu'il faut autant de force pour élever un poids à une certaine hauteur que pour élever le double à une hauteur moindre de moitié.

Il établit les lois du mouvement d'après l'expérience, et aucune vérité physique n'est mieux prouvée; mais il en voulut donner des raisons tirées de la nature du mouvement, mystères profond que les philosophes ne pénétreront peut-être jamais. Il y a de la folie à vouloir expliquer tout, même ce qu'on ne connaît pas.

Les règles de la communication du mouvement ne sont pas aussi exactes; « c'est ici que » sa trop grande confiance en certaines idées » métaphysiques, et un esprit systématique mal » dirigé l'entraînèrent dans une foule d'erreurs. » On trouve effectivement dans ces règles toutes » sortes de défauts; principes hazardés, con- » tradictions, manque d'analogie et de liaison. » C'est, pour le dire, en un mot, un tissu d'er- » reurs qui ne mériteraient pas d'être discutées » sans la célébrité de leur autenr. »

Nous passons cette discussion pour arriver a une idée plus ingénieuse, qui est d'avoir

voulu appliquer la force centrifuge à l'explication de la pesanteur. On sait que Descartes fait circuler autour de la terre un tourbillon de matière éthérée; ses parties infiniment subtiles, acquièrent par le mouvement de rotation, une plus grande force que ceux qui ont plus de masse, et semblent les repousser vers le centre; et voilà la pesanteur qui fait tomber les corps vers le centre de la terre. Mais on démontre d'après ce principe; et l'expérience faite a confirmé la démonstration, que les corps tendent vers l'axe de rotation, et non pas vers le centre. Or, il est prouvé que sur la terre les corps tendent vers son centre, ou du moins vers un point qui n'en est point fort éloigné. Newton, par un principe occulte mais vraisemblable, approche le plus de la simplicité, qui semble être la première loi de la nature.

Au commencement du sixième livre, qui est l'histoire de l'analyse à la fin du dix-septième siècle, doit paraître Wallis, qui appliqua le calcul à la géométrie des indivisibles. Il eut la gloire que la plus part des découvertes analytiques qui se firent vers ce temps, ne furent à quelques égards que des développemens des nombreuses vues qu'il avait proposé dans son arithmétique des infinis. Cela donne lieu d'abord à la première rectrification de courbe qui

ait été trouvée. Mercator y trouva l'idée de sa méthode de calculer les aires de l'hyperbole, et celle de ses logarithmes hyperboliques. Ces deux hommes, Brounker, le D. Barow avaient fait faire quelques pas à l'analyse. Lorsque Newton parut, ses progrès devinrent rapides, la géométrie, désormais liée avec elle, s'éleva dans ses mains jusqu'aux cieux, et la théorie présente de l'univers est l'ouvrage de son génie. Il est impossible de rapporter en détail toutes les découvertes analytiques de ce grand homme. Celle par laquelle il est le plus connu, est le calcul différentiel. Il rencontra un compétiteur dans Léibnitz, qui prétendit aussi à l'honneur de la découverte du calcul différentiel. Ce fameux procès est demeuré enveloppé de beaucoup d'obscurités. Il est évident que Newton en est le premier inventeur, et sa méthode des fluxions est plus lumineuse : mais il paraît prouvé que Léibnitz n'avait point eu communication des idées du philosophe anglais, lorsqu'il développa les siennes dans les actes de Leipsick. Si, dans quelques-uns de ses ouvrages, il en avait laissé appercevoir quelque légère trace, il ne fallait pas moins de génie pour remonter à la source de l'invention avec si peu de secours; d'ailleurs, dans le calcul des analistes qui avaient précédés Newton et Léibnitz, il

n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver au calcul différentiel. Qu'y a-t-il d'impossible que deux grands hommes aient fait le même pas en même-temps?

Le calcul intégral par lequel on remonte des grandeurs infiniment petites aux grandeurs dont elles sont les élémens, doit sa naissance à Léibnitz et à M. Bernouilli. Montucla a réservé ce morceau intéressant pour le troisième volume. Un grand nombre de géomètres fameux suivirent la route qu'on venait de tracer, M. Schirnausen, le marquis de Lhôpital, les Bernouillis, dont l'un inventa le calcul expérimental. D'autres déclarèrent la guerre au nouveau calcul, et voulurent en attaquer la vérité. Cette querelle n'est scandaleuse que pour ceux qui ne connaissent pas l'esprit humain. Quelle invention brillante a jamais paru sans contradicteurs?

Enfin ces lois du choc des corps, que Descartes avait mal conçues, Vallis, M. Huguens vinrent à bout de les déterminer, et partagèrent l'honneur de la découverte. Ce dernier est fameux par ses travaux en tout genre, et surtout par l'application du pendule aux horloges. Cette invention le porta à considérer les centres d'oscillations. C'est dans ces méditations qu'il trouva cette propriété singulière

de la cycloïde; que, de quelque point de cette courbe qu'un corps commence à tomber, il arrive en bas dans le même temps. M. Huguens montra qu'il fallait que les oscillations d'un pendule se fissent dans des arcs de cycloïde, afin qu'elles fussent d'égale durée. Neuf ans après que l'ouvrage de M. Huguens jouissait de l'approbation générale, quelqu'un s'avisa de l'attaquer et de vouloir prouver que le principe sur lequel il était fondé n'était qu'une erreur. C'est un moyen de préserver son nom de l'oubli du temps; une obscure critique, après avoir attaqué un grand homme, tient de lui une espèce d'immortalité.

La force centrifuge, les mouvemens caroïlignes des forces centrales sont la partie la plus brillante de la mécanique. Il ne faut qu'être initié dans la philosophie moderne pour connaître les grandes lumières que leur théorie a procurées à l'astronomie physique. « C'est elle » qui nous a mis en possession de la loi générale » qui règne entre les corps célestes, et qui les » astreint aux mouvemens que nous observons. » C'est d'elle enfin que l'on attend la résolution » du problême le plus difficile de l'astronomie, » savoir, le mouvement de la lune, dont les » irrégularités ont occupé si longtemps et si » infructueusement les astronomes. »

MM. Huguens et Bernouilli se sont exercés sur cette matière; mais on juge bien qu'une théorie des forces centrales est due en grande partie à Newton. C'est, en effet, l'objet du premier livre de ses principes de mathématique. Nous ne pouvons rendre compte ici des problêmes en son genre, que les géomètres se proposaient dans un temps où l'émulation multipliait les grands hommes. On trouvera dans le septième livre de Montucla cette partie également curieuse et instructive. Nous retrouvons encore le célèbre M. Huguens dans le huitième, qui embrasse les derniers progrès de l'astronomie; il expliqua les apparences de l'anneau de Saturne qui avait tant étonné Galilée, et découvrit un de ses satellites. M. Cassini, quelque temps après, apperçut les quatre autres. On doit encore à M. Huguens la première idée du micromètre, qui sert à mesurer la grandeur des astres.

L'établissement des académies est utile pour toutes les sciences; mais il est nécessaire à l'astronomie, qui demande des observations continuées, et des observateurs qui ne meurent point. C'est l'avantage de ces sociétés, dont les membres passent, mais dont l'esprit est immortel. La société royale de Londres est plus ancienne de quelques années que l'académie de

Paris. Charles fit en 1660 ce que Louis XIV ne fit qu'en 1666; mais il semble que l'Angleterre tient de la France et de l'Italie l'idée de ces assemblées savantes. On voyait subsister depuis plusieurs années à Florence l'académie *del Cimento*. Paris avait aussi vu, dès le temps du père Mersenne, divers particuliers liés par le seul amour des sciences.

Louis XIV appelait de toutes parts les grands hommes. M. Cassini fut conduit à Paris par une réputation que ce monarque seul savait connaître et apprécier. Il avait déjà élevé ce fameux Gnomon de Sainte-Pétrone de Boulogne, qui le mit en état de faire à la théorie du soleil des corrections très-importantes. Il dressa, d'après les élémens corrigés par ses observations, de nouvelles tables solaires qui s'accordèrent mieux que toutes les précédentes avec le mouvement du soleil. M. Cassini, qui avait découvert les satellites de Jupiter, soumit leur mouvement au calcul, et depuis lui, il ne se fait point d'éclipses de ces petites planètes, que le calcul ne puisse prédire, à l'aide des tables qu'il en a données. Ces occultations fréquentes qui paraissent de peu de conséquence, fournissent la manière la plus commode de déterminer les longitudes. Le détail serait trop grand de rapporter toutes les découvertes de M. Cas-

sini. Nous remarquerons seulement celle de la révolution de Jupiter, de Mars et de Vénus sur leur axe. D'où l'on peut conclure par analogie que toutes les planètes ont un mouvement de rotation. M. Picard entreprit le voyage d'Uraimbourg pour connaître la position de l'observatoire de Ticho, afin qu'on pût se servir de ses observations avec sûreté. Mais ce séjour des sciences était détruit; M. Picard eut bien de la peine à en trouver assez de vestiges pour déterminer ce qu'il cherchait. Pendant ce temps-là, l'académie méditait un autre voyage dont l'astronomie et la physique ont tiré de grandes lumières, celui de M. Richer à l'île Cayenne. On y voulait faire quelques observations importantes à l'astronomie; on y découvrit le retardement du pendule, et la diminution de la pesanteur sous l'équateur. Quand le phénomène fut connu, M. Huguens en trouva une explication si simple, qu'elle aurait, ce semble, dû le faire découvrir d'abord; car la force centrifuge opposée à la pesanteur, étant plus grande sous l'équateur, doit la diminuer davantage.

Cette vérité conduisit Newton et M. Huguens à une autre, c'est qu'en partant de ce principe, la terre doit être applatie vers les pôles, ou la force qui éloigne du centre est très-petite et renflée vers l'équateur, ou cette force est la

plus grande. Cette réflexion que la géométrie leur avait fournie, a été confirmée dans notre siècle par les différentes mesures du degré terrestre que nos savans académiciens ont été prendre an nord de la Laponie et au Pérou. Les satellites de Jupiter furent la source d'une découverte très-intéressante, c'est la vitesse de la lumière. Ils ont servi à reconnaître qu'elle employait huit à neuf minutes à venir du soleil à nous. « Quelque prodi» gieuse que soit cette vitesse, elle ne doit » pas paraître incroyable à un philosophe; le » système de l'univers n'est qu'un composé » de merveilles non moins dignes d'admira» tion, et aussi propres à confondre l'esprit » humain. »

L'académie s'appliquait à la perfection de la géographie. On traça par ordre du roi, une méridienne qui passe par l'observatoire et traverse tout le royaume. M. Colbert employa à ce travail MM. Cassini, de la Hire et quelques autres académiciens; mais sa mort l'interrompit, il ne fut achevé que plusieurs années après. Ces observations firent connaître qu'on avait donné jusque là à la France plus d'étendue qu'elle n'en avait effectivement. Les observations faites pour la géographie générale, apprirent que les côtes de l'Afrique étaient pla-

cées plus à l'occident qu'elles ne devaient l'être, et par d'autres raisons aussi bien fondées, on conclut qu'il fallait rapprocher la Chine el les pays orientaux de 25 à 30 degrés.

L'Angleterre avait alors M. Tlamsteed, observateur assidu et habile, qui nous a laissé un catalogue de plus de 3000 étoiles. M. Hallei, qui lui succéda, conçut le dessein d'aller faire l'énumération de celles que renferme un autre hémisphère. Il fut à l'île de Sainte-Hélène. Depuis, M. l'abbé de la Caille a déterminé au Cap-de-Bonne-Espérance la position d'un bien plus grand nombre de ces étoiles. M. Hallei essaya de perfectionner la théorie de la lune, et désespérant de déduire jamais ses inégalités d'aucune hypothèse, il voulut les déterminer par observation. On a de lui les meilleures tables astronomiques qui aient encore paru.

De ces phénomènes, de ces irrégularités, on passe à la théorie qui les produit; et c'est ici la carrière brillante de Newton. On avait eu auparavant lui quelques ideés de l'attraction; c'était un des principes de la philosophie de Démocrite et d'Epicure. Copernic n'attribue la rondeur des corps célestes qu'à la tendance de leurs parties à se réunir. Kepler va plus loin, et fait peser la lune vers la terre. Mais Newton

assemblant des idées si vagues, osa en former un systême complet ; il posa ce principe si simple et si fécond, que tous les corps s'attirent d'autant plus qu'ils sont plus proche, et qu'ils ont plus de masse, ou (pour parler le langage des géomètres) que l'attraction est en raison inverse du quarré des distances, et en raison directe des masses. On ignore si cette attraction est une propriété inhérente aux corps, ou si c'est l'effet de quelque autre cause ; mais, en la supposant, on explique si bien tous ces phénomènes, que le principe de Newton peut être pris pour le vrai principe qui anime l'univers. Qu'y a-t-il en effet qui répugne dans l'idée que Dieu ait donné à la matière une tendance mutuelle entre toutes ses parties séparées, elles cherchent à s'unir, et le mouvement se perpétue dans toute la machine.

M. de Montucla rapporte les raisons qui ont servi à établir ce systême. Un extrait n'éclaircirait rien là-dessus ; il faut les voir dans leur entier. La théorie des comètes doit tout à Newton et à M. Hallei ; ce sont eux qui leur donnèrent une orbe elliptique infiniment alongée, au lieu d'une ligne droite qu'on croyait qu'elles parcouraient ; comme une ellipse dont les foyers sont à une distance infinie, approche très-fort

d'une parabole ; ils ont calculé pour plus de commodité, leurs mouvemens dans une orbe parabolique.

Montucla revendique ici cette idée sur la forme de l'orbe des comètes, pour un Allemand nommé Doerseld. Cela fait honneur à celui qui s'est rencontré avec Newton.

Après avoir reconnu que ces astres suivaient les mêmes lois que les planètes, il ne s'agissait plus que de prédire leur retour. C'est ce qui vient d'arriver de nos jours. La comète de 1682, dont la période est de $75 \frac{1}{2}$, était attendue vers l'année 1757 ; M. Clairaut, par une théorie fondée sur les principes de Newton, et digne de ce grand homme, a calculé les effets de Jupiter et de Saturne, qui ont contribué à retarder son retour jusqu'au commencement de l'année 1759. Elle vient de reparaître pour confirmer les principes de Newton, et les calculs de M. Clairaut.

Le neuvième et dernier livre nous ramène à l'optique.

« Il est peu de sujets qui aient plus longtemps occupé les physiciens et occasionné » plus de conjectures infructueuses que les » couleurs des corps et celles dont le prisme » paraît teindre les objets, où les rayons de

» lumière. Cette énigme, si difficile à devi-
» ner, était réservée à la sagacité de Newton; le
» génie de cet homme immortel n'éclate pas
» moins dans cette découverte que dans celles
» dont il a enrichi le système physique de
» l'univers ; il semble même, à le considérer
» d'un certain côté, que Newton, décomposant
» la lumière, et établissant des conjectures
» très-probables sur les causes des couleurs
» des corps, est encore plus merveilleux que
» calculant les forces qui gouvernent les mou-
» vemens célestes. C'eut été sans doute le ju-
» gement de Platon, lui qui regardait comme
» un attentat sur les droits de la divinité, que
» d'entreprendre de sonder ce mystère de la
» nature ».

Newton fit voir que ces rayons de lumière auxquels nous n'appercevons d'autre couleur que la blancheur, sont composés de sept rayons primitifs qui portent chacun une couleur inaltérable, et que de leur mélange naissent toutes les autres. De là les corps qui ne sont capables de réfléchir qu'une espèce de rayons, paraissent sous la couleur de ces rayons; ceux qui les réfléchissent tous sont blancs, et le noir n'est que l'absence de la lumière ou l'apparence des corps qui absorbent tous les rayons. Nous passons à regret les ex-

périences curieuses de Newton, et les découvertes qui en naissent : il trouva grand nombre de contradicteurs, comme tous ceux qui enseignent les choses nouvelles ; il en fut si fatigué qu'il retarda l'impression de son optique et de quelques autres de ses ouvrages. M. Mariotte s'éleva contre lui, et rejetta l'inaltérabilité des couleurs, après avoir répété les mêmes expériences que Newton ; il les fit mal, sans doute, puisqu'il est presque le seul à qui elles n'ont pas réussi.

M. Newton explique aussi la réfraction et la réflexion par son principe de l'attraction. Ce philosophe pensait que les lois étaient les mêmes pour ces globes immenses qui roulent sur nos têtes, et pour les corps dont la ténuité échappe à nos sens.

L'optique, au sortir des mains de Descartes, avait reçu quelques accroissemens ; on faisait de tous côtés des efforts pour perfectionner la pratique de cette science ; on était parvenu à faire des télescopes de 600 pieds. Mais outre un grand nombre d'inconvéniens, la difficulté de faire agir de pareilles machines était presque insurmontable. Newton, conduit par sa nouvelle théorie de la lumière, imagina d'y appliquer des miroirs : il reconnut par là qu'un télescope à réflexions, de médiocre grandeur ;

équivalait à ces énormes lunettes qui pliaient sous leur propre poids. Ce n'est pas un des moindres services que Newton ait rendus à l'astronomie. Grégori eut la gloire de partager cette invention avec lui; son télescope, fondé sur les mêmes principes, n'en diffère que par la conformation.

RÉFLEXIONS

Sur les Observations insérées dans la Lettre de M. le Contrôleur-Général.

LE mémoire présenté à M. le baron de Breteuil avait deux objets. Le premier, de donner une liberté absolue aux arts qui tiennent aux sciences; aux arts, tels que ceux des opticiens et des ingénieurs en instrumens de mathématique et de physique. C'est le moyen le plus puissant pour les honorer et pour encourager ceux qui les professent. On croit pouvoir répondre des progrès rapides de ces arts, s'ils étaient animés de l'émulation que produirait cette liberté. Mais puisque la liberté absolue ne peut cadrer avec les formes prescrites par l'administration, on renonce à regret à ce premier objet du mémoire, et on se restreint au second qui consiste seulement à séparer, le plus qu'il sera possible, ces trois classes d'artistes, des corporations, et à les distinguer par un privilége qui deviendra un titre honorable.

Les observations de M. le contrôleur-général, infiniment judicieuses, rentrent dans la plus

grande partie des vues que le mémoire expose, et elles satisfont presque entièrement au second objet des demandes qui y sont renfermées.

M. le contrôleur-général établit que les gênes qui résultent des corporations consistent,

1.° En ce que l'admission dans les communautés, quoique bien moins coûteuses qu'autrefois, nécessitent cependant des avances que les gens à talent ne sont pas toujours en état de faire.

2.° En ce qu'une seule maîtrise ne suffit pas toujours pour autoriser à exécuter des ouvrages qui peuvent tenir à plusieurs professions.

3.° Enfin, en ce que des artistes recommandables par leurs talens se croient compromis en entrant dans une compagnie d'artisans.

Pour remédier à ces inconvéniens, M. le contrôleur-général paraît disposé à demander au roi,

1.° La remise de ce qui lui appartient dans les frais de réception, ce qui réduirait les frais de maîtrise à environ un quart.

2.° Des arrêts du conseil pour autoriser les artistes des trois classes dont il est question, à exécuter toutes sortes d'ouvrages sans pouvoir être inquiétés par aucune communauté.

3.° L'établissement d'un corps particulier qui renfermerait ces trois classes d'artistes, et

auquel on accorderait des prérogatives, telles que celles d'avoir des assemblées régulières, ou conférences sur les arts; des directeurs pour y présider, etc., et cela dans la vue de les séparer et de les distinguer des communautés.

Il y a peu de chose à observer sur ces dispositions favorables à l'objet du mémoire, et les légers changemens qu'on prendra la liberté de proposer, ne s'écartent point de l'esprit de ces dispositions.

Il est, sans doute, important d'honorer les arts pour y appeler des genes bien nés dont la délicatesse souffrirait de se voir confondus avec les artisans. Mais on croit qu'il y aurait de l'inconvénient à en faire un corps qui eût des directeurs pour les présider, et des conférences réglées et suivies.

Ce n'est point une académie nouvelle que le gouvernement doit établir. L'académie des sciences est en même-temps l'académie des arts. C'est elle qui les éclaire, c'est à elle à les diriger, et les progrès des arts tiennent à cette dépendance nécessaire; d'ailleurs, le mérite essentiel d'un artiste est d'opérer. Quand il invente ou perfectionne un instrument, on attend de lui plutôt un modèle que des mémoires. S'il est des artistes très-distingués et capables d'en composer, le désir de briller dans les confé-

rences ne serait, pour le plus grand nombre des artistes, qu'une source de distractions et de prétentions qui les éloigneraient de leur objet principal.

Le plan qu'on va soumettre à l'administration paraît remplir les vues de M. le contrôleur-général, et réunir les différentes grâces qu'il a dessein de demander au roi pour les artistes.

On propose que sa majesté donne un édit par lequel elle crée vingt-quatre brevets d'ingénieurs privilégiés de l'académie des sciences, tant pour les instrumens d'optique, de mathématiques et de physique, que pour la construction des machines en général. L'académie sera autorisée à conférer ces brevets aux artistes les plus distingués. Elle les conférera de nouveau à la mort de leur possesseur. Ces brevets seront partagés entre les artistes ici désignés; mais on demande que l'académie ne soit pas nécessitée de les remplir tous, et qu'elle soit toujours libre de suivre le progrès particulier de ces arts, et d'accorder plus de distinctions au genre où il y aurait plus d'artistes distingués.

Les vingt-quatre brévetés réunis et formant un corps sous la dénomination d'*ingénieurs privilégiés de l'académie*, éliront parmi eux un syndic, et ils auront le droit de se servir de toutes sortes d'outils, de faire toutes manipula-

tions, opérations et tous ouvrages relatifs à la construction complète des instrumens à l'usage des sciences en général, sans pouvoir, pour ce, être inquiétés, ni troublés par les prétentions des communautés; de sorte qu'il soit absolument libre à chacun des brévetés de fabriquer toutes les parties d'un même instrument, sans être obligé d'avoir recours à aucun ouvrier, s'il ne le juge à propos.

Le brevet sera délivré à l'artiste jugé digne d'en jouir, d'après une élection de l'académie, faite sur le rapport de commissaires nommés par elle. Ce brevet, signé du secrétaire perpétuel de l'académie, sera présenté à l'administration, pour être visé, et suffira pour mettre le titulaire dans la jouissance de ses droits.

En permettant aux ingénieurs privilégiés l'usage général de toutes sortes d'outils, il leur sera fait expresses défenses de fabriquer, vendre ou faire vendre aucune autre chose que des machines et instrumens de mathématiques, de physique et d'optique, et les pièces faisant partie desdites machines et desdits instrumens; permettant aux communautés de poursuivre les contrevenans, chez qui néanmoins elles ne pourront faire de visite et de saisie qu'en présence et accompagnées du syndic des ingénieurs brévetés.

Si l'administration daigne accorder ces priviléges aux artistes avoués de l'académie, elle débarrassera l'industrie des entraves qui la gênent; elle excitera l'émulation par ces distinctions honorables. Les arts feront des progrès rapides, et la France, qui, sur ces objets, ne peut aujourd'hui soutenir la concurrence de l'Angleterre, pourra peut-être un jour l'emporter sur elle.

EXPOSÉ

De ce que l'Académie des Sciences a fait, et de ce qui lui reste à faire pour la description complète des Arts.

L'académie a chargé ses officiers, MM. le duc d'Agen, Lavoisier, Desmarets, Condorcet avec M. Tillet et moi, commissaires perpétuels des arts, de lui rendre compte des arts publiés, de ceux qui restent à décrire, et des causes qui ont pu ralentir l'activité de leur publication. Nous croyons devoir commencer par remettre sous les yeux de l'académie ce qui a été fait jusqu'ici pour cette grande entreprise.

L'académie des sciences, dès les premiers temps de son établissement, a conçu le projet d'examiner et de décrire toutes ces opérations des arts mécaniques. Ce projet avait une double utilité. Les descriptions fixent les connaissances présentes sur les arts; elles sont destinées à en conserver les pratiques, à les transmettre à la postérité; et en étudiant ces pratiques pour les décrire, on a l'occasion et le moyen d'y porter la lumière des sciences. Si la plupart des

arts sont nés dans l'obscurité, et si leur invention est le plus souvent due au hasard, l'histoire montre qu'ils ont fait des progrès plus marqués dans les siècles où les sciences ont été le plus cultivées; ce sont elles qui rendent raison des procédés des arts, elles servent à en éclairer les principes, à les étendre et à les perfectionner. D'ailleurs, comme tout se tient dans la nature, les sciences sont le lien commun de tous les arts. Elles montrent comment ils peuvent être comparés, rapprochés, et quelles applications on peut faire des uns aux autres.

L'académie frappée de ces vues d'utilité, s'occupa à rassembler les matériaux nécessaires pour les remplir. Plusieurs de ses membres eurent des conférences réglées sur cet objet, et, vers le milieu de ce siècle, M. de Réaumur fut chargé de recueillir les mémoires déjà faits par plusieurs académiciens, et ceux qui avaient été envoyés, tant des différentes provinces de la France, que des pays étrangers. Ces mémoires se sont multipliés, ces atteliers, ces travaux qui s'y exécutent, ces machines, ces instrumens, ces outils ont été dessinés et gravés, et en 1759, à la mort de M. de Réaumur, l'académie se faisant rendre compte du travail déjà fait: reconnut qu'elle possédait un nombre suffisant de mémoires pour commencer la description des

arts. Tandis que différens académiciens se partageaient la rédaction de ces arts, d'autres académiciens recueillaient des mémoires pour en décrire de nouveaux. L'académie fit plus : en annonçant au public la description générale des arts, elle invita les savans étrangers à se joindre à elle pour s'occuper de ce grand objet, et elle adopta de même en quelque façon les artistes habiles disposés à communiquer les fruits d'une longue expérience.

C'est par ses propres travaux, et avec les secours qu'elle a reçus, que depuis 1759 jusqu'en 1780, c'est-à-dire, en vingt ans, l'académie a publié quatre-vingt-six cahiers imprimés de la description des arts. Mais dans le temps où on avait commencé cette collection, on en ignorait l'étendue; on n'avait considéré que la beauté et la grandeur de l'entreprise, et on avait décoré l'édition de tout le luxe typographique dont elle était susceptible; papier, caractères, gravures, tout était également choisi et recherché. Cependant cette magnificence pouvait être onéreuse aux artistes sans fortune qui achetaient la description de leur art. La collection, tous les jours plus étendue, devenait un objet très-cher, même pour les gens aisés qui voulaient la completter. En 1780, le prix de la collection entière était de 1282 fr. L'académie reconnut que

dans ses vues d'utilité, elle ne devait point négliger l'économie; elle sentit la nécessité de renoncer à ces recherches de beautés typographiques que la grandeur de l'entreprise avait paru demander, mais dont on doit le sacrifice à l'utilité. En conséquence elle régla que, pour diminuer la dépense du papier, les arts seraient imprimés à l'avenir sur deux colonnes et avec de plus petits caractères, mais dont la beauté et la netteté ne rendraient la lecture ni plus difficile ni moins agréable. En même temps l'académie a récommandé aux auteurs une concision nécessaire même à la clarté des explications, et elle a enjoint aux commissaires chargés de lire ces mémoires, d'être plus attentifs que jamais à retrancher les répétitions, les descriptions inutiles, les détails minutieux et les planches superflues qui augmenteraient la dépense sans nécessité. Elle a nommé de plus des commissaires perpétuels pour veiller à l'impression, et ces commissaires ayant connaissance de ses jugemens, doivent en maintenir la pleine exécution.

Mais il n'eût point suffi de diminuer le prix des arts nouveaux, si l'on n'avait trouvé la facilité de réduire le prix des anciens. Dans ces circonstances, les premiers libraires, associés pour l'impression des arts, cédèrent leur pri-

vilége au sieur Moutard, et l'académie en agréant ce libraire, en lui dictant les intentions de son économie présente, a vu avec satisfaction qu'il était disposé à lui ouvrir les moyens d'une économie, pour ainsi dire, rétroactive, en remettant une partie de son bénéfice, pour que le public pût se procurer plus facilement et à meilleur compte, les arts déjà imprimés. C'est ainsi que le prix de la collection entière porté à 1282 fr. fut réduit à 640 fr.

Depuis cette époque de l'année 1780, le sieur Moutard à publié l'art du fabricant d'étoffes en laine; l'art d'imprimer les mêmes étoffes, l'art des velours de coton, l'art de la teinture en soie, l'art de la voilure, l'art du layetier et celui du maçon; toutes les planches au nombre de 40 sont gravées; 60 planches sont aussi gravées pour l'art du tourneur.

L'académie a donc parcouru un peu moins de la moitié de sa vaste carrière avec ses propres forces, avec le secours de ses membres, des auteurs, des artistes qui ont bien voulu y concourir, et avec les fonds que lui a fourni l'intérêt public. Elle n'a point eu besoin jusqu'ici de solliciter la protection et les secours du gouvernement; mais il faut convenir que la dernière moitié de ce travail sera la plus difficile et la plus pénible. Les académiciens,

occupés des travaux particuliers qui font les progrès des sciences, chargés encore de différens travaux pour le gouvernement, ne peuvènt entreprendre seuls la description de cent arts qui restent à publier, sans y employer un temps très-considérable. Il est donc nécessaire que l'académie reçoive des secours étrangers; mais les auteurs qui lui font hommage de leur travail, ont souvent besoin d'en recuillir le fruit. Il est de la justice de l'académie de considérer les avantages que l'auteur aurait pu tirer de son ouvrage s'il l'avait publié lui-même; et l'académie n'ayant point de fonds pour cette dépense, il n'y a que le libraire qui puisse payer le manuscrit de l'auteur, soit en argent, soit en exemplaires. L'académie a réglé que le sieur Moutard donnerait vingt exemplaires à l'auteur de la description de chaque art nouveau; mais cette faible rétribution ne peut être regardée comme le prix du manuscrit, et elle ne pourrait être augmentée sans que le débit des exemplaires de l'auteur ne nuisît infiniment au débit de ceux du libraire. D'un autre côté, l'entreprise du libraire-imprimeur devient tous les jours plus difficile et plus hazardeuse; il ne paraît pas que le produit de la vente des cahiers séparés puisse le mettre à couvert des frais. Le nombre des souscripteurs, pour la collec-

tion entière est déjà considérablement diminué, et on verra qu'il doit diminuer encore, si l'on observe que le prix des arts publiés étant de 640 liv., il est très-possible que le prix de la collection complète monte à 15 ou 1600 liv.

Il résulte des états que nous avons mis sous les yeux, qu'en cinq ans, et après avoir publié sept arts, le sieur Moutard, sans avoir payé les auteurs, a fait pour 15,719 liv., de frais et a retiré 11,408 liv.; il est donc en avance de plus de 3000 liv. et quelque médiocre que soit cette avance, elle est propre à décourager le libraire et à l'éloigner d'une entreprise qui ne laisse pour bénéfice que des exemplaires dont la vente est longue et incertaine. Il faudrait dans une entreprise de cette espèce, que le bénéfice de la vente, du premier cahier fournît en partie aux frais du second; sans quoi le libraire, toujours en perte sur les frais de l'impression actuelle pourrait avec un fonds considérable se trouver arriéré en attendant des bénéfices éventuels et une vente qui peut diminuer, suivant une progression inconnue. Ce n'est pas tout; le sieur Moutard a acheté 155,000 liv. le fonds des premiers libraires associés; il a eu des facilités et des termes pour les paiemens, mais il n'a vendu des anciens cahiers des arts depuis cinq ans, que pour la somme de 53,542 liv; le calcul nous a prouvé qu'il n'a point de béné-

fice et qu'il a fait une avance qui augmente chaque année par l'échéance des billets. Il vient encore d'acquérir nouvellement pour 30,000 l. toute l'édition in-4°. des arts qui s'imprimait à Neuf-Châtel : il se propose de la continuer et de remplir ainsi les premières vues de l'académie, qui ont été de faire deux éditions de la description des arts, l'une in-folio, l'autre in-4°. d'un format plus commode et d'un prix plus à la portée des acquéreurs moins aisés. Elle a d'ailleurs l'avantage de pouvoir se joindre, sous un même format, à la collection des mémoires de l'académie. Le sieur Moutard a acquis cette édition pour anéantir la concurrence de l'étranger; mais aujourd'hui cette concurrence se trouve chez lui-même. Les deux éditions doivent nécessairement se nuire, et la moins chère peut faire tomber la plus belle que l'académie a commencée, et qu'elle ne doit point abandonner.

Il résulte du compte que nous venons de rendre à l'Académie, que si dans le nombre des auteurs, il en est qui peuvent désirer de retirer de leur travail une rétribution légitime, le libraire n'est pas dans le cas qu'on lui demande d'en faire les frais. Il paraît au contraire que le sieur Moutard lui-même a besoin d'être encouragé et soutenu dans une entreprise longue

et dispendieuse où un libraire peut risquer sa fortune. En pareil cas, il est d'une prudence que l'on ne peut condamner, de n'y pas mettre à la fois trop de fonds, d'attendre les rentrées pour faire de nouvelles dépenses, et de retarder par conséquent la publication des arts.

L'Académie, instruite de ces difficultés, ne ne peut exiger à la rigueur l'exécution du traité qu'elle a fait avec son libraire. Les commissaires qu'elle a chargés de ses ordres n'osent point le forcer d'imprimer promptement des descriptions souvent volumineuses et chargées de planches, qui demandent des frais considérables. L'Académie a donc mis à la description des arts tout ce qui dépend d'elle, son travail et ses lumières : les raisons de ce retard sont des raisons de commerce. L'Académie est entièrement désintéressée dans cette affaire; elle ne demande rien pour elle, ni pour ses membres. Mais, pour donner à la publication des arts toute l'activité que mérite cette utile entreprise, il faudrait que l'Académie pût offrir une récompense pécuniaire aux auteurs étrangers qui le désireraient, et qu'en même temps le libraire eût un bénéfice assuré qui le mît dans la dépendance de l'Académie. Voilà les moyens de lever tous les obstacles, et l'Académie pourrait accélérer la description des arts, si le Gouver-

nement voulait consacrer à cette utilité une somme annuelle de 6,000 livres, sur laquelle l'Académie réglerait une rétribution donnée en forme de prix aux artistes et aux savans qui ne sont pas académiciens, suivant l'étendue et l'importance de l'art décrit, et si le roi voulait souscrire pour un nombre d'exemplaires qui mettrait le libraire à couvert d'une partie de ses frais. Cette souscription est un secours que Sa Majesté a accordé souvent aux ouvrages dont la publication devait être aidée, soit à cause de leur utilité, soit à cause de la lenteur du débit. Ces deux motifs se réunissent ici et sollicitent la protection du Gouvernement pour la description des arts, dont l'entière exécution est infiment utile, et dont la collection volumineuse et chère ne peut avoir qu'un débit toujours plus lent et toujours plus difficile.

Sa Majesté pourrait d'ailleurs faire de cette souscription un emploi très-utile pour les arts et pour le commerce, en distribuant ces exemplaires à MM. les intendans, aux Chambres du commerce, aux Académies de provinces, et en portant ainsi aux extrémités du royaume les lumières que le travail et l'industrie concentrent dans la capitale. Il serait même à souhaiter que Sa Majesté se déterminât à prendre un certain nombre de collections des

arts déjà publiés, afin que les connaissances qu'elles répandraient dans les provinces ne fussent pas incomplètes.

Nous pensons que l'Académie doit rendre compte des difficultés qui retardent la publication des arts, au ministre qui a déjà sollicité et obtenu tant de grâces du roi pour les sciences, et engager M. le baron de Breteuil à demander à Sa Majesté, pour cette grande et belle Collection des Arts et Métiers, la protection qu'elle accorde à tous les travaux glorieux et utiles.

Il est peut-être utile que les différens arts mécaniques et toutes les espèces de marchands détailleurs soient classés pour former des communautés distinguées les unes des autres. C'est un moyen de diminuer et de régler le nombre des sujets dans chaque profession. L'obligation de se faire recevoir dans ces corporations est toujours accompagnée d'une espèce d'examen et surtout de dépenses qui ne permettent pas à tout le monde d'y aspirer. D'ailleurs cette forme de corps, les assemblées qui en résultent, établissent toujours un régime et une sorte de surveillance qui facilite celle de l'administration. Mais toutes ces corporations ont nécessairement des lois et des limites; elles ont des lois qui règlent ce qu'elles peuvent se permettre et ce qu'elles doivent s'interdire; elles

ont des limites qui les circonscrivent. Ces lois ne peuvent être suivies, ces limites ne peuvent être naturelles et raisonnables que dans les professions qui ont toujours le même esprit, la même marche, où tout est réglé par un long et ancien usage, et où les hommes ne font aujourd'hui que ce qu'ils ont fait hier.

Mais, si ces inconvéniens ont lieu dans toutes les corporations, ils seraient plus sensibles dans les arts qui dépendent des sciences, et qui sont perfectionnés par les talens de l'esprit. Le talent veut être libre. S'il s'est consacré à un art, il veut faire des excursions dans les autres pour perfectionner le sien. Il veut surveiller, examiner, faire lui même tout ce qu'il emploie; et on ne doit pas exiger qu'il livre une partie de son ouvrage, et, pour ainsi dire, une partie de la perfection qu'il espère, à des ouvriers subalternes qui n'ont que des mains exercées.

Il est donc convenable de ne pas confondre les professions qui doivent être animées par des talens distingués et par le génie des arts, avec celles qui ne demandent que des connaissances communes, toujours les mêmes, et qui permettent une routine aveugle pour laquelle presque tous les hommes sont également faits.

Cette vérité a toujours été sentie par l'administration.

Louis XIV, sur les représentations de Nanteuil, célèbre graveur, ordonna que la gravure serait parfaitement libre et ne serait assujétie à aucune corporation. En 1710 lors du rétablissement des communautés, l'art de la peinture fut affranchi de cette servitude. La peinture en bâtimens, en voiture est restée enchaînée par la maîtrise; et tandis que les talens distingués sont seuls accueillis et admis par l'académie royale, il est permis aux talens médiocres de faire le portrait, l'histoire, le paysage, et de vendre leurs tableaux sans pouvoir être inquiétés par la communauté des maîtres peintres.

Ce sont des arts d'agrément qui ont obtenu cette faveur ou plutôt cette justice. Il est des arts utiles qui la réclament également de l'administration : ce sont ceux de l'opticien et des ingénieurs en instrumens de physique et de mathématiques. Ces arts ont fait les mêmes progrès que les sciences dont ils dépendent. Quand on se rappelle les noms des grands hommes qui ont perfectionné l'optique et la physique, qui ont inventé les instrumens dont elles font usage, on est bien étonné de voir que l'opticien soit rangé parmi les tapissiers-miroitiers, que l'ingénieur physicien soit en querelle avec les faïenciers, et que l'ingénieur mathématicien soit dans la communauté des maîtres fondeurs.

Il y a d'abord quelque chose d'avilissant pour les arts, dans cette confusion. Un artiste qui se sent de l'industrie et du talent est humilié de se voir fixé dans une classe et connu sous une dénomination qui ne supposent ni talens ni industrie. Il serait donc juste que l'administration tirât les artistes de cet avilissement et favorisât leur émulation par une distinction honorable, en traitant les opticiens et les ingénieurs en instrumens de physique et de mathématiques avec la même faveur qu'elle a traité les graveurs et les peintres.

Mais l'objet important qui mérite toute l'attention du gouvernement, ce sont les entraves qui résultent des corporations pour des arts qui doivent être parfaitement libres, pour des arts qui ont sans cesse besoin de faire des excursions hors des limites de ces corporations, et de se permettre des pratiques qui leur sont interdites par les lois auxquelles on les oblige de se soumettre. Un opticien donne la forme aux verres qu'il travaille dans des bassins de cuivre; la courbure du verre dépend de la courbure du bassin, la régularité de l'une fait la régularité de l'autre. S'il est curieux de son art, s'il veut fondre et travailler lui-même ses bassins pour être sûr de leur forme, il ne lui suffit plus d'être reçu tapissier-miroitier, il va être saisi

par les maîtres fondeurs. L'ingénieur en instrumens de physique et de mathématiques est également un artiste distingué; les ouvrages doivent être exécutés avec une grande précision; leur perfection tient aux recherches et aux attentions les plus délicates : il a besoin d'une infinité de connaissances qui font dépendre son art de plusieurs sciences; il est avantageux aux progrès de ces sciences que l'ingénieur puisse faire à son gré et quand cela est nécessaire les différentes pièces qui composent ses instrumens. S'il faut qu'il ait recours à un serrurier et à un fondeur pour les métaux, à un menuisier-ébéniste pour les bois, à un miroitier-lunetier pour les verres, à un faïencier pour les tubes, il ne pourra jamais faire un bon instrument de ces pièces de rapport exécutées par des mains différentes; il serait absurde d'exiger qu'il fût de vingt communautés, et si chacune de ces communautés a le droit de le saisir, ses travaux seront sans cesse troublés, il se découragera; et pour faire son métier tranquillement, il prendra le parti d'employer les ouvriers de chaque genre, et il fera de mauvais instrumens.

L'utilité du commerce et l'honneur de nos arts demandent qu'on remédie à cet inconvénient. Les Anglais ont dans ces arts une supériorité décidée, qu'il serait important de leur

enlever. Presque tous nos bons instrumens de physique, de mathématiques et de marine sont faits en Angleterre; c'est un argent qui sort sans cesse du royaume; c'est un tribut que nous payons à l'industrie étrangère et une sorte d'humiliation pour une nation, comme la nôtre, qui ne manque ni de lumières, ni d'industrie. Les arts d'Angleterre doivent cette prééminence à la liberté dont ils jouissent, aux encouragemens qu'ils reçoivent : il faut donc que nos arts soient encouragés; et le premier de tous les encouragemens est la liberté.

La loi que l'on pourrait demander à l'administration serait donc une liberté pleine et entière pour les trois classes d'artistes, nommés opticiens, qui font les lunettes, les télescopes, microscopes, etc. Ingénieurs physiciens, qui font des baromètres, thermomètres, hygromètres, etc. Ingénieurs mathématiciens qui font les quarts de cercle, sextans, graphomètres, niveaux, et tous les détails de ces arts, comme compas, équerre, compas de proportion, etc.

On dira peut-être que l'on peut les laisser dans les corporations, en réglant qu'ils appartiendront à une communauté où ils seront obligés de se faire recevoir, mais sans pouvoir être troublés par aucune autre. Cette maîtrise, qu'il faudrait acquérir, serait

bien évidemment un reste de la gêne qui a été imposée à des arts libres; la marque d'avilissement leur resterait toujours, et cette corporation aurait l'inconvénient que des gens qui ne se soucieraient d'être ni opticiens, ni ingénieurs prendraient ce nom pour avoir le droit d'exercer plusieurs métiers différens.

Ce n'est peut-être point un paradoxe d'avancer que cet inconvénient n'aura point lieu, quand les trois arts en question seront parfaitement libres. Ce sont les priviléges particuliers qui engendrent les abus; ce sont les prohibitions qui font naître la fraude.

Quand les opticiens et les ingénieurs auront la liberté naturelle de travailler tout ce qui dépend de leur art, ils ne songeront pas à faire un autre métier, et à entreprendre sur les droits des maîtrises.

Les principes établis dans ce mémoire ne paraissent point éloignés de ceux du parlement. Le sieur Assiez Perica fut saisi le 14 août 1767, par les faïenciers, pour avoir construit des baromètres et des thermomètres. Une sentence du Châtelet, du 22 mai 1772, déclara la saisie bonne et valable. Il intervint, sur appel, un arrêt du parlement, du 29 août 1772, qui infirma la sentence du Châtelet, déchargea Assiez Perica et autres des condamnations contre eux

prononcées, et déclara les faïenciers non recevables dans leurs demandes. Cet arrêt semble avoir reconnu pour libre l'art des ingénieurs en instrumens de physique. Celui des opticiens et des ingénieurs mathématiciens mériterait la même faveur et la même protection.

Si la liberté pleine et entière n'entrait point dans les vues de l'administration, si l'on pensait qu'il y eût des inconvéniens à donner cette liberté à la totalité des artistes de ces trois professions, il paraîtrait au moins indispensable de tirer de cette classe et de dégager des entraves des corporations, quelques artistes distingués dans chaque genre, qui font marcher leur art à la lumière des sciences qui ont besoin de liberté pour le perfectionner, et qui méritent surtout d'être encouragés en leur sauvant les désagrémens d'être confondus par la maîtrise avec les arts les plus mécaniques. Ces privilèges, qui deviendraient individuels, qui seraient accordés au mérite, exigeraient un examen, et cet examen appartiendrait naturellement à l'Académie des Sciences. L'administration, pour remplir ces vues d'encouragement, pourrait attribuer à l'Académie le privilége de s'attacher un nombre réglé d'artistes dans chaque genre; ces artistes seraient choisis sur les preuves réitérées de leur intelligence et de leur ta-

lent, et, munis du brevet quil eur serait donné, pourraient travailler librement sans être inquiétés, faire eux-mêmes tout ce qui tiendrait à leur art et se livrer à leur génie. Ces artistes formeraient des élèves dignes d'eux et qui mériteraient à leur tour l'honneur du privilége de l'Académie.

Ce privilége, que l'Académie des Sciences aurait le droit d'accorder, sous le bon plaisir du roi, n'aurait rien de plus extraordinaire que celui qui est attaché aux galeries du Louvre. Chaque artiste qui y est logé, peut, tous les deux ans et demi, faire un élève, et lui conférer la maîtrise au bout de cinq ans. Ce privilége a été accordé par Henri IV, dans des lettres patentes du 22 mai 1608; il a été confirmé par une déclaration de Louis XIV, du mois de mars 1671, et récemment par un arrêt du parlement, du 20 août 1763. Le but d'Henri IV a été l'encouragement des arts; c'est la nécessité d'un encouragement semblable, qui doit déterminer l'administration a jeter aujourd'hui un regard favorable sur les arts de l'opticien et de l'ingénieur, en physique et en mathématiques. On ne peut se dissimuler que ces arts ne soient dans un état de langueur; la France est loin de pouvoir soutenir la concurrence avec l'Angleterre : il faut les exciter par l'émula-

tion; il faut débarrasser l'industrie et le talent des entraves qui les gênent. Cette émulation ne peut naître que de la liberté pleine et entière accordée à ces arts, ou du moins d'une liberté restreinte à quelques individus, et d'une distinction honorable que l'Académie conférerait au nom du roi.

Mais cette liberté individuelle et particulière aurait peut-être ses difficultés et ses inconvéniens, comme les entraves des corporations. Il n'y a sans doute qu'une bonne législation à cet égard, c'est la liberté absolue. Les distinctions, en même temps qu'elles sont honorables pour les uns, sont décourageantes pour les autres. Dès que ces arts sont nobles par eux-mêmes, il faut que tous ceux qui les professent, jouissent des mêmes priviléges. Le talent obtiendra toujours assez de distinction par lui-même. D'ailleurs, les priviléges dont nous venons de parler, ne pourraient s'accorder qu'au talent développé et déjà connu. Avant de s'occuper de la récompense qu'il mérite, il est d'une administration sage et prévoyante de s'occuper de son développement et de lui en faciliter les moyens. Or, les talens ne naissent et ne se développent qu'au sein de la liberté; les limites les gênent, les entraves arrêtent leurs efforts; la servitude produit successivement le découragement, l'in-

différence et l'incapacité. Comment les jeunes artistes pourraient-ils se mettre en état d'obtenir le privilége de l'académie, s'ils ne s'essayaient un temps par des travaux, si le commerce ne leur fournissait pas des moyens de subsister, en attendant qu'une réputation méritée puisse les enrichir? Ils ne pourraient se livrer à ces travaux, ni se permettre aucun commerce sans avoir ou le privilége de l'académie avant de l'avoir mérité, ou la maîtrise qui les mettrait à l'abri des poursuites. Encore cette maîtrise ne les autoriserait pas à exercer plusieurs métiers. On retombe donc dans les inconvéniens qu'on voulait éviter, et on peut conclure que la liberté entière peut seule les faire disparaître. Cette liberté doit appartenir à des arts qui tiennent aux talens de l'esprit; elle est le meilleur moyen d'encouragement, et en même temps elle est une source de richesses pour l'état, qui ne doit pas laisser aux Anglais une supériorité à laquelle nous pouvons prétendre comme eux.

LETTRE DE J.-S. BAILLY

A UN SAVANT DE SES AMIS,

SUR L'ASTRONOMIE, L'ATLANTIDE

ET LES PEUPLES ÉTRANGERS.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire de l'*Histoire de l'Astronomie ancienne.* Vous aimez l'antiquité, vous avez su allier le plaisir au génie; vous y trouverez des faits curieux. Vous verrez peut-être avec plaisir par quelles probabilités je suis parvenu à fixer d'une manière assez satisfaisante les époques des trois Hermès, celle de l'ancien Zoroastre, et celle de l'Atlas encore plus ancien. Vous verrez qu'au moyen de suppositions simples et légitimes, on retrouve la même chronologie chez les Chinois, les Indiens, les Chaldéens et les Egyptiens. Les temps fabuleux de ces nations renferment le souvenir de deux époques mémorables, dont la

première indique un commencement commun, la seconde une espèce de lacune dans la tradition, et des temps très-anciens séparés de ceux qui les ont suivis par quelque grande révolution : l'intervalle de ces deux époques est assez précisément celui que les Septante assignent entre la création et le déluge. Toute l'antiquité me paraît concourir à donner à cet intervalle deux mille deux ou trois cents ans, et à la durée totale du monde, c'est-à-dire à la durée de la tradition conservée, un peu plus de six mille ans avant notre ère. Cet accord, si on le juge suffisamment bien fondé, me paraît singulier et curieux. On trouve des traces de l'astronomie à la Chine, aux Indes, en Perse, dans la Chaldée, en Égypte, jusque vers trois mille ans avant notre ère, et cette époque remarquable est à peu près la même pour tous ces peuples.

On a contesté aux Égyptiens, aux Chinois leur antiquité : en adoptant leur chronologie, j'ai la hardiesse de les regarder comme des peuples modernes. Je vois chez eux plutôt les débris que les élémens des sciences, et je les considère comme des héritiers qui ont recueillis quelques portions d'une riche succession démembrée. Je vois au-delà un peuple plus puissant, plus éclairé

qu'eux, qui eut des sciences perfectionnées, une philosophie sublime et sage, et qui fut la source de toutes les sciences que l'Orient a communiquées à notre Europe.

J'ose espérer que cette idée ne vous déplaira pas, d'autant que ce n'est pas seulement une vue philosophique, mais une conclusion naturelle des découvertes astronomiques que je suis forcé d'attribuer à un peuple inconnu, antérieur aux peuples les plus anciens.

Vous trouverez sans doute bien extraordinaire, monsieur, de placer l'habitation de ce peuple au nord de la Perse et de la Chine, dans cette immense Tartarie, aujourd'hui déserte et sauvage. Ce n'est point un système que je me suis fait; c'est une idée qu'une foule de traditions m'ont fournie. Un fait tiré du livre de Zoroastre m'a démontré que l'Asie s'est éclairée du nord au midi. Je ne propose cette idée que comme une conjecture, par déférence pour l'opinion reçue; mais je vous avoue que j'en demeurerai convaincu jusqu'à ce que l'on m'ait donné une explication aussi vraisemblable des faits que j'ai découverts. Une infinité de traditions et de fables portent l'empreinte des climats septentrionaux; elles semblent l'expression des idées

que la nature et l'astronomie ont dû faire aux habitans. Toutes les fables conservées chez ces peuples ont un caractère original qui ne permet pas de les soupçonner d'imitation; et si ces fables ressemblent à celles des peuples du midi, ce sont ceux-ci qui sont les imitateurs.

Nous ne pouvons plus douter de l'existence d'un feu central, depuis qu'il a été démontré par MM. de Buffon et de Mairan. Il est naturel de penser que son activité diminue, et que, par conséquent, dans des temps très-anciens, cette chaleur, plus grande qu'elle n'est aujourd'hui, ajoutée à celle du soleil, rendait la zône torride inhabitable; ce n'était donc pas tout à fait un préjugé des anciens. Il s'en suit que les zônes froides étaient alors tempérées.

Platon nous a conservé la mémoire d'une ancienne irruption des Atlantes, qui se jetèrent sur l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Ils sortaient d'une île qui a disparu; on croit qu'elle était placée dans la mer qui sépare les deux Mondes; les Açores et les Canaries en sont, dit-on, les débris. On a voulu encore que le Nouveau-Monde fût lui-même cette île jadis si fameuse; mais on trouve également dans le nord beaucoup de traditions de noms, de lieux et de per-

sonnages analogues aux Atlantes. Rudbeck, qui a cru retrouver l'Atlantique dans la Suède, a pu être regardé comme un fou : cette idée n'était pas mure pour son temps. Quant à moi, je n'avais point lu le livre de Rudbeck : je n'ai point le goût des paradoxes; j'ai marché en cherchant la vérité, et je suis arrivé au terme où elle m'a conduit. Alors le titre du livre de Rudbeck m'est revenu dans l'esprit, et son énorme compilation m'a fourni des faits singuliers, qu'il est difficile d'expliquer sans se rapprocher de son idée.

Vous verrez que j'ai examiné hypothétiquement combien on expliquerait de fables et de traditions, si on supposait que les hommes et les sciences, descendus du pôle, se fussent avancés vers l'équateur, jusque sous le parallèle de 50° où les sciences et la civilisation auraient reçu les plus grands accroissemens.

Un de mes illustres confrères m'a demandé comment je concevais qu'avait pu être détruit le peuple puissant établi sous ce parallèle, parce qu'on ne voit, selon lui, dans cette partie du monde, aucune trace de grandes révolutions physiques; voici ma réponse :

La population nombreuse des peuples septentrionaux est une chose de fait; leurs irruptions fréquentes et considérables sont également connues. La tradition de l'île Atlantique et de l'irruption des Atlantes, est un fait trop bien établi dans Platon et chez d'autres anciens pour pouvoir le révoquer en doute. Je vois la trace des Atlantes dans l'Afrique, dans l'Arabie, dans l'Inde, dans le nord de l'Asie et de l'Europe; et je reconnais ainsi la route qu'ils ont suivie en s'échappant du nord pour asservir le midi. Je lis dans l'Edda qu'un homme, nommé Belgemer, se sauva d'une grande inondation dans une barque; je retrouve à la Chine la tradition d'une île engloutie dans la mer, et celle d'un Peirun aimé des Dieux, et sauvé de l'inondation dans une barque avec sa femme. Le moine Cosmas Indieo Plestes, dans les voyages d'Orient au 6e. siècle, a recueilli quelques traditions; c'était un imbécille; mais les faits qu'il a recueillis peuvent être regardés comme vrais, quand ils portent le caractère des idées orientales. Nous trouvons dans d'Herbelot, que selon les Indiens, la montagne de Sameirah est au milieu de la terre; le soleil, lorsqu'il paraît se coucher, se cache derrière cette montagne. Les Mahométans, et les Orientaux en général,

disent que la terre est environnée d'une haute montagne derrière laquelle les astres vont se cacher : ils ajoutent qu'au-delà de cette montagne est un autre continent ; et ceci est visiblement une tradition de l'île Atlantique. Lorsque Cosmas se rapprochera de ces idées, nous pouvons croire qu'il nous rapporte fidèlement celles des Orientaux. Or, il dit que la terre est plate, qu'au milieu est une haute montagne qui nous dérobe la vue du soleil pendant toute la nuit. Cette terre est environnée de toutes parts par la mer ; mais au-delà est une autre terre où l'homme fut crée, où fut le paradis terrestre. Noé fut porté par l'arche au temps du déluge dans la terre que sa postérité habite maintenant. Cette dernière circonstance découvre comment les choses ont pu se passer dans ces anciens temps, et nous fournit un fil pour nous guider dans ces recherches.

Je conclus de toutes ces traditions que l'Atlantique ne doit pas être cherchée, comme a fait Rudbeck, dans un pays actuellement existant. Je pense que cette grande île était placée au nord de l'Asie et de l'Europe, vers le 80 ° de latitude et au-delà de la Nouvelle-Zemble. La température de ces climats était beaucoup moins froide qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans

des climats encore plus tempérés, sous le parallèle de 50 ° et dans la Tartarie. Imaginons un grand peuple civilisé, dont l'empire ait duré environ 2,200 ans; supposons que les Atlantes, sortis de leur île, se soient transportés dans le continent, cette multitude de barbares aura détruit ce grand empire civilisé, comme les barbares du nord détruisirent depuis l'empire des Romains. Quelques individus échappés à la servitude et au carnage auront fui chez les nations voisines, et rendus respectables par les lumières qu'ils apportaient, ils seront devenus les lettrés de la Chine, les brames de l'Inde, et les chaldéens de Babylonne. La multitude des Atlantes s'avançait cependant de conquête en conquête jusqu'en Afrique, où elle s'est fixée en fondant l'empire d'Éthiopie et d'Égypte. L'île qui avait été leur berceau s'abîma dans la mer par une révolution physique, quelle qu'elle soit. Quelques hommes se sauvèrent de ce désastre, dans des barques, et abordèrent en Europe, à la Chine, et devinrent le Belgemer des Suédois, le Peirun des Chinois, etc. Sans cela, on ne comprendrait point comment on retrouve à la Chine la tradition d'une île abîmée dans l'Océan.

Vous jugez bien, monsieur, que l'enchaîne-

ment de tout ceci n'est qu'une fable, un roman que j'ai imaginé pour lier les faits, réunir les traditions. Il y a certainement du vrai; le tout peut l'être : mais ne pouvant rien prouver, il me suffit qu'il soit vraisemblable. Vous voyez que ces individus établis dans l'Inde, à la Chine et dans la Chaldée, y ont porté la mémoire de la durée de ce grand empire, détruit au bout d'environ 2,200 ans. La naissance et la chûte de cet empire sont les deux époques mémorables dont nous avons parlé; l'une, d'un commencement commun, l'autre, d'une lacune dans l'histoire. Les récits de ces étrangers, chargés de fables et de merveilles par la tradition, ont formé les temps fabuleux de ces nations, et ont été placés à la tête de leur histoire. De là naît l'accord que j'ai découvert dans leur chronologie réduite et expliquée par des suppositions vraisemblables.

En admettant que les nouveaux empires se sont formés des restes de celui qui venait d'être détruit, on rend raison pourquoi les empires de la Chine, des Indes, de Perse, de Babylonne et d'Egypte paraissent fondés presque en même-temps, et dans l'intervalle de l'an 3300 à l'an 3500 avant notre ère. On explique encore comment les Chinois ont une ressemblance si

marquée, ont tant d'usages communs avec les Egyptiens; et l'on n'a pas besoin de faire voyager ceux-ci, pour conduire une colonie à la Chine; à l'extrémité du continent, sans qu'on ait conservé ancune mémoire de cette étrange émigration. On explique encore comment on trouve dans le Midi tant de traditions qui paraissent être nées dans le Nord, telle que celle qni renferme la connaissance de la révolution des fixes; comment on trouve en Italie et en Egypte les fables de Janus et du Phénix qui sont évidemment relatives à la physique et à l'astronomie de 78° de latitude; comment on tronve à la Chine, aux Indes, à Babylonne et dans l'Égypte, les jours de la semaine désignés par les planètes, suivant un ordre singulier et arbitraire; la division sexagésimale, le partage dn zodiaqne en 12 et en 28 parties, une infinité d'usages semblables, reconnus par M. Boulanger, chez les nations les plus éloignées. Toutes ces idées qui ne sont pas assez simples pour appartenir à tous les hommes, me paraissent prouver nne identité d'origine : car il serait absurde de supposer dans ces temps anciens une communication libre et facile entre les peuples les plus éloignés; communication qui serait contraire aux idées que l'on puise dans les historiens, au mystère dont ces peuples envelop-

paient leurs connaissances, et surtout à la manière dont ils vivaient isolés, ignorant toute histoire qui n'était pas la leur, et ne connaissant leurs voisins que par la guerre. Voilà, monsieur, le résultat de mes idées. Cette lettre est longue, mais elle renferme un extrait de l'ouvrage, et c'est mon excuse.

Chacun s'empresse de vous faire hommage de ses productions; votre temps dont une partie est employée à nous éclairer ne suffit point pour les lire. Je n'espère pas non plus que la mienne se sauve de ce déluge comme le Peirun des Chinois et le Belgemer de la Suède.

Pour vous épargner la peine de lire l'ouvrage, j'ai cru devoir extraire les idées qui m'ont paru mériter de vous être connues. Si elles excitaient en vous quelque intérêt, si elles vous disposaient à lire l'ouvrage et à parcourir les faits curieux qui leur servent de preuves, ce serait la récompense la plus flatteuse de mon travail.

Je suis, etc.

BAILLY.

DISCOURS

DE M. BAILLY,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

SUR LES PRISONNIERS.

MESSIEURS,

Le conseil-général de la commune de Paris, dont la municipalité fait partie, vient offrir ses hommages à l'assemblée nationale. La ville de Paris a toujours prouvé sa fidélité à la nation et au roi, sa soumission aux décrets de votre sagesse, son amour pour la liberté et pour la constitution. Ses nouveaux représentans, pénétrés des mêmes principes, et animés du même esprit, ne peuvent y ajouter que l'expression de leur zèle. Ce zèle, messieurs, sera sans bornes, comme leur respect pour vous. S'il est permis

à ces sentimens déjà connus, à un désir ardent du bien public de se manifester par des faits; si la première fois que la municipalité de Paris se présente devant vous, vous approuvez que son empressement recoure à vos lumières et à votre autorité tutélaire, nous vous dirons que, chargés de l'administration de la plus grande ville du royaume, de cette ville qui jouit de la présence du corps législatif et du roi, nous sommes au centre de tous les mouvemens, au point où les moyens sont plus puissans, les ressources plus nombreuses, mais aussi les maux plus grands, les désordres plus redoutables. Paris est l'asile des talens, l'assemblage à la fois des richesses et de la misère : Paris a prouvé ce qu'il recèle de patriotisme et de vertu; mais Paris est aussi le théâtre de tous les crimes, qui viennent s'y cacher dans l'ombre et se confondre dans la multitude. La police y doit être immense comme la ville. La police de Paris est différente de toute autre, parce que cette ville ne ressemble à aucune autre; et cette police, toujours proportionnée à une vaste étendue, doit opposer autant d'obstacles que Paris offre de facilités. Cette administration a besoin d'être armée de surveillance et de sagesse, en même temps que de force. Si la vigilance est notre devoir, la sagesse est en vous, la force est dans

la loi. Invariablement attachés aux lois fondamentales, nous voulons que notre marche soit constitutionnelle; nous ne voulons faire ni plus ni moins que nous ne devons : c'est à vous, messieurs, à nous tracer la route et à nous diriger entre ces deux écueils. Nous vous demandons une loi de police que vous nous avez promise : vous avez vous-mêmes formé notre municipalité; nous avons tous été élus par le peuple, mais nous attendons votre loi pour l'exécuter : loi nécessaire, parce que les dangers sont grands, multipliés, et qu'ils s'augmentent tous les jours; loi nécessaire pour que nous assurions cette capitale. C'est à la loi à en répondre; nous ne répondons que de son exécution. Nous vous supplions donc, messieurs, de nous revêtir de votre sagesse et de votre autorité pour établir l'ordre et la paix dans cette ville qui nous est confiée, et dont tous les mouvemens retentissent dans l'Empire.

Le corps municipal nous a encore chargés, messieurs, de dénoncer à votre justice des maux également pressans et que votre humanité se hâtera de terminer. Les tribunaux sont vacans, les accusés n'ont pas de juges : déjà un mois et plus s'est écoulé; il s'écoulera encore plus de temps avant que les tribunaux nouveaux soient établis, et cependant les prisons sont remplies;

de nouvelles prisons leur ont été ajoutées, et cependant les prisonniers y sont entassés : l'innocent y attend sa justification, le criminel la fin de ses remords ; tous y respirent un air mal sain, et la maladie est prête à y prononcer des arrêts de mort. Le désespoir y habite ; le désespoir y dit : « Ou poignardez-moi, ou jugez-moi ! »

Quand nous visitons ces prisons, voilà ce qu'entendent les pères des pauvres et des malheureux ; voilà ce que leur devoir est de répéter aux pères de la patrie. Nous devons leur dire que dans ces repaires du crime, de la misère et de toutes les douleurs, le temps est infini dans sa durée : un mois est un siècle, un mois est un abîme dont la vue est épouvantée.

Pardonnez, messieurs, si nous mettons sous vos yeux une question déjà présentée ; mais témoins des maux, nous vous devons de vous la faire connaître, de vous montrer et leur instance et leur énormité ; témoins des maux, nous devons à la ville de Paris, qui nous l'a ordonné, de demander à l'assemblée, ou un tribunal provisoire, ou une attribution à l'une des cours supérieures étant encore en fonctions.

Les maux vous sont connus, messieurs ; les remèdes sont dans votre sagesse : ils sont nécessaires, ils sont pressans ; plutôt demain que plus

tard, car tous ces hommes désespérés, tourmentés par le malheur, chaque jour en demandent la fin, et tous ces désespoirs renfermés étant prêts à s'élever contre les gardiens, l'insurrection peut chaque jour les répandre dans la capitale.

Tels sont donc, messieurs, les objets de la mission dont la commune et le corps municipal nous ont chargés auprès de l'auguste assemblée qui nous admet en sa présence; l'hommage de leurs respects, soumission et fidélité, la demande instante d'une loi de police qui nous autorise à agir avec justice et sûreté, et la demande non moins instante de tribunaux provisoires qui vident les prisons, par la justification de l'innocence, ou par des exemples de justice.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR J.-S. BAILLY,

AU CONSEIL-GÉNÉRAL DE LA COMMUNE,

LE 12 NOVEMBRE 1791.

Messieurs,

Je viens remercier le conseil-général de la commune des bontés qu'il m'a toujours témoignées, et vous prier de conserver quelques souvenirs au premier maire de Paris, qui n'oubliera jamais qu'il a eu l'honneur de partager vos travaux. L'achèvement de la constitution était le terme naturel de ma carrière, et acquittait les engagemens que j'avais contractés en entrant à l'assemblée nationale constituante. L'épuisement de ma santé ne m'a pas permis de porter plus longtemps le poids honorable des fonctions dont la ville de Paris m'avait chargé. Le corps municipal a désiré que je les continuasse jus-

qu'à l'époque des élections ordinaires, et le moment est arrivé où je suis prêt à les quitter, avec regret, avec une profonde sensibilité, et surtout une respectueuse reconnaissance des distinctions dont mes concitoyens m'ont comblé.

Mais tout administrateur, en sortant de place, doit compte de son administration ; je dois donc le mien au conseil-général. Un compte est ou de gestion ou de finance : en finance, je n'ai rien touché, rien ordonné ; je n'ai donc point de responsabilité à cet égard : quant à la gestion, le code municipal démontre que le maire n'a de compte à rendre que conjointement avec les administrateurs. (Titre I.er, art. 59, titre III, art. 29.) La réunion de leurs comptes est le sien, et ces comptes sont actuellement entre les mains des commissaires du corps municipal. En effet, le maire agit rarement seul ; il est toujours à la tête des conseils et du bureau, ou avec un département : il ne signe seul que lorsque l'expédition d'une affaire pressée ou la nécessité l'exigent. Les ordres que j'ai signés ainsi étaient pour la sûreté générale. Il est bien rare que j'aie donné des ordres particuliers ; alors j'ai consulté la loi et la justice, et je ne crois pas m'en être écarté. Si cependant quelqu'un pense que je lui aie fait tort, les corps administratifs, les tribunaux lui sont ouverts : j'en-

trerai sans peine dans cette défense, puisque ma conscience ne me reproche rien, et je rendrai avec empressement cet hommage à la loi et à la responsabilité des fonctionnaires publics, qui est la sauve-garde du peuple.

Mais, Messieurs, lorsque l'administration va être en partie renouvelée, je dois vous rendre compte de l'état des approvisionnemens de la capitale : ce n'est pas que la loi ait chargé spécialement la municipalité d'y pourvoir; elle n'est obligée que de surveiller, de faciliter, d'aider les opérations du commerce. Il résulte des états qui nous ont été soumis au mois d'août dernier, qu'il y avait alors dans les chantiers, les ports et en rivière, pour le service de la ville de Paris, six cent cinquante mille voies de bois, ce qui excède de cinquante mille et plus la consommation d'une année. Nous avons dans ce moment l'assurance à peu près de la moitié de l'approvisionnement de 1792, et il n'y a pas de doute que les coupes qui seront bientôt en adjudication ne fournissent le reste; de sorte qu'on peut dès à présent regarder la provision de l'hiver de 1792 à 1793 comme complète. Nous avions également au mois d'août dernier, à Paris et en rivière, un million de voies de charbon, qui, à raison de la consommation ordinaire, font un approvisionnement de dix-

huit à vingt mois. Quant aux blés et farines, le corps municipal a fait imprimer l'état sommaire qui lui a été présenté par les administrateurs des subsistances. Ce tableau des ressources que la municipalité a ménagées pour aider le commerce qui doit approvisionner Paris, va faire évanouir les inquiétudes qu'on avait conçues et assurer la tranquilité. Il offre une masse de cinquante-quatre mille sacs de farine, qui nous conduiront au commencement du printemps, où pourront arriver cinquante mille autres sacs commandés en Amérique, pour atteindre la récolte nouvelle, si la dernière a peine à suffire.

Ces achats dans l'étranger sont coûteux, mais ils ne prennent point sur les denrées du royaume; mais en apportant une abondance extérieure, ils sont propres à établir le bon prix dans les marchés et à faire baisser celui des grains et du pain. La prévoyance de l'administration actuelle a cru devoir s'étendre au-delà de son existence, et préparer des ressources à l'administration qui doit lui succéder. Il est à désirer, et nous pouvons croire, que toutes ces ressources ne seront pas nécessaires. Mais quand il s'agit d'assurer l'aliment d'une grande population, quand il s'agit du salut public, on ne doit pas compter les sacrifices; il faut pré-

voir tout ce qui est possible, et penser que dans ce cas le superflu est nécessaire.

Je pourrais passer maintenant, messieurs, à l'ensemble et au détail des travaux de la municipalité, depuis qu'elle a été établie comme corps constitué. Mais je remettrais sous vos yeux une suite de faits que vous n'ignorez pas, et que l'opinion publique a dû juger. Je crois plus à propos d'examiner avec vous ce que doit être l'administration municipale pour qu'elle puisse faire tout le bien qu'on a droit d'en attendre. Le compte le plus utile que je puisse rendre à nos concitoyens, est de leur soumettre les observations que m'ont fourni deux ans et demi d'expérience.

Je suis obligé de le déclarer, Messieurs, notre administration est défectueuse, elle est trop nombreuse, elle est trop divisée; les pouvoirs mal connus ne sont ni définis, ni circonscrits. J'espère, Messieurs, que vous ne désapprouverez point ma franchise. Mes motifs sont purs; en sortant de place, je ne puis avoir qu'un sentiment, celui de la vérité; et qu'un intérêt, celui du bien public.

Notre administration est défectueuse; et cela tient d'abord à quelques imperfections de la loi, que l'usage fait connaître et dont on peut solliciter la réforme, ensuite au mode que nous

avons suivi et qui s'écarte peut-être de l'esprit de la loi.

La loi a besoin d'être modifiée, parce que c'est elle qui nous a donné une municipalité trop nombreuse : c'est le choix, et non le nombre des hommes, qui fait la sagesse des mesures. En multipliant les membres d'une assemblée, il y a plus de confusion et plus de facilité pour cet enthousiasme rapide, qui fait prendre des résolutions précipitées. Les pouvoirs sont trop divisés, vous avez un maire et un commissaire administrateurs. Les pouvoirs sont mal définis; car les fonctions du maire et du procureur de la commune ne sont pas encore bien connues.

Les imperfections de la loi et l'erreur des applications qu'on en a pu faire tiennent aux idées républicaines, que l'on a longtemps répandues, et qui ont influé plus ou moins sur des esprits raisonnables. A ces idées a succédé un esprit public plus conforme aux vrais principes de la constitution. Il faut également nous en rapprocher dans nos administrations municipales. Le principe essentiel de leur organisation est qu'elles doivent être populaires. Mais ce principe n'exige ni des assemblées nombreuses, ni des pouvoirs trop divisés. L'administration des choses communales est assez populaire; 1.° lorsque les officiers munici-

paux sont librement élus; 2.° lorsqu'ils sont renouvelés à des époques; 3.° enfin lorsqu'il y a pluralité pour exclure l'arbitraire et pour assurer la maturité des décisions.

Cela posé, je proposerais de réduire à quatre le nombre des départemens, et à huit le nombre des administrateurs, qui, avec le maire, composeraient ce bureau. Le corps municipal, conformément à la loi, serait de vingt-quatre officiers municipaux, et le conseil-général de soixante-douze notables. Ce nombre sera bien suffisant, si d'un côté on a soin d'élire des citoyens qui aient la possibilité de donner une grande partie de leur momens à la chose publique, et que de l'autre, on ne leur enlève pas tout leur temps, par des assemblées trop fréquentes, où les affaires ne peuvent s'expédier que lentement. Au moins, si on laisse le corps municipal et le conseil-général, tels qu'ils sont, faudrait-il réduire toujours à huit le nombre des administrateurs. C'est l'objet d'un décret que l'on peut demander; et si la réduction des notables et des officiers municipaux avait lieu, ce ne pourrait être que pour l'année prochaine.

Mais ce vice actuel et essentiel de notre administration, c'est la confusion et le défaut de circonscription des pouvoirs, tant des personnes que des conseils, qui composent cette

administration ; c'est surtout le manque d'unité. Nous avons à la maison commune autant de petites municipalités qu'il y a de départemens, et même de sous-divisions. Il en doit résulter partout un esprit différent, des décisions indépendantes, et une rivalité d'autorité. Si tout cela n'existe pas, cela est possible dans l'état des choses; il est donc nécessaire d'y remédier. Il ne s'agit que de se rapprocher de la loi, qui n'a pas été toujours entendue, et de la faire expliquer dans les points où le législateur ne l'a pas énoncée assez clairement.

Voici les pouvoirs tels que je le conçois. J'ai suivi la lettre de la loi partout où elle est claire; les textes sont cités. J'ai suivi son esprit quand l'expression est obscure, et alors c'est une opinion que j'avance qui provoque un réglement.

Le conseil-général de la commune a des attributions marquées par l'art. 22 du titre V. Il n'a point de session réglée comme le conseil de département. Il s'assemble lorsqu'il est appelé pour des affaires importantes, et lorsque l'administration municipale le juge convenable, tit. I, art. 20, tit. V, art. 23. Il vérifie tous les six mois les comptes de l'administration, tit. I, art. 59. Il détermine les cautions, tit. III, art. 17 et 41. Il fixe le nombre et le traitement des employés, art. 34. Il confirme les régle-

mens proposés par le corps municipal, art. 25; mais son attribution essentielle est finie par sa dénomination. Ce n'est pas lui qui agit, c'est lui que l'on consulte comme conseil, pour qu'il décide dans les cas qui lui sont réservés par la loi. N'étant point agent, toutes les affaires d'administration sont hors de son ressort. De là, il ne doit recevoir aucune plainte, aucune réclamation qu'il n'a pas le droit de juger; ce droit appartient au directoire du département; de là, il ne doit non plus recevoir aucunes demandes qui doivent être adressées à la municipalité, tit. III, art. 9 et 10.

Le corps municipal doit s'assembler au moins une fois tous les quinze jours, et, extraordinairement, lorsque les circonstances l'exigent, titre I.er, art. 27 et 28. Il vérifie les comptes des départemens, art. 27, et ceux du trésorier, art. 31. Il statue sur les difficultés qui peuvent s'élever entre les départemens divers touchant leurs fonctions respectives, titre III, art. 24. Les réglemens particuliers nécessaires pour l'exercice des fonctions des divers départemens, et pour le régime des différentes parties de la municipalité, sont dressés par le corps municipal, art. 25. Les dépenses considérables ou extraordinaires, doivent être ordonnées par lui, art. 28.

Tout le reste, tout ce qui est administration, gestion, régie, appartient au bureau, titre III, art. 18, 20, titre V, art. 14. Les départemens des administrateurs sont les départemens du bureau, titre I.er, art. 22, titre III, art 18. C'est le bureau qui concerte directement avec les ministres du roi, les moyens de pourvoir aux subsistances de la capitale, titre III, art. 19. Enfin, ce qui détermine que tout roule sur le bureau, c'est qu'il doit s'assembler trois fois par semaines, tandis que le corps municipal n'est astreint qu'à une séance par quinzaine. Et en effet, quel a été l'esprit de la loi ? La raison enseigne qu'une volonté unique est éminemment active et agissante; mais elle peut être arbitraire; mais la maturité et la sagesse sont dans les conseils. La loi a donc établi des conseils. Elle les a différenciés par le nombre et pour la plus prompte ou plus mûre expédition des affaires. C'est parce que l'administration doit agir avec célérité, qu'elle a été concentrée dans ce bureau peu nombreux; lorsque les affaires sont importantes, elle se forme en conseil municipal; lorsque les affaires sont plus graves, elle se convoque et s'assemble en conseil-général.

C'est donc dans ces trois corps que réside l'autorité municipale; c'est là que toutes les af-

faires sont portées, décidées, et que s'établit le concert des départemens particuliers et l'unité de l'administration; mais cette unité ne serait ni toujours existante, ni assez apparente, si elle ne se trouvait que là. Elle existe dans le maire, qui reste en activité quand le conseil vaque; et qui, appartenant à tous les conseils, titre III, art. 1.er, à tous les départemens, à toutes les députations, art. 16, étant le chef de toute l'administration, peut être considéré comme la municipalité personnifiée et est habituellement et partout son représentant. Il a si éminemment le caractère municipal, qu'il l'imprime à tous les actes. Toutes les délibérations sont intitulées de son nom et signées de lui seul, art. 6 et 12. C'est lui qui fait les convocations, art. 13; c'est lui qui signe les brevets, art. 14; c'est lui qui fait apposer les sceaux, art. 15. Tous les ordres donnés par les administrations et destinés à être publiés, doivent être revêtus de sa signature, art. 6; et ce caractère intégral de municipalité réside si bien en lui, que son opposition suspend l'ordre donné non-seulement par un administrateur, par un département, mais par le bureau même où réside l'administration entière. C'est le corps municipal seul qui juge et lève ou confirme la suspension, art. 4. Il y a plus, s'il n'a pas le droit de suspendre une

décision du corps municipal, la loi lui donne le moyen de la porter au conseil-général toutes les fois qu'il le jugera convenable pour les intérêts de la commune, art. 8. Et si l'on veut croire que c'est pour faire confirmer la décision et la revêtir d'une autorisation nécessaire, on peut au moins en inférer qu'il a droit d'y porter aussi celles de ces décisions qu'il estimerait susceptibles de révision.

Les ordres du maire doivent donc être prépondérans jusqu'à ce que les conseils aient prononcé. Sa surveillance serait nulle, son droit de suspension serait sans effet, si ses ordres n'arrêtaient pas tous ordres contraires. Le maire étant habituellement et dans l'intervalle des conseils et des bureaux, le centre d'unité de la municipalité, c'est à lui que toutes les affaires, tous les mémoires présentés à la municipalité, doivent être adressés, et c'est lui qui en fait la distribution, titre III, art. 9 et 10. Il en résulte qu'il a seul et la présentation des affaires aux conseils, et le soin de régler l'ordre du jour pour les rapports des administrateurs. Ce droit lui appartient, parce que seul il a l'ensemble des affaires de la commune, parce qu'il est le conservateur né des attibutions respectives, parce qu'enfin si le chef n'avait pas ce droit, la confusion s'introduirait dans toutes les parties

de l'administration, et en lui attribuant ces fonctions et ces droits, la loi a toujours pourvu aux moyens de l'empêcher d'en abuser.

Le maire qui se retire dans ce moment, n'a pas joui de la plénitude de ces attributions; il y a rencontré des difficultés. On demandera pourquoi il n'a pas cherché à les lever, pourquoi il n'a pas dit plutôt ce qu'il dit aujourd'hui? C'est que sa voix n'a pas toujours été entendue, c'est que dans les circonstances où nous avons vécu jusqu'ici, des discussions de fonctions auraient suspendu le cours toujours instant des affaires; et que ces discussions attribuées à l'intérêt personnel, auraient eu moins d'effet. Aujourd'hui, il parle enfin, non pour lui, non pour son successeur, mais pour la loi, l'ordre de l'intérêt public.

On dira que le maire est revêtu d'une grande autorité! il s'en faut de beaucoup qu'elle égale la responsabilité d'opinion qui repose sur sa personne; mais cette autorité fût-elle plus grande, n'a-t-elle pas des contre-poids? elle en a dans les conseils dont le maire n'est que l'organe, et où est la plénitude de l'autorité municipale; dans les conseils où il n'a que sa voix, et où, s'il s'écarte, il a autant de contradicteurs que d'officiers municipaux: son pouvoir est balancé par les administrateurs,

à qui la loi accorde, comme à lui une autorité. Responsables et administrant chacun leur département, exécutant le plus souvent les décisions du bureau, ils peuvent agir sans le maire et il ne doit rien faire qu'avec eux, excepté dans les mesures de sûreté et lorsque les besoins du moment l'exigent; il doit d'autant plus en éviter les occasions, que n'étant point responsable lorsqu'il ordonne ou signe pour les conseils ou avec les administrateurs, il est seul responsable de ce qu'il a seul ordonné. Sa sagesse est de ne pas s'exposer à la responsabilité du fait; il a bien assez de porter le fardeau de la responsabilité d'opinion.

L'autorité du maire a encore un contre-poids dans la vigilance du procureur de la commune; ce procureur de la commune est, dans les conseils, sans voix délibérative; mais sa fonction est de défendre les intérêts et de poursuivre les affaires de la commune. Tit. V, art. 12 : « Nul rapport ne peut être fait au corps municipal ou au conseil général sans lui avoir été communiqué; et nulle délibération ne peut être prise sur les rapports sans qu'il ait été entendu, » art. 58 : « Les administrateurs sont obligés de lui donner toutes les instructions dont il a besoin, art. 31, et le secrétaire greffier, le garde des archives, tous les ren-

seignemens ou copies de pièces qu'il peut désirer. » Art. 52, voilà ce que dit la loi :

« Il en résulte que le procureur de la commune peut tout voir, tout examiner, tout surveiller; il peut requérir comme opposant à une disposition, ou comme dénonçant un abus, une infraction à la loi; mais qu'il ne peut ni porter aucune décision ni donner aucun ordre. J'observe qu'il doit dire son avis sur toutes les affaires, mais qu'il ne devrait parler qu'une fois; savoir : quand il y a rapport, aussitôt après que la lecture en a été faite, afin que l'on puisse opposer son avis à celui du rapporteur et juger en pleine connaissance de cause. Quand il y a discussion sur une affaire non rapportée, le procureur de la commune doit être le maître d'attendre que la discussion soit avancée pour avoir le temps de former son avis. Quand une fois il l'a dit, sa fonction est remplie. Il est peut-être des cas où sa réplique peut être utile; c'est lorsque l'on allègue des faits nouveaux; mais ces cas doivent être jugés. La réplique semble devoir être chaque fois délibérée et accordée, sans quoi il aurait la voix délibérative, que la loi lui a refusée.

J'ajoute que l'ordre et la raison me paraissent demander que l'avis et les conclusions du procureur soient donnés par écrit et à la suite

du rapport. D'abord, parce que si le procureur de la commune, ou celui de ses substituts qui a vu ce rapport, est absent, il ne faut pas que la morale du conseil et des affaires soit arrêtée. Ensuite parce que, la loi exigeant l'avis du procureur de la commune, il faut la preuve écrite qu'il a été donné, et cela sans préjudice du droit qu'il doit avoir de développer et de motiver son avis après la lecture du rapport.

Le procureur de la commune, renfermé dans le cercle de ses fonctions, tient une place considérable. Il paraît dans la municipalité pour représenter la loi et la commune; et c'est pourquoi la constitution municipale ne lui laisse pas la faculté de discuter; elle veut qu'il ne rompe le silence que pour prononcer l'application de la loi, et déclarer l'intérêt de la commune. Hors du conseil, il peut embrasser toutes les parties de l'admintstration, non pour agir, mais pour tout inspecter. Il est partout témoin, tranquille quand tout est bien, contradicteur au moindre mal. Le maire agit, le procureur de la commune veille; et tout est si heureusement combiné à cet égard dans cette organisation des municipalités, que nécessairement opposés, lorsque l'un des deux s'écarte de la ligne de ses fonctions et de ses devoirs, ils doivent être d'accord toutes les fois qu'il

s'agit du bonheur du peuple et des vrais intérêts de la commune.

Je crois donc essentiel que le nombre des administrations, des officiers-municipaux et des notables soit diminué, que chacun des conseils reste très-strictement dans ses attributions, et qu'ils s'assemblent le moins possible, parce que le temps de ces assemblées est pris sur les soins nécessaires et journaliers de l'administration; que cette administration soit concentrée dans le bureau, et que le maire, chef des conseils et du bureau, ait l'ensemble, le fil et la direction des affaires, sans quoi il n'y aura jamais d'unité; je dis que cette unité indispensable exige impérieusement que toute la municipalité, ses départemens, ses bureaux soient placés dans un seul local, dont le maire occupe le centre et pour la commodité publique, et pour la communication réciproque des différentes parties de l'administration.

Si l'administration, par les défauts de sa composition, n'a pu prendre encore le mouvement convenable à une grande ville, il faut observer que jamais fonctionnaires ne se trouveront chargés d'un poids pareil à celui des affaires actuelles, et des délégations multipliées qu'a reçues la municipalité. Il faut dire que les efforts ont été proportionnés aux travaux,

que les officiers municipaux et notables ont suppléé à tout par le zèle, et ont tout surmonté avec courage, et par une entière application et de leurs temps et de leurs forces, et de leurs talens à la chose publique.

Cependant, messieurs, on dira qu'il est des réclamations que l'on peut adresser aux administrateurs, et qui méritent des éclaircissemens. Ces réclamations roulent principalement sur les faits de police générale et particulière, sur l'ordre public, la surveillance des jeux, la sûreté des personnes et des propriétés, menacées par des vols fréquens, et la propriété de l'honneur et des réputations attaquées par des écrits calomnieux. Nous espérons un prompt remède à ces maux; mais à l'époque d'une administration renouvelée, qui s'établit quoique avec la coustitution, au moment où l'ordre va sans doute renaître, où beaucoup de bien peut se faire, il faut dire pourquoi ce bien n'a pu être fait. J'observe que l'achèvement de la constitution est la véritable limite entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. C'est-là que doit finir la licence, et que commence la liberté, j'entends la liberté de tous: cette liberté qui ne trouble point la société et qui ne nuit à personne, cette liberté qui marche avec la soumission et la paix. L'ordre public est fondé,

d'une part, sur la loi, et de l'autre, sur l'obéissance. La loi et l'obéissance, voilà donc les élémens de notre bonheur! Pour établir nos jugemens et nos espérances, comparons les temps de révolution aux temps de la constitution.

Une révolution est une crise presque instantanée, mais à de grandes convulsions ont dû succéder de longues agitations. Alors tous pouvoirs étaient sans action réelle; ces lois nouvelles n'étaient pas faites, et les anciennes étaient déjà repoussées dans l'oubli du régime détruit. Alors l'autorité était pourtant disséminée dans les districts, dans les bataillons, dans les sociétés, dans chaque citoyen qui, pour le salut de tous, se faisait le conservateur de la chose publique. Gardons-nous de nous en plaindre. C'est ainsi que les citoyens ont formé une puissance redoutable qui a contenu les efforts de leurs ennemis; puissance qui a protégé l'ouvrage de la constitution. Et sous ce point de vue, il n'est pas un citoyen, un véritable citoyen, membre de district, ou soldat de la patrie, qui n'ait contribué à l'achèvement de la constitution; mais cet état de choses a dû avoir un terme. La force publique doit se recomposer de ces forces particulières; et lorsque la loi a ressaisi les autorités partielles pour les concentrer dans les autorités qu'elle a constituées, l'administration

unique s'est trouvée entourée de résistances. Ces résistances ont été excitées, augmentées par les ennemis de la patrie, qui sous le masque du patriotisme, ont agité les esprits, répandu la défiance, prêché l'insubordination, et essayé partout de préparer des soulèvemens. L'administration avait la confiance, qui longtemps a servi d'appui au gouvernail sur cette mer orageuse; elle a marché deux ans avec courage à travers ces difficultés; sans cesse obligée de se replier sur elle-même, de mesurer ses moyens avec les résistances, détourner les obstacles qu'elle n'espérait pas de vaincre, de ménager l'emploi de la force, de veiller à ce qu'une étincelle n'allumât pas un incendie, et qu'en développant tout à coup la fureur des partis, on n'armât pas les citoyens les uns contre les autres. On a quelquefois accusé cette administration de faiblesse, mais la raison équitable et surtout la postérité, reconnaîtront qu'à une époque où tous les intérêts étaient déchaînés, les victimes de la révolution nombreuses, le peuple pauvre et souffrant, où tous les mécontentemens devenaient des armes pour les ennemis de cette révolution, la prudence des mesures, aidée de l'esprit constant des bons citoyens, a pourtant tout contenu; dans Paris, le centre de ces fermentations, un volcan était sous nos pieds, nous marchions

sur les germes des feux et des guerres cachés sous la cendre, et rien n'a éclaté; ces feux mourront sans avoir nui; nulle ville n'a offert un asile plus sûr que Paris, et les destinées de l'empire s'y sont tranquillement achevées. J'ose dire que ce succès fait la gloire des deux administrations municipales successives. Citoyens, vous vous plaignez du défaut d'ordre public; mais rappelez-vous qu'on a administré dans les temps orageux d'une révolution : combien de réglemens nécessaires ont été suspendus, parce qu'ils n'auraient pas été exécutés; combien de mesures sages ont été retirées; combien de fois on n'a pas commandé, assuré de n'être pas obéi. Vous comparez l'état présent de Paris à son état passé; sous le règne de la liberté, et jusqu'à ce que l'esprit public soit entièrement formé, la police ne peut être ce qu'elle a été; la liberté est un bien commun, tandis que les honnêtes gens en jouissent, les méchans en abusent. Quand on ne peut opposer que la loi aux désordres, il est incertain qu'on puisse toujours les réprimer; il est sûr qu'on a rarement le moyen de les prévenir. C'est aux citoyens à les faire connaître, et à fournir à la vigilance du magistrat les moyens d'exécution de la loi. On se plaint des jeux; on se plaint du désordre des jeux! Ignore-t-on que la con-

viction des joueurs exige le flageant-délit. Pour cela, il faut des visites domiciliaires que la loi n'autorise que sur les déclarations de deux domiciliés ; et les citoyens, témoins de ces excès, gardent le silence. Je les ai invités, le corps municipal s'est déterminé à les inviter lui-même, et les citoyens ne font point de déclarations. Tout le monde dénonce verbalement, personne ne veut signer ; et cependant le mal subsiste, et la loi est impuissante, et on accuse les magistrats ! Les vols fréquens nécessitent l'usage du Code pénal et les lois de la police correctionnelle. Il faut des lois graduées pour les récidives, sans quoi les délinquans, à peine détenus, sortent de prison, pour y rentrer bientôt, et les prisons s'emplissent ; et Paris, où abondent tous les gens pervers, ne peut se purger de cette race odieuse et redoutable, qui s'accroît sans cesse, quand la justice de la société ne s'appésantit pas sur eux.

Je vais ouvrir un avis, au hasard de n'en être pas cru et qu'il ne soit pas suivi ; mais en quittant mes fonctions, ne pouvant être soupçonné d'aucun intérêt ni d'autorité ni d'abus, je dois le dire avec franchise à mes concitoyens, je crois voir que jamais ces gens pervers ne pourront se passer d'être surveillés. Il est nécessaire que ces brigands soient connus ; il est né-

cessaire que l'on indique et leurs repaires et leurs allures ténébreuses, pour y dévoiler les auteurs des vols et des assassinats que la justice réclame, qui les fuit pour les saisir au moment du délit, et pour les amener devant la loi aux pieds du tribunal. On a détesté avec raison l'espionnage, qui portait une inquisition sur les paroles comme sur les pensées, qui poursuivait les citoyens pour les conduire dans les cachots. Mais l'observation dirigée par les magistrats du peuple, par les magistrats à temps et responsables, l'observation qui n'a l'œil ouvert que sur les trames et les projets des gens voués au crime. Cette observation est la sauvegarde des fortunes et des mœurs. Citoyens, vous n'en croirez peut-être pas à mon expérience, mais un jour vous croirez à la vérité.

Ces libelles sont sans doute un mal. Mais il tient à la liberté de la presse, qui défend la liberté publique; mais ce mal s'affaiblit par ses excès; la calomnie est une arme qui, comme toutes les autres, s'use par l'usage. Les écrits séditieux et calomnieux auront d'ailleurs un frein dès que les jurés constateront le délit, et qu'une loi sévère, en exigeant la signature des auteurs, rendra les imprimeurs et les distributeurs responsables de cette signature.

Maintenant que les temps de la révolution

sont finis, et que le règne de la constitution commence, le tribunal de la police correctionnelle va être établi, et ses lois en vigueur, les jurés entreront en fonction au mois de janvier; la force publique s'organise au moment où je parle: on peut donc espérer que peu à peu l'ordre va reparaître. Cet ordre, pour se montrer, n'attend que l'obéissance, la prompte et complète obéissance de toutes les classes de citoyens. Je ne supposerai point ceux où la garde militaire et citoyenne se refuserait à l'ordre du magistrat. La garde nationale a fait ses preuves; on lui doit le salut de la patrie; on lui devra le maintien de l'ordre. Tout citoyen sait que quand il a une arme et des chefs, son patriotisme est dans son obéissance: mais je dis que si la loi a souvent besoin de la force armée; si lorsqu'un réglement oblige une classe de citoyens, la loi rencontre une coalition. Si, lorsqu'un particulier est en contravention, il trouve un appui dans la multitude, qui méconnaît ses vrais intérêts, il n'y a plus d'administration. C'est une anarchie déplorable et effrayante par ses suites. Où l'on est digne de la liberté, la loi doit régner; où la loi règne, elle doit être sur le champ obéie. Il faut que son autorité soit plus absolue que celle d'un despote; la force propre plus grande que celle

d'une armée. Voilà le gouvernement qui convient à un peuple généreux et libre.

Sans doute, il m'est permis de faire des vœux pour ma patrie; sans doute, il est naturel que je songe au bonheur de ceux dont j'ai été le premier magistrat librement élu. Je leur recommande le respect de la loi, sans lequel il n'est point de liberté; le respect aux magistrats, sans lequel la loi finira par être méprisée; enfin la subordination, sans laquelle il n'est point d'administration. Tous les états sont régis, tous les gouvernemens agisseut par une volonté; qu'elle émane ou d'un seul ou de plusieurs, quand elle se montre, elle doit être unique. Dans une hiérarchie légale les ordres descendent et se propagent sans rompre cette unité. Mais lorsque des fonctionnaires sortent du cercle de leurs attributions, on ne déferent pas à l'autorité des fonctionnaires supérieurs, l'unité est rompue et l'anarchie commence. Il y aurait anarchie si les comités de section, se mettant à la place du commissaire, agent individuel de la loi, exercaient la police en corps et par eux-mêmes, s'ils résistaient aux décisions du corps municipal. Ce sont des rayons isolés qui tendent et doivent se réunir au centre de l'administration. La constitution est altérée; si on détruit le système représentatif, si

ces commettans restent à côté de leurs délégués, et que les assemblées de section s'occupent des objets de l'administration municipale. Toutes les fois que ces objets y sont traités, on risque de troubler la marche et les vues de la véritable administration; on presse des choses qui ne sont pas mûres; on met obstacle à celles qui doivent être sur le champ exécutées; et ce qui est pis encore, on répand l'alarme sur les interêts les plus importans, souvent sans autre intention que celle du bien, mais souvent aussi à l'instigation d'un mal intentionné. Nulle part la multitude ne gouverne, nulle part les assemblées n'administrent, parce qu'on sait que la multitude et les assemblées répandent quelquefois un discours véhément ou adroit d'un homme éloquent ou artificieux. La loi n'a pas voulu qu'il y eût à la fois deux administrations, dont une serait placée en quarante-huit points différens, et reposerait sur une infinité d'individus. On dira que la surveillance est nécessaire; je réponds, choisissez bien vos administrateurs responsables et laissez-les agir. Je réponds; cette surveillance, ainsi divisée, est nuisible, parce qu'elle met partout des entraves. Il n'y a de nécessaire que ce qui est prescrit par la loi. Je sais que la loi permet de demander la convocation des fonctions pour

délibérer sur les objets d'administration municipale qui regardent les intérêts propres de la commune. Mais où il y aurait deux administrations, ou cette faculté doit être restreinte aux objets d'une haute importance, qui ne peuvent être que très-rares. C'est à la raison à user de cette faculté et à en poser les limites. Dans la plupart des objets du royaume les sections ne se forment plus qu'en assemblées primaires. Les habitans de Paris ne laisseront point perdre cet exemple, et ne voudront pas être surpassés en sagesse; et la constitution très-prévoyante à cet égard a établi ces départemens pour surveiller les municipalités.

Ces assmblées trop fréquentes des sections fatiguent un grand nombre de citoyens attachés à leurs affaires; la plupart se retirent; alors elles ne sont plus assemblées générales, mais la réunion de quelques citoyens. D'ailleurs elles établissent des points de fermentation et entretiennent dans la ville de Paris un principe de mouvement nuisible à la tranquillité. Il est donc de mon devoir d'engager à diminuer la fréquence de ces assemblées; c'est l'amour de la patrie qui les a perpétuées; c'est lui qui doit aujourd'hui les éloigner. Si jamais nous sommes menacés de quelques périls, nous nous y réunirons tous, et nous y retrouverons les services

qu'ont rendu les citoyens, et la gloire qu'ils se sont acquise dans des circonstances difficiles. S'il est des périls, n'avons-nous pas le courage à leur opposer ? Si l'administration générale s'occupe à prévenir ceux du dehors, nos ennemis vraiment redoutables sont en dedans, c'est l'anarchie et le désordre. Voilà ce qui nous expose aux invasions, voilà ce qui détruit la fortune publique, voilà ce qui peut nous perdre. J'espère que ce langage ne déplaira point aux sections; c'est celui d'un homme qui chérit la ville de Paris, et qui, élevé par les sections et par les anciens districts, en conservera toute sa vie une sensible reconnaissance : ces sections où tant de patriotisme a été développé, retrouveront ici leurs principes dans mes observations. Citoyens, il faut en revenir à la vérité, la révolution est terminée; la constitution achevée. Tout ce qui a été nécessaire dans les temps de révolution, ne doit plus subsister sous le règne de la constitution. Ce résultat ne peut être méconnu des bons citoyens; ce résultat est le premier moyen de la paix et de l'ordre. Rentrons tous sous la sauve-garde de la constitution et à l'abri des lois, dans nos occupations ordinaires; allons aux assemblées de notre section pour élire. Notre présence y est un devoir de citoyen; notre absence nous rend respon-

sables des mauvais choix. Dans les élections de tous les genres, le sort de la patrie est entre nos mains. Le résultat de chaque scrutin assure ou expose la liberté et la constituiion. Citoyens, c'est en couronnant la vertu, en élevant le talent, qne chacun de nous peut diriger l'administration, et influer sur la prospérité nationale.

Mais surtout ne retirez pas votre confiance aussitôt que vous l'avez donnée. Soutenez ceux que vous avez honorés. Ne souffrez pas que la calomnie les poursuive; je ne parle point des libelles que l'on doit mépriser; mais je parle des hommes qui accueillent les dénonciations les plus calomnieuses, je parle des hommes à qui c'est un moyen de plaire que de décrier vos magistrats. Et qui donc voudra être vos magistrats? Qui les engagera à entrer dans cette vie formée de jours pénibles et de nuits douloureuses? Tous n'ont pas un courage égal à la pureté de leur conscience. Beaucoup craindront le soupçon. Un homme de bien ne veut pas que sa vie soit entachée, même par la calomnie; avant de risquer sa réputation, il veut être sûr de la remporter toute entière comme sa vertu. Voulez-vous que la vertu fuie vos places et vos honneurs? Vos places ne resteront pas vacantes, et alors que deviendrez-

vous? Citoyens, regardez au tour de vous, l'ordre et la paix sont prêts à reparaître, il suffit de les appeler, il suffit de respecter la loi et de lui obéir. Pour être heureux, vous n'avez qu'à vouloir. Ce n'est pas tout, votre gloire en dépend. Vous avez donné jusqu'ici l'exemple au royaume. Vous vous êtes signalés par votre amour pour la liberté, par votre dévouement, par votre soumission aux premiers décrets, par votre empressement à toutes les nouvelles institutions. Signalez-vous donc par votre sagesse, donnez le premier exemple du rétablissement de l'ordre, vous serez alors vraiment la ville capitale et le modèle de l'empire. On viendra de toutes parts habiter le séjour de la paix, et votre sagesse vous enrichira, en vous distribuant les récompenses que votre courage a méritées.

Telles sont, messieurs, les observations que je soumets au conseil général, et les invitations que j'adresse aux habitans de la capitale. On m'a demandé le compte de ma gestion, le voilà, c'est celui de mes pensées. Magistrat du peuple, je n'en ai pas eu une qui ne fût pour son intérêt et pour sa gloire; aujourd'hui que ma santé me force d'abandonner mes fonctions, j'ouvre ici mon ame toute entière, et ma dernière pensée est pour le bonheur de mes concitoyens.

PROLOGUE

POUR LA FÊTE DE Mme MARTINOT,

JOUÉ LE 24 JUIN 1755.

DORANTE, LE CHEVALIER.

LE CHEVALIER.

Je suis, mon cher ami, ravi de te revoir;
Parbleu! ton prompt retour a passé notre espoir,
Versailles te retient à peine une semaine,
Qu'aussitôt dans ces lieux un bon vent te ramène.

DORANTE.

Mon devoir est rempli, je reviens promptement.

LE CHEVALIER.

Eh! non, tu n'as jamais été si diligent,
On le sait; mais, dis-moi, dans ce hameau, peut-être
Quelque jeune bergère, une beauté champêtre,
A notre courtisan a donné de l'amour.
On haît avec cela la plus aimable cour.
Son ingénuité rend ses grâces plus vives;
Oui, moi-même jai vu de ces beautés naïves
Avoir certains attraits qui rendraient vigilant
L'homme le plus tranquille et le plus indolent;

Car, tu n'es pas épris de la philosophie,
Ton esprit n'est point fait pour la misanthropie:
Tu n'es pas de ces gens à fameux sentimens,
De ces gens dont l'esprit est dans tous les romans,
Qui, mollement assis sous l'ombrage des hêtres,
Goûtent avec ennui les agrémens champêtres.

DORANTE.

Tu badines toujours, et ton esprit malin
Sans peine suit la pente où ton cœur est enclin.
Tu ne me surprens point; mais, dis-moi, je te prie,
Si tu peux un moment parler sans raillerie,
Quels jeux ou quelle fête on semble préparer?
J'ai vu tous les esprits au plaisir se livrer;
Ici, c'est un tapis prêt pour la comédie,
Et là, des violons l'agréable harmonie.
Je sais que de tout temps le président chez lui,
Heureux, ne donne point de retraite à l'ennui;
Que libre de tout soin comme d'inquiétude,
L'amitié, dans Limeil, fait son unique étude;
Mais un plaisir que tous sentent également
Est sans doute produit par quelque événement?

LE CHEVALIER.

Parbleu! ton ignorance a lieu de me surprendre!
C'est la fête d'Églé, puisqu'il faut te l'apprendre:
Cette fête est aussi celle de l'amitié;
Chacun des mêmes nœuds également lié,
De sa persévérance apporte un nouveau gage.
Eh! qui pourrait jamais refuser son hommage
Aux vertus dont le ciel l'a douée en naissant,
Un esprit généreux, aussi juste que grand,

Fait pour juger du beau, pour l'aimer, pour le faire;
Un cœur trop vertueux pour n'être pas sincère;
Constant dans l'amitié, vrai dans ses sentimens,
Et pour tout dire, enfin, digne des premiers temps?

DORANTE.

Mais elle a, Chevalier, beaucoup d'amis sans doute.

LE CHEVALIER.

C'est selon, oui et non; mais je m'explique, écoute:
Dans les rangs que le ciel entre nous a permis,
Je crois appercevoir deux espèces d'amis,
L'une pour qui souvent rien ne nous sollicite,
Rend le juste tribut que l'on doit au mérite,
Et par de vrais hommages à si bon droit acquis,
Prouve tout le pouvoir qu'elle a sur les esprits;
Mais l'autre, dont le ciel forma le caractère,
Joint au plaisir d'aimer l'heureux talent de plaire,
Et sûre d'un penchant par le temps affermi,
Peut prendre avec raison le grand titre d'ami.
Églé, pour qui chacun à l'envi s'intéresse,
A grand nombre d'amis de la première espèce,
Mais fort peu des derniers, et malheureusement;
Le nombre, à mon avis, n'en n'est pas assez grand.

DORANTE.

Ainsi pour son bouquet, aux charmes de Thalie,
Vous joignez, je le vois, une aimable harmonie.
Mais quel est le sujet qui vous doit exercer.

LE CHEVALIER.

Il me vient une idée.... et tu m'y fais penser

Nous avons dans ces lieux une personne aimable
Qui joint à ses attraits une voix agréable;
De plus, beaucoup de goût et des regards charmans
S'unissent avec art aux charmes de ses chants:
Si tu voulais chanter quelques airs avec elle?
Tu chantes, peu de gens ont une voix plus belle,
Je le sais; assuré de nous faire plaisir,
Viens partager des jeux que tu vas embellir.

DORANTE.

Volontiers, pour Églé, que j'estime et que j'aime,
Je regarde ce soin comme un plaisir extrême.

LE CHEVALIER.

Tu me ravis, suis moi, je m'en vais t'annoncer:
Je vais te bien placer pour voir la comédie;
Mais surtout n'use point de rigueur, je te prie,
Ménage des enfans qui veulent s'exercer.

(Seul, et en s'avançant sur le bord du théâtre).

Dans les transports que nous faisons paraître,
On ne peut, sans orgueil, se flatter du succès:
Le Destin à mon âge a permis les essais;
Mais le désir de plaire est toujours un grand maître.

PROLOGUE

POUR LA FÊTE

DE Mme LA PRÉSIDENTE HAUDIGUÉ,

JOUÉ LE 23 AOÛT 1755.

SCENE PREMIÈRE.

LÉANDRE (*en robe de chambre*).

Allons, retournons donc à ce pénible ouvrage;
Tâchons, si je le puis, de remplir cette page.
Bon Dieu! faire des vers est un triste métier!
On gâte aisément tout, excepté du papier,
Le sujet est heureux et tout fait pour me plaire,
Mais l'exécution ne peut me satisfaire:
Mon esprit, étonné, ne rend point ce qu'il sent.
Cependant, hier soir, j'étais assez content;
Aujourd'hui la raison m'a dessillé la vue:
Je vois tous mes défauts, je connais ma bévue.
Un travail sur lequel trois grands jours ont passé,
Dans un seul trait de plume est bientôt effacé.

SCÈNE II.

LÉANDRE, THOMAS.

THOMAS.

Il est encore, ma foi, dans sa robe de chambre!
On dit comme cela qu'on se lasse d'attendre,
Qu'à votre habillement, Monsieur, il faut penser;
Dans un quart-d'heure, au plus, l'on compte commencer.
Hem!... il ne répond point, il a quelque folie,
Car, par fois, enfoncé dans une rêverie,
Il ne voit, n'entend rien, et répond de travers.
Monsieur, dans ce pays dort-on les yeux ouverts?
Pas un mot; mais enfin, soit qu'il dorme ou qu'il veille.....
Ce côté-ci peut-être est sa mauvaise oreille;
Passons ici. (*Criant bien fort.*) Monsieur!

LÉANDRE.

Pourquoi crier si haut?
Suis-je sourd? De quoi vient m'étourdir ce rustaut?

THOMAS.

On vous cherche partout, et partout on s'écrie
Que sans raison toujours vous faussez compagnie;
Que, comme un loug-garou, vous allez vous cacher.
Que faites-vous? où diantre allez-vous vous percher?
Rêver, le beau métier! Quoi, toute une journée
Parcourir sans dessein la longueur d'une allée,
Ou dans un cabinet, tout seul, comme un chartreux,
Oublier ses amis! Ma foi! vive être deux!

C'est ce que je disais à défunt notre femme.
La coquine aimait fort ce plaisir dans son ame ;
Elle avait sur cela même penchant que moi...
Vous voilà reparti?

LÉANDRE.

Non, non, Thomas, tais-toi.
Va, l'on peut s'habiller ; ici j'ai quelque affaire :
A m'habiller aussi je ne tarderai guère.

THOMAS (*à part.*)

Quel est donc son dessein? Je le quitte à regret.
Mais... je pouvons rester, observons ce qu'il fait.

LÉANDRE.

Par un dégoût affreux mon âme est obsédée.
Cela ne vaut rien ; il me vient une idée!...
Ce garçon a du sens.

THOMAS (*à part*).

Hom! je le croyons bien.

LÉANDRE.

Il est ingénu, simple et ne cachera rien ;
La nature en lui seule applaudira l'ouvrage.
Que je serais heureux si j'avais son suffrage!
Mais que dirai-je aussi s'il ne l'approuve pas?
Consultons-le, n'importe. Approche-toi, Thomas.
Tu sens bien, en voyant le plaisir qui s'apprête,
Que de la présidente on célèbre la fête ;
Ce jour du cours de l'an rassemble tous les vœux :
Le soin de l'amuser a convoqué les jeux.

Puissions-nous réussir au gré de notre envie !
Nous aurons aujourd'hui musique, comédie.
Or, Thomas, j'ai voulu te demander avis
Sur des vers que j'ai fait.

THOMAS.

Volontiers, entre amis
N'y a point de façon, parlez, je vous écoute.

LÉANDRE.

Je veux faire un éloge en vers.

THOMAS.

Oui sans doute.
J'ignore le talent de dire des douceurs;
Mais son éloge est fait au fond de tous nos cœurs.

LÉANDRE (*lit*).

Dans les temps...

THOMAS.

Louez bien son gentil caractère.

LÉANDRE.

Dans les temps...

THOMAS.

Et cet air si doux, mais qui sait plaire.

LÉANDRE.

Dans les temps fortunés...

THOMAS.

Cet air doux, mais malin.

LÉANDRE.

Je me tairai, Thomas, si vous parlez sans fin.
« Dans les temps fortunés de Saturne et de Rhée,
» Sur la terre, aux plaisirs, au bonheur consacrée,
» L'innocence régnait avec la liberté;
» L'homme, avec moins de lois et plus d'humanité,
» N'armait point contre un frère une main homicide,
» Ni le sombre envieux, au teint pâle et livide,
» Monstre qui se repaît des malheurs des humains,
» N'osait point sur nos jours répandre ses venins... »
(Thomas *bâille.*)
Quoi! Thomas, se peut-il que cela vous ennuie?

THOMAS.

Allons, allons, monsieur, point de plaisanterie;
Je m'y connoissons bien, vous vous gaussez de moi.
Vous voulez voir si j'ons quelque goût, tatigoi!
Thomas, quoique farmier, n'est pas un allobroge;
J'ons bien vu que cela n'était pas un éloge.

LÉANDRE.

Quoi donc? que veux-tu dire?

THOMAS.

On ne peut me tromper,
J'ons deux yeux pour voir clair quand on veut m'attraper.

LÉANDRE.

Explique-toi donc mieux, je ne puis te comprendre.
Trouve-tu dans mes vers quelque chose à reprendre?
Je t'ai dit, je voulais savoir ton sentiment;
Mais tu devais au moins m'écouter un moment,
Et Thomas eût pu voir, à la fin de la pièce,
L'éloge que mes vers faisaient de sa maîtresse.

THOMAS.

Quoi! tout de bon? Ah! ah! le trait est bien plaisant.

LÉANDRE.

J'ignore ce qu'il a de si fort amusant.
Quoi! j'ai pu consulter une telle cervelle!...

THOMAS.

Ah! ah! ah! Et cette urne, à quoi donc revient-elle?
Pour la louer, monsieur, vous prenez le grand tour;
Vous pourrez arriver avant la fin du jour.
Vos vers, vos biaux discours sont des choses frivoles.
Morgué! parlons bon sens: faut-il tant de paroles
Pour faire ressembler le plus charmant portrait?
En deux mots, avec moi, cela peut être fait;
Il sera ressemblant tout ainsi qu'elle même.
Peut-être ignorez-vous, Monsieur, pourquoi je l'aime?
C'est que chacun en fait autant, et c'est un point
Que le plus envieux ne disputera point.
Ce que nous admirons bien davantage encore,
C'est qu'elle a des vertus, mais elle les ignore,
Et ne va point vantant la bonté qui la suit.
Il vaut bien mieux, Monsieur, être bonne sans bruit.

Pour de l'esprit, ma foi! les Messieurs de la ville
Tout uniment disions qu'elle en fourmille.

LÉANDRE.

Il a raison pourtant, et sa simplicité,
Sans ces tours recherchés, peint mieux la vérité.
Je suivrai tes conseils, Thomas, et je déchire
Les vers qu'avec ennui tu viens d'entendre lire.
Que nous connaissons peu le prix d'un tel bon sens!
On le fuit pour chercher des mots grands et brillans,
De qui le son flatteur ne rend point la pensée.

(Seul, *et en s'avançant sur le bord du théâtre.*)

Heureux si dans ce jour, d'une ame plus sensée,
Je pouvais emprunter son ingénuité!
Conduit par la nature et par la vérité,
Ce cœur, qui vous respecte et toujours vous admire,
Aurait peint ce qu'il pense et ce qu'il n'a pu dire.

REMERCIMENS

DE MADAME G***,

A Monsieur et Madame AUDIGUÉ.

Air : *Il n'est point de fête sans lendemain.*

Je vois que tout s'achève;
Demain va nous désunir.
Ce n'était qu'un beau rêve,
Et mon erreur va finir.
De ce moment, que j'arrête,
Je profite avec chagrin;
Je n'aime point une fête
Sans lendemain.

Tendre et reconnaissante,
Limeil a tous mes désirs;
D'une source abondante
Chez vous naissent les plaisirs:
Mais cette source s'arrête,
Les ris font place au chagrin:
Aujourd'hui c'est une fête
Sans lendemain.

VERS A MADAME G***,

EN LUI RENVOYANT SON OUVRAGE.

Ces festons sont à vous, ils ont été tracés
Par les plus jolis doigts du monde;
Mais quoiqu'à ce métier ils soient bien exercés,
Vous savez faire encor piqûre plus profonde.
Vous voulez qu'on les rende, à regret j'y souscris.
J'aurais pu joindre à ce message
Mille cœurs fortement épris;
Ils vous sont dus au même prix;
L'amour dit que c'est votre ouvrage.

CHANSON

Faite à Chaillot, pour être chantée après une Comédie représentée par une Société, le 6 novembre 1766.

Air : *L'avez-vous vu mon bien aimé ?*

Notre désir, dans ces momens,
Se borne à l'indulgence,
Vous avez vu que nos talens
Sont encor dans l'enfance.
Pour dépeindre avec vérité
Ce qu'un sentiment a dicté,
Il faut sentir,
Et le plaisir
Conduira la peinture :
C'est dans le cœur
Qu'un bon acteur
Doit chercher la nature.

Nos actrices nous ont prêté
Le prestige de la beauté,
C'est le moyen
De jouir bien,
Lorsqu'un doux regard nous inspire ;
Ah ! puisse-t-il vous séduire !
Notre désir, etc.

CHANSON

CHANTÉE PAR Mme G*** A Mme B***,

LE JOUR DE SAINTE-CÉCILE, SA FÊTE.

Je n'offre ici qu'en tremblant
Une voix discordante,
L'amitié pour tout talent,
Le ton du cœur qui chante;
Mais ces accens vous plairont
En parlant de Cécile,
Et les cœurs y répondront
Par un accord facile.

Si ma bouche avait cent voix,
Comme la renommée,
Toutes diraient à la fois
Que Cécile est aimée.
Chez elle est le siècle d'or
Qui fait aimer la vie,
Puisse à l'âge de Nestor
Cécile être chérie.

CHANSON POUR M.me ***

L'amour banni de l'Empirée
Allait par-ci, courait par-là;
Il vit les yeux de Cythérée,
Ou bien de Lise que voilà;
Ma foi, dit-il, c'est mon affaire,
L'amour se nichera bien là.
L'amour entra
Il y plaça
Ses traits et sa flamme légère.
De ses yeux là
L'amour blessa
Tous ceux que sa flamme attira.

Vous voyez dans cette figure:
Graces par-ci, charmes par-là,
L'amour sur elle, par aventure,
Les sema comme les voilà.
Enfin pour dernière clôture,
Au fond du cœur il pénétra;
Il ne gagna
Rien à cela.
Il y serait mort de froidure:
Dans les yeux on le renvoya,
Et chacun vient le prendre là.

POUR M.me GAYE.

MÊME AIR.

Partant d'attraits Gaye touchante
Riait par-ci, dansait par-là.
L'amour, que sa figure enchante,
D'une voix tendre lui cria :
Venez, dit-il, ma chaîne est douce,
Mes plaisirs vifs et cœtera.
Ce propos là
Souvent tenta.
Gaye fièrement le repoussa,
Et ce cœur-là se conserva
Pour l'amitié qui s'y logea.

RÉPONSE DE Mlle AMÉLIE,

A MADAME G***.

AIR : *Je suis jeune née au village ?*

Je suis folle de ma toilette
Et mon bijou c'est mon miroir;
J'y suis du matin jusqu'au soir.
Que faire quand on est jeunette ?
On vit du plaisir de se voir.
J'ai déjà quitté la poupée,
Les graces chassent les joujoux.
Lorsqu'un berger beau comme vous
Remplira toute ma pensée,
Le miroir semblera moins doux.

A Mademoiselle DONESY.

Air : *Annette à l'âge de quinze ans?*

L'enfant Donesy que je chéris,
Porte un cœur qui n'a point de prix;
Son front respire la candeur,
Son innocence
Rit, aime et danse
De tout son cœur.

VERS A M. B***; par M. M***,

sous le nom d'une duchesse.

Vous venez de faire un prodige
Que jamais n'eût pu faire Jean,
Et je ne pense pas, qu'ordre du Vatican,
Que jamais aucun saint m'oblige
A visiter les bosquets enchantés
Qu'arrose la docte fontaine,
Ces lieux charmans où vous chantez
Avec les sœurs de Melpomène.
Je partis hier vers le soir;
L'air était pur; la nuit semblait n'avoir
Pour tout voile que de la gaze.
La lune en son char incertain,
Faisait briller son premier phase,
Peignait l'éclat des cieux d'un éclat argentin.
Je ne vous dirai point la route
Que me fit prendre le destin;
Bien mieux que moi vous le savez sans doute.

DAMON ET BLAISE.

DAMON.

Mes amis, quelle fête aujourd'hui vous rassemble?

BLAISE.

Le seul dessein de rire et de danser ensemble.
Monsieur, de ce pays c'est le plus beau des jours;
Nos femmes comme nous ont mis leurs beaux atours:
Chacun veut célébrer une fête si belle.
Pour nous bien réjouir j'ons tout mis par écuelle;
Mathieu notre compère a tué son veau gras,
Et le vin à grands flots doit couler chez Lucas.

DAMON.

Mais, quel sujet, enfin, peut causer votre joie?
Est-ce un vin abondant que le ciel vous envoie;
Où près de recueillir vos heureuses moissons
Rendez-vous grâce au ciel de tant de nouveaux dons?

BLAISE.

C'est bien pis que tout çà. Demain c'est une fête
Qu'à chomer de son mieux chacun de nous s'apprête.
Demain, dit l'almanach, est le grand Saint-Louis.
L'ignorez vous?

DAMON.

Oh non!

BLAISE.

Eh bien, dans ce pays,
Ce jour marqué de rouge est un jour d'importance.
Vous voyez ce logis d'assez belle apparence,
C'est-là que nos chansons doivent porter nos vœux.
Son aimable maîtresse est l'objet de nos jeux.

DAMON.

J'en conçois le sujet, mais à tout le village
Faut-il qu'également le plaisir se partage?
La servez vous?

BLAISE.

Monsieur, non; mais sans la servir
Tous à sa volonté s'empressent d'obéir.
Qui peut lui refuser queuq'chose? elle est si bonne!
Sa bonté, sur ma foi, mérite une couronne.
J'nous bornions d'abord tous à la respecter,
Mais au-d'là du respect il a fallu monter.
Dam, monsieur, l'amiqué des gens de ce village
N'est point, comme chez vous [illegible]nt sujette au partage.
Tenez, j'le dis tout franc, j'aimons difficilement,
Mais quand c'est fait aussi cela tient diablement.

DAMON.

Mais monsieur Handigué sans doute est votre maître,
Ou seigneur du village?

BLAISE.

Il est bien fait pour l'être:
Mais le sort ne veut pas que je soyons heureux.

On les choisit au poids tout ainsi que des bœufs,
Le plus gros a le prix. Mais tenez je m'avise,
Je veux vous crayonner son portrait à ma guise:
Il parle comme un livre, et c'qui sort d'son cerveau
Semble prendre en sa bouche un tour toujours nouveau.
Il a l'cœur comme un prince excellent par merveille,
Une bonté pour nous qui n'eut point de pareille,
En diable de l'esprit, autant comme un abbé,
Et gai, tenez, tout fin comme notre curé.

DAMON.

Ce portrait en effet est à son avantage,
Et sans doute il est vrai comme ils sont au village.

BLAISE.

Je vous quitte, monsieur, je vois venir nos gens,
Vous allez voir bientôt l'essai de leurs talens.
Ecoutez les couplets de not' maître d'école,
Comme il a de l'esprit, il porte la parole
Quand il faut haranguer le seigneur de ces lieux.
Monsieur d'Limeil aussi trouve qu'il parle au mieux.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

Air : *Que faites vous Marguerite?*

Si folle est notre entreprise
Allons toujours notre train,
Il nous faut chanter Louise,
Car c'est sa fête demain.

Air : *L'amour plaît malgré sa peine?*

Du penchant qui nous entraine
Les motifs sont trop flatteurs,
N'est-elle pas souveraine
De Limeil et de nos cœurs.

Air : *Ah le bel oiseau maman!*

Que tout s'unisse avec nous!
Chantons le nom de Louise;
Que tout s'unisse avec nous!
Amis réjouissez vous.

Je n'ons plus aucun souci,
Et je travaillons sans peine;
Depuis qu'elle habite ici,
C'est toujours nouvelle aubaine.
Que tous, etc.

Le soleil n'est plus si chaud,
Le vent a moins de froidure,
L'amiqué durci la peau
Aux rigueurs de la nature.
Que tous, etc.

Sur la fin de cet été,
Puisse le ciel favorable,
Pour célébrer sa santé,
Donner d'un vin agréable.
Que tous, etc.

Buvons tout un plein tonneau.
Dans l'ardeur qui nous transporte;
Je veux de ce vin nouveau
M'enivrer même à sa porte.
Que tous, etc.

Air : *De tous les capucins du monde ?*

A mon esprit l'amour propose
De joindre le lys à la rose;
Il faut lui choisir un bouquet
Composé de fleurs naturelles;
Mais pour le rendre plus parfait,
Tâchons d'assortir les plus belles.

Air : *Menuet d'Hésione.*

Compère, cela me tracasse,
Les fleurs ne durent qu'un matin;
Je crains que leur éclat ne passe
Lorsque nous serons en chemin.
Un bouquet est-il nécessaire
Pour prouver notre attachement ?
Ne vaudrait-il pas mieux, compère,
Lui faire un joli compliment ?

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES,

ANNÉE 1755.

SCÈNE PREMIÈRE.

COLAS, *seul.*

Ma foi! c'est trop souffrir, et Colas est trop bon,
Je vais quitter l'école et fermer la maison.
De toutes les vertus, la plus belle, je pense,
C'est d'aimer les savans, d'estimer leur science;
C'est une vérité dont je vous averti;
Qui dira le contraire en a morgué menti.
Mais qu'on la connaît peu dans ce maudit village!
Chacun s'émeut, se ligue et contre moi fait rage.
Tel m'insulte et mattaque à qui je ne dis mot,
Et quand je veux parler, je suis d'abord un sot;
Je sais pourtant, ma foi, lire, compter, écrire.
Ah! messieurs, ç'en est trop, demain je me retire.

SCÈNE II.

COLAS, GOTON.

GOTON.

Un monsieur est là-bas, qui demande à vous voir.

COLAS.

Mon dessein est tout pris.

GOTON.

Venez le recevoir.

COLAS.

Les battus à la fin pourraient payer l'amende,
J'y renonce.

GOTON.

Monsieur, cet homme vous demande.
Peut-être il s'en ira, vous en aurez regret.

COLAS.

Qu'il me laisse en repos, qu'on lui donne le fouet.
Je cesse d'aujourd'hui d'être maitre d'école,
Et je m'en vais demain, j'en donne ma parole.

SCÈNE III.

COLAS, THIBAUT.

THIBAUT.

Eh, ben quoi, ne peut-on trouver monsieur Colas?
Est-il chez li, parlez, ou bien n'y est-il pas?
Ah! vous n'êtes donc pas tout à fait invisible?
Peste, qùe de façons! c'est un homme terrible.
De li sans un mystère on ne peut approcher:
Je vous parlons pourtant, pourrons-je vous toucher?

COLAS.

Eh bien! que voulez vous? votre discours m'ennuie.
Allons parlez, monsieur, point de plaisanterie.

THIBAUT.

Morgué, quelle douceur, et qu'il est prévenant!
Je veux.....

COLAS.

Quoi? parlez donc?

THIBAUT.

Vous bailler de l'argent.

COLAS.

Eh! que ne parlez-vous? c'est bien une autre affaire.
Pour vous assurément je suis prêt à tout faire.

THIBAUT.

Avec cet homme il faut le prendre sur ce ton.

COLAS.

De mon humeur, Monsieur, je demande pardon.
Je vous reconnais bien pour un homme estimable,
Toujours de mes amis et le plus véritable.

THIBAUT.

Il est vrai..., Sur l'argent il a toujours les yeux.

COLAS.

Donnez-le donc, après nous en parlerons mieux.

THIBAUT.

Le voilà, mais de vous je veux un bon office.

COLAS.

Oh, tant que vous voudrez. Mais encor quel service?

THIBAUT.

Un chacun aujourd'hui, prétend se divertir;
Cheux nous du haut en bas tous ressent le plaisir.
De l'un dans des biaux vers tout esprit se déploie;
L'autre, d'un cœur bien fait laisse éclater la joie;
Chacun rit, chacun danse avec empressement,
Sur nos mines on lit notre contentement;
Les siéges sont dressés, on attend compagnie,
Pour voir jouer, dit-on, certaine comédie.
Ces violons, ces plaisirs, tout ça c'est un bouquet,
Qui, pour not' président, doit cheux nous être fait;
Mais cet amusement, tenez, tout franc, m'afflige;
J'nai pas assez d'estoc pour composer, me dis-je;
Et pourquoi! qu'ont-ils donc pour faire les fameux,
Ils aiment notre maitre, et je l'aime comme eux.
Un bon cœur rend biantôt la besogne avancée;
Je ne pourrai si bien exprimer ma pensée,
Quelque terme brillant peut-être y manquera,
Ça n'aura pas d'esprit, mais le cœur y sera.
Nous avons eu tretous une allarme bian fière,
Sa comédie allait donner du nez en terre,
Un acteur nous manquait, mais j'avons fait si bien
Que j'en sons pour la peur et qu'il n'y manque rien.
L'espoir a consolé la troupe consternée,
Il fallait pour cela avancer la journée;

Mais, n'importe quel jour; demain comme aujourd'hui,
Tout est bon, si nos vœux sont bien reçus de lui.

COLAS.

Depuis longtemps, Thibaut, je connais votre maître,
Et je sai quels plaisirs pour lui vont bientôt naître;
Chez tous nos paysans sa douceur, ses bontés
Ont gravé sur l'airain ses bonnes qualités.
L'esprit....

THIBAUT.

Très bon.

COLAS.

Le cœur....

THIBAUT.

Excellent et solide,
Qui de ses actions est le but et le guide.

COLAS.

Peut-être que sensible aux charmes du printemps,
Des fleurs qu'il chérissait vous regrettez le temps,
Les dons de la nature eussent fait votre ouvrage,
Et l'œillet le plus simple aurait peint votre hommage;
Mais pour se signaler, il faut ici du beau,
Quelque chose de grand, et surtout du nouveau;
La bonne volonté ne peut seule suffire.

THIBAUT.

Je pense assez, morgué! mais ne sais pas le dire.

J'ai beau laisser le tout, ou bian y revenir,
Tout demeure en dedans, et rian ne veut sortir.
De cela sûrement quelques sorciers sont causes,
Ma çarvelle pour li renferme tant de choses.
Mais vous, monsieur Colas, vous êtes bien savant,
Ne pourriez vous pas, là, me faire un compliment?
Pargué quand on est deux, gens de bonne cervelle,
La besogne, me semble, en doit être plus belle.

COLAS.

C'est mon fort, j'ai souvent plus d'une heure harangué
Le seigneur de ce lieu.

THIBAUT.

Dépêchons-nous morgué!
On va se réjouir, il me tarde d'y être.

COLAS.

Il faut bien du respect pour écrire à son maître;
En grosses lettres en haut, je vais mettre monsieur,

THIBAUT.

Vous nous la baillez belle avec votre grandeur;
Amour, respect, sont-ils dans la grosse écriture?
Non, c'est au fond du cœur qu'ils sont, je vous le jure.
Dites lui qu'en ce jour la gaité nous rend fous,
Que tout le monde l'aime et moi par-dessus tout.

COLAS.

Ah! ce n'est pas de vous qu'il doit ainsi l'apprendre;
Avec quelques détours on peut lui faire entendre.

THIBAUT.

Ce que je dis est vrai, pourquoi m'en taire?

COLAS.

Ho, ho!
Vous pouvez le penser sans le dire tout haut,
Le respect,...

THIBAUT.

Le respect, morgué! n'est qu'une bête.
Dans ce jour désiré, dans ce jour de sa fête,
Où de ses vœux constans chacun veut l'informer;
Quoi je serai le seul qui ne pourrai l'aimer?
Ah! c'est quand l'amiqué n'est pas farme et sincère,
Qu'avec honte à soi-même il faudrait se le taire;
Mais tous vos biaux discours n'en viendront point à bout,
Je ne veux point cacher la preuve de mon goût.

COLAS.

Ne m'interrompez pas, taisez-vous; j'envisage....

THIBAUT.

Que le fond on soit bon plutôt que le langage.

COLAS.

Ecoutez, rien de mieux ne se peut souhaiter;
Voici ce que pour vous j'achève d'enfanter.
Monsieur, ainsi que la nature
Renaît d'un regard naissant du soleil,
Et que la naissante verdure
Reprend un éclat sans pareil,

Mon cœur, le plus tendre du monde,
Plein d'une amitié sans seconde,
S'efforce en vain de l'exprimer;
Vos bontés pénétrent mon ame,
Et tentent tant de vous aimer,
Qu'on doit craindre que tant de flamme,
Ne puisse un jour la consumer.

THIBAUT.

Peste! voilà du beau; mais que voulez-vous dire?
De ce qu'il signifie au moins d'aignez m'instruire.

COLAS.

Quoi vous n'entendez pas? Quel esprit de travers!

THIBAUT.

Mais ce galimathias.

COLAS.

C'est la beauté des vers.

THIBAUT.

Ah! ventrebleu! parlez, qu'on puisse vous entendre.
Tous vos vers sont si biaux qu'on ne peut les comprendre.
Morgué! c'est singulier; dans un tel entretien
Vous ouvrez bien l'oreille et vous n'entendez rien.
Mais; dites, est-ce là ce que je voulons dire.

COLAS.

Sans y manquer d'un mot, vous n'avez qu'à relire.

THIBAUT.

Mais quoi ! lui dites vous que mon cœur est à lui,
Qu'il y fut, y sera, demain comme aujourd'hui,
Qu'une joie et sincère et toujours plus nouvelle
Rend aux yeux de Thibaut la fête encor plus belle.
Gardez vos complimens, je les plante tous là.
Ils ne sont pleins que d'vent, soufflez tout s'en ira.
Je l'aime, et je le dis d'abord avec franchise,
Je veux que tout chez moi le dise et le redise ;
Mais non, par des discours qui sentions le flatteur,
Qui montrions l'esprit, et pas un brin le cœur.
Adieu....

COLAS.

L'homme eut langui dans un bonheur vulgaire:
Mais le désir étend les bornes de sa sphère.
Par lui seul tout agit et tout est animé ;
Voici le mien, aimer, plaire, être aimé.
Aimer est tout quand on peut plaire.
Le premier est aisé, vous me l'avez appris;
Heureux si du premier le second est le prix.

VERS DE M. BAILLY,

A M.[lle] Charlotte ***

C'est Apollon qui t'offre mon bouquet,
A ce métier sa main n'est point novice;
Moins gravement, et d'un air plus coquet,
Un autre dieu m'eut rendu ce service;
Bon fait, par lui, se faire présenter;
C'est à lui seul aussi que je me fie;
Ce dieu dispense à chacun, sans compter,
Les doux plaisirs qui font chérir la vie;
Le dieu des vers n'est que pour les chanter.
Près d'une belle, à la cour de Cythere,
L'art de rimer cède à celui de plaire.
Pour les unir et rétablir la paix,
Jeune Charlotte écoute mes souhaits!
Qu'en mes transports le dieu des vers m'inspire,
Mais que l'amour daigne aussi me conduire;
Que ses plaisirs se peignent dans mes chants,
Qu'incessamment il marche sur mes traces,
Pour toi, surtout, qu'il guide mes accens;
C'est à l'Amour à chanter pour les Grâces.

VERS A M.me HAUDIGUÉ.

L'amour tient magasin de fleurs,
Il s'en est couronné la tête;
Maître par vous de tous les cœurs,
Il m'en offrait pour votre fête;
Ses présens les plus séducteurs,
Ce que l'amour a de plus tendre,
Soins galans, et douces ardeurs,
Chez vous demandaient à se rendre.
Ce qui plaît est souvent trompeur;
Ses fleurs sont belles à la vue,
Mais sous leur appât enchanteur
Se cache le venin qui tue.
Quand sur nous, crédules humains,
Trop souvent trompés par ses mines,
Ce dieu les verse à pleines mains,
Il les laisse avec leurs épines.
Mais dans un bois sombre, ignoré,
Sous l'ombre épaisse d'un vieux hêtre,
Le sentiment doux et sacré,
Sous les yeux charmés semble naître
Et ne croît que pour s'embellir.
C'est la fleur que j'en veux cueillir;
Non celles qui n'ont qu'une aurore,
Le temps qui vole et qui dévore,
Le temps passe sans la vieillir:
Chaque jour l'amitié l'arrose,
Son odeur surpasse la rose,
Mais le cœur seul peut la sentir.

Un bouton que je vis éclore
Sur mon cœur fut d'abord enté;
Dans ce bon terroir transplanté,
Il s'étend tous les jours encore.
Je sais fort peu prophétiser,
Cependant je prévois sans peine
Qu'il deviendra plus grand qu'un chêne,
Si vos mains daignent l'arroser.

VERS POUR M.lle HAUDIGUÉ.

Vous dont la jeune main enchaine
Les Grâces avec les Amours,
Pour qui toujours le temps amène
Et des plaisirs et des beaux jours.
L'univers célèbre, il adore
L'astre qui commence son cours;
Tout s'empresse à parer l'aurore,
Tout avec vous va s'embellir;
Pour vous on voit les fleurs éclore,
Pour vous on aime à les cueillir.
D'un encens si juste entêté,
Gardez que le cœur ne s'oublie,
Par la plus douce extrémité
Commence le cours de la vie.
N'attendez pas que son penchant
Vous enlève un frêle avantage,
Joignez aux charmes du bel âge
Toutes les vertus du couchant.

Leur germe commence à paraître
Dans ce cœur que Lise guidait.
Tel le fils d'Ulisse entendait
Les leçons de Mentor son maître.
Dans l'âge où tout semble emporter,
Dans les erreurs de la jeunesse,
C'est tout de savoir écouter :
Que Lise guide votre ivresse,
Les grâces, même la beauté,
Peut perdre sa fragilité,
Et se fixer par la sagesse.

FETE DE LA SAINT-CHARLES,

ANNÉE 1756,

COUPLETS POUR M. LE P. H.

Il est sous un ciel serein
Une demeure chérie;
Là règnent loin du chagrin,
Innocence et douce vie;
J'y retrouve la paix,
Que suit l'amitié pure,
Et tous les biens parfaits
De la simple nature.

Le jour qui trop tôt s'enfuit,
Est tout ce qu'on y regrette,
Et le jour heureux qui suit,
Est tout ce qu'on y souhaite:
Fixer tous les désirs,
Vertu, c'est ton ouvrage;
Amis, à nos plaisirs
Reconnaissez un sage.

Tout sait plaire dans ces lieux,
Qu'embellit l'ame du maitre;
Tout montre qu'il est heureux,
Lui qui donne le bien-être.
  Ami de la vertu,
  A ses leçons fidèle,
  Pour elle il a vécu,
  Il doit vivre autant qu'elle.

AUTRE

CHANTÉ PAR M.lle H***

Dans ce moment du plaisir
Et de la reconnaissance,
C'est mon cœur que j'ose offrir,
Vers vous je sens qu'il s'avance.
  Las de tant de présens,
  N'allez pas me le rendre,
  C'est un cœur de quinze ans,
  Mais ce cœur est bien tendre.

PORTRAIT DE M. LE S***

Le ciel l'a fait d'un naturel tranquille;
Il ne fit rien hier, pas grand'chose aujourd'hui;
Il serait doux s'il n'était indocile.
Son teint fleuri nous cache une santé débile,
Il le sait bien, non pas sans quelque ennui.
Lorsqu'un bel œil le fixe, on dirait qu'il pétille,
Qu'il va faire beaucoup en plaisantant autrui;
Mais non, c'est un glaçon sur qui le soleil brille:
Beau sexe, vous n'avez rien à craindre de lui.
N'oublions pas que son ame est solide,
Qu'il est digne du nom d'ami.
Lorsqu'il faut obliger, c'est son cœur qui le guide,
Celui qui l'a peint l'aime, et non pas à demi.

PORTRAIT DE M. H***

Libre de passions, sans fiel et sans envie,
Plein des douces vertus qu'il savait inspirer,
Il eut tout ce qui fait le calme de la vie,
Et ce qui la fait admirer.

COUPLETS

CHANTÉS PAR M.me G***, A LA FÊTE DE M. H***

Président je vais chanter
Et je sais qu'on va rire,
Mais si tu veux m'écouter,
Que me sert qu'on m'admire.
Je chante juste une fois,
Et pour toi c'est tout dire.
Le cœur adoucit la voix,
Quand c'est lui qui l'inspire.

La Syrène eut douce voix
Dont l'accent fut si tendre,
Que plus d'un sage, autrefois,
Pensa s'y laisser prendre.
Est-ce par un vain talent
Qu'il est doux de séduire ?
Sois-le par le sentiment
Que l'amitié m'inspire.

RÉPONSE

A UNE ÉPITAPHE FAITE PAR M. BAILLY,

POUR LUI.

Quand je vivais, j'ai fait des vers méchans,
Que quelquefois l'amour rendait passables;
J'ai vu céder le beau sexe à mes chants,
Car il chérit les talens agréables.
Dans ce temps là je me fis buveur d'eau,
Car le solide est bon à quelque chose;
Près de ma belle, amant toujours nouveau,
Je la fis croire à la métamorphose.
Mais, me vit-on, en Narcisse arrêté,
Dans un cristal contempler ma figure?
J'étais trop laid pour être fort tenté
De mon portrait, àmoins que d'aventure,
Devers le soir, quelque jeune beauté,
Ne le reçut dès mains de la nature.

VERS A M.me G***,

POUR LE JOUR DE SA FÊTE.

A la beauté les cœurs rendaient les armes,
Mais par orgueil ils ne s'en vantaient pas.
L'amour s'en fâche, en conçoit des alarmes,
Et sur le champ fait loi dans ses États,
Que pour un cœur qui se rend à vos charmes,
D'abord naîtrait une fleur sous vos pas.
Iris, voilà pourquoi votre présence
Pare souvent ce jardin (*) si vanté.
Un seul regard à la ronde jeté,
Fait plus que l'art des fleuristes de France.
Que peuvent-ils? leur art dépend du vent;
Tout leur travail périt par la froidure;
Je n'en veux plus, ils gênent la nature,
Avec vous seule elle suit son penchant.
Et si chez moi j'avais un doux bocage,
Vous suffiriez seule pour l'embellir;
Daignez une heure errer sous son feuillage,
Eh quelle rose on y pourrait cueillir!
Aimez ces fleurs elles sont votre ouvrage,
Leur nombre même est une faible image
De tous les cœurs que vous savez charmer.
Amour comptait et cueillait au passage.
Ce gros bouquet, le fut-il d'avantage;
Un seul instant suffit pour le former.

(*) Les Tuileries.

CHANSON.

AIR : *La si, la son, etc.*

J'arrivons une douzaine,
La si, la son, la sombredondaine;
J'ons traversé la plaine
Et grimpé Valenton,
Patati, patapon (*bis*).

Pour vous faire compliment,
Patapan,
Monsieur le Président,
J'ons monté, sans grand peine
La si, la son,
Car quand l'amiqué mène,
L'on pend à son cordon,
Patati, patapon (*bis*).

Pisque nous v'l à cians,
Patapan,
Faites venir promptement
A chacun sa chopaine,
La si, la son,
Car jusqu'a perdre haleine,
Faut boire à vot' patron,
Patati, patapon (*bis*).

Quand j'aurons largement,
Patapan,
Rafraichi le dedans,
J'ons la pochete pleine,
La si, la son,
De thim, de marjolène,
Dont j'vous parfumerons,
Patati, patapon (*bis*).

En vous f'sant not' présent,
Patapan,
J'vous f'rons le compliment;
J'avons dit à Claudaine,
La si, la son, l'aimable dondaine,
De vous qu'mencer l'anquiène
En magnière d'chanson
Patati, patapon (*bis*).

J'vous dirons sincer'ment,
Patapan,
Qu'hors vous j'naimons rien tant;
J'ouvrirons not' poitraine,
La si, la son, la sombredondaine,
Vous y verrez sans peine,
Nos cœurs jouer du violon,
Patati, patapon (*bis*).

J'nons point lu l'rudiment,
Patanpan,
Mais j'disons, l'sentiment,
Pour vous ça vient sans gêne,
La si, la son,
Tout comme on voit la laine
Venir à nos moutons.
Patati, patapon (*bis*).

J'vous l'ons un s'hait charmant,
Patapan,
Et j'vous l'shaitons vraiment,
Que Cloton la bohmienne,
La si, la son,
De l'ord' de Porserpeine
Vous file un gros ploton,
Patati, patapon (*bis*).

Et que pendant cent ans,
Patapan.
Sans fâcheux accident,
Sept jours de la semaine,
La si, la son,
Vous preniez médecène
De c'bon vin de Mâcon.
Patati, patapon (*bis*).

Et pis si v's'êtes content,
Patapan.
Z'aprés not' compliment,
J'vous r'demandrons chopène,
La si, la son,
Et j'frons grand carillon,
Patati, patapon,
Et pis j'nous en irons,
Patati, patapon.

AUTRE.

AIR : *L'ratanplan, etc.*

Goûtons un plaisir charmant
. En plein, plan,
L'rantanplan, tire lire, en plan,
Et livrons-nous à l'instant
Au plus joyeux délire.

Au plus joyeux délire,
L'rantanplan, tire lire;
G'est la fête au président,
En plein, plan, l'rantanplan,
Pour la chomer dignement,
Il faut chanter et rire.

Il faut chanter et rire,
L'rantanplan, tire lire,
Et puis nous boirons d'autant,
En plein, plan, l'rantanplan,
Nous lui dirons, en buvant,
Tout ce qu'il nous inspire.

Tout ce qu'il nous inspire,
L'rantanplan, tire lire,
Et le tout sans compliment,
En plein, plan, l'rantanplan,
Car pour lui le sentiment
Prend soin de nous instruire.

Prend soin de nous instruire,
L'rantanplan, tire lire;
Il aura pour son présent,
En plein, plan, l'rantanplan,
Tous nos cœurs, qu'un doux penchant
Soumet à son empire.

Soumet à son empire,
L'rantanplan, tire lire,
Et pour que ça soit touchant,
En plein, plan, l'rantanplan,
Nous le baiserons tant, tant,
Qu'il n'y pourra suffire.

Qu'il n'y pourra suffire,
L'rantanplan, tire lire,
Et puis nous verrons content,
En plein, plan, l'rantanplan,
Notre aimable président,
Car plus il ne désire.

CHANSON.

Air : *Chacun a l'sien.*

Pour orner votre sein, Lison,
Nos bergers, nos bergères,
Des fleurs que donne la saison,
Dépouillent nos partères,
Ils vantent leurs bouquets, eh bien!
Eh n'ai-je pas le mien!
Chacun a l'sien (*bis*).

Voyez-vous ces bouquets où l'art
Est joint à la nature;
Voyez le mien il n'a de fard,
Que sa seule verdure.
Leurs bouquets sont plus beaux, eh bien!
Mais plus simple est le mien.
Chacun a l'sien (*bis*).

Mieux que moi, bien plus galament
Il vous font leur hommage,
Mais le font-ils plus tendrement?
Il n'en est rien, je gage.
Ils ont plus de talent, eh bien!
Aimer est tout le mien.
Chacun a l'sien (*bis*).

Nous faisons tous dans ce beau jour,
Mille efforts pour vous plaire;
Nous vous demandons tour-à-tour,
Un baiser pour salaire;
Je dirai, si j'obtiens ce bien,
Quel bonheur est le mien,
Chacun a l'sien.

AUTRE.

J'allais chercher au bocage,
Un tribut pour vos appas,
Quand un myrthe à mon passage,
S'oppose et fixe mes pas.
Il disait dans son langage,
Je suis le myrthe amoureux,
Ce n'est que sous mon feuillage,
Qu'un jeune cœur est heureux.

Mon immortelle verdure
Embellit tout l'univers,
Et lui prête une parure
Que respectent les hivers.
Du printemps je suis l'image;
Je suis le myrthe amoureux,
Ce n'est que sous mon feuillage
Qu'un jeune cœur est heureux.

Des belles sous mon ombrage,
Je conserve les attraits,
C'est là qu'un berger s'engage
A ne la quitter jamais.
A Lison j'en offre un gage,
Et foi de myrthe amoureux,
Ce n'est que sous mon ombrage,
Qu'un jeune cœur est heureux.

A mes coups il s'abandonne
Ce généreux arbrisseau;
Pour vous faire une couronne,
Ma main détache un rameau;
Recevez ce tendre hommage
Au nom du myrthe amoureux,
Et sous son charmant feuillage,
Jeune cœur, soyez heureux.

CHANSON

POUR MONSIEUR ***,

Qui priait l'auteur de rester encore à sa campagne.

Air : *Tu, toi, tien, ton.*

Oui, car, mais, non, je n'y puis rien comprendre;
Faut-il quitter un séjour si charmant?
Ah, qu'un cœur tendre, reconnaissant,
Avec ces mots, éprouve de tourment!
Oui, car, mais, non, auquel dois-je me rendre?

RÉPONSE de M. ***.

Air : *Des Folies d'Espagne.*

Le doux cordon de l'amitié nous lie;
Quand on balance on est bientôt vaincu.
Croyez du moins la boutonomancie
Et par le non, vous nous serez rendu.

CHANSON

A Madame M***,

LA VEILLE DE SAINT-JEAN, AN 1754.

Air : *De la Musette de Desbrosses.*

C'est pour vous que la vigilante Aurore
Vient d'arroser nos jardins de ses pleurs,
Iris, c'est pour vous que la jeune Flore
Prépare ses plus brillantes couleurs.
En ce beau jour, tout va vous rendre hommage,
Sous vos pas vous verrez naître les fleurs,
Et le tendre sentiment au passage
Vous offrira le tribut de nos cœurs.

AUTRE A LA MÊME.

Air : *Mon Mignon.*

Faire un couplet de chanson
N'est pas grande merveille,
  Non,
Mais comment le faire bon,
Ma peine est sans pareille;
  Janneton,
  Apollon
Loin de toi sommeille.

J'ai beau faire carillon
Sans cesse à son oreille,
  Non;
En vain je l'appelle au nom
Du sentiment qui veille;
  Janneton,
  Apollon
Loin de toi sommeille.

En l'honneur de ton patron,
Le curé boira bouteille,
  Bon;
Il ira jusqu'au quarteron
Pour bien fêter sa veille;
  Janneton,
  Apollon
Pour lui se réveille.

Je le vois sur l'Hélicon
Planer comme une corneille,
  Bon;
Je le reconnais au ton,
C'est de la verte oseille;
  Janneton,
  Apollon
A son bruit s'éveille.

CHANSON

A MADAME H***,

LA VEILLE DE SAINT-LOUIS, AN 1754.

AIR : *Entre Bacchus et l'Amour.*

Iris ce bouquet de fleurs
Qu'un fil unit ensemble
Est l'image de nos cœurs
Que l'amitié rassemble;
Puisse-t-il flatter vos sens,
Vous plaire et vous apprendre
Ce que nos faibles accens
Voudraient en vain vous rendre.

VERS

A Monsieur BAILLY,

PAR M.me LA DUCHESSE ***

Déjà l'étoile du matin
Cédait la place à la brillante Aurore,
Et sur l'Hélicon qui se dore
Déjà le calice des fleurs
S'ouvrait pour recevoir ses pleurs.
J'arrive : et dans un bois de myrthes et de roses,
D'arbres chargés de fleurs nouvellement écloses,
D'abord se présente à mes yeux
Un homme plein d'attraits, quoiqu'il fût un peu vieux.
Sa démarche était nonchalante,
Sur ses cheveux l'Amour mettait
La couronne la plus galante,
Le dieu du vin lui présentait
Un verre plein d'une liqueur charmante.
Je m'approche, et comme il était
Plus agréable que sévère,
Je lui vole une fleur dont l'éclat me tentait;
Elle venait de tomber de son verre.
Je formai le dessein
D'en prendre quelqu'une à sa tête,
Et pour colorer mon larcin,
Je lui dis que c'était aujourd'hui votre fête.

A votre nom, le vieillard transporté
Me saisit la main et m'arrête.
De ces fleurs, me dit-il, on peut être flatté,
Mais Bailly, tu le sais, en moissonne assez d'autres,
Et peut bien se passer des nôtres;
Car des siennes ici chacun est enchanté.
Autour de lui volent les Grâces,
Et le goût qui monte son luth
A soin de dérober les traces
De l'art qui sait toujours le conduire à son but.
Comme moi philosophe aimable,
Son esprit juste et délicat
Plein d'un atticisme agréable
Ne brille point d'un faux éclat.
D'après les vertus de son ame,
Auteur modeste, auteur charmant,
Dans tout il met le sentiment
Qui toujours l'échauffe et l'enflamme.
Je ne finirai point, si je veux répéter
Ce que pour vous lui dictait sa tendresse.
Il était tard; le tems qui fuit sans cesse
M'oblige enfin à le quitter.
Je visite en courant les retraites chéries
Qu'habitent les enfans des dieux,
Ils étaient tous brillans et radieux:
L'un goûtait le frais des prairies,
Et cet autre occupé de tendres rêveries,
Cherchait l'ombrage épais d'un bois délicieux.
Sur le penchant d'un mont, je vis dans ces beaux lieux
Thalie offrant une pièce à Térence,
Et qui, selon toute apparence,

Amusait fort l'auteur ingénieux.
Il vous nommait, la joie était peinte en ses yeux.
Cependant au plus haut de la voûte Ethérée,
Phébus environné de ses feux éclatans
M'avertit que depuis longtemps
Je devais être retirée.
Je pars, et malgré les chaleurs,
J'arrive ici désespérée
De ne point apporter de fleurs.
Que vous offrir à présent? je l'ignore.
Ah! si j'étais dans la saison de Flore,
Il ne tiendrait qu'à vous d'être mon Amadis.
Ce qu'aujourd'hui sans péril je vous dis,
Je l'eusse tu lorsque j'étais jeunette.
Je n'ai jamais conté fleurette
Quoique souvent je l'entendis.
Dois-je, suivant une coutume usée,
De votre saint vous donner les vertus?
Ces propos sont trop rebattus;
Et la chose, d'ailleurs, me semble mal-aisée.
Je n'ai point appris ce qu'il fut,
Quel talent, quel esprit il eut:
S'il fut galant, enjoué, tendre;
S'il amusait on s'il déplut;
Si l'on aimait à le voir, à l'entendre.
Il était ce que Dieu voulut.
Et si jamais il vous valut,
À gagner tous les cœurs il eut droit de prétendre.

RÉPONSE DE M. BAILLY.

Anacréon tendre et charmant
Vous légua sa délicatesse,
Ses grâces et son enjouement.
Vous vous déguisez vainement.
Je connais l'auteur séduisant
Qui, sous un masque de duchesse,
Nous ressuscite dignement
Anacréon dans sa jeunesse.
Mais ce sage est un séducteur;
Il est vieux, il dit des folies
Qui, par votre verve embellies,
Ont droit de passer à mon cœur.
Mon esprit évite l'erreur;
Je sais priser mes rapsodies,
A Phébus j'ai fait mes adieux.
On dit que le Ciel nous inspire;
Mais c'est en parcourant les cieux,
Que j'ai perdu pinceaux et lyre.
Vous m'avez trop glorifié,
En lisant vos vers je m'afflige
D'y reconnaître le prestige
Qu'éprouve et répand l'amitié.
Ce doux sentiment qui m'honore,
Que votre nom rend précieux,
A l'orgueil me ramène encore;
Vous m'aimez, je crois valoir mieux.

POUR UNE MARCHANDE DE CHANSONS.

AIR : *C'est bien doux.*

Nous chantons souvent sans plaisir,
L'espoir du gain nous sollicite,
Autour de nous la joie agite;
En est-ce assez pour la sentir?
J'aime bien mieux chanter la fête
Qu'en ce jour, dans ce beau jour l'amitié t'apprête.

Se mocquer d'un amant trompé,
Peindre les femmes infidelles,
Amuser de ces bagatelles
Tout un peuple préoccupé;
J'aime bien mieux, etc.

On chante le Français vainqueur,
Mais qu'est-ce que vaincre à la guerre,
L'espoir, le bonheur de te plaire
Est la victoire de mon cœur.
J'aime bien mieux, etc.

Un prince naît au bruit des chants,
Partout l'allégresse est extrême,
Mais les vrais rois sont ceux qu'on aime,
Pour eux tous les cœurs sont contens.
J'aime bien mieux, etc.

PROLOGUE

POUR LA FÊTE DE Mme G***,

ANNÉE 1779.

SCÈNE PREMIERE.

DAMON, UN LAQUAIS.

DAMON.

Que me veut-on? et pourquoi m'appeler?

LE LAQUAIS.

Une jeune personne est là qui vous demande.

DAMON.

Il faudrait faire ici ce qu'on commande.
Expressément je m'étais fait céler,
Nous allons commencer, je viens de m'habiller;
On est dans l'embarras, et cela me dépite
Que l'on m'annonce la visite
Des importuns qui veulent me parler.

LE LAQUAIS.

Que dirai-je à la demoiselle?

DAMON.

Qu'elle parte.

LE LAQUAIS.

Oh! je vais vous la bien rembarer.

DAMON.

Un mot. Quel est son air?

LE LAQUAIS.

Elle est jeune, elle est belle.

DAMON.

Attendez. En ce cas il faut la faire entrer.
On doit du moins connaître un peu ce qu'on renvoie.

LE LAQUAIS.

La voici.

SCÈNE II.

DAMON, AGLAÉ.

AGLAÉ.

C'est, Monsieur, avec beaucoup de joie
Que j'obtiens l'honneur de vous voir,
Si vous m'aviez fait éconduire,
Vous m'auriez mise au désespoir.

DAMON.

Et pourrait-on ne pas vous recevoir,
Lorsque l'amour sur vos pas nous attire.

AGLAÉ.

J'attends une grâce de vous.
Si vous me refusez, je serai mécontente.

DAMON.

Vous obéir est un sort assez doux.
Les grâces sans apprêt, la jeunesse brillante
Nulle part d'un refus ne craindront la rigueur.

AGLAÉ.

Vous pouvez faire mon bonheur.

DAMON (*à part*).

Cette figure intéressante
Ferait plutôt le mien.

AGLAÉ.

Pardon je suis pressante;
Mais je vous vais aimer de tout mon cœur.

DAMON.

Comme elle fait cette douce promesse!
Ah! la seule innocence embellit la jeunesse!

AGLAÉ.

Écoutez-moi, je sais tous vos projets;
Vous devez aujourd'hui jouer la comédie,
A vos amusemens l'amitié m'associe.
Je jouerai sans talens, peut-être sans succès,

N'importe, aimant Jeannette à la folie,
Heureuse assez si je lui plais;
Admettez-moi, je vous en prie,
Je viens de Paris tout exprès.

DAMON.

Considérez, je vous supplie,
Que tous les rôles sont remplis.

AGLAÉ.

Arrangez-vous; car vous m'avez promis
De ne rien refuser.

DAMON.

Ces rôles sont appris.

AGLAÉ.

Il faudra m'en faire un.

DAMON.

Comment, quelle apparence?
Dans le moment même on commence.

AGLAÉ.

Vous m'aviez fait un si doux compliment,
Que j'aurais cru vous trouver complaisant.

DAMON.

Je le suis et n'ai point de mérite à cela.
On vous plaira toujours quoi qu'il en coûte.

Les yeux, les grâces que voilà
Feront des miracles, sans doute;
Mais n'attendez pas celui-là.
Si vous êtes contrariée,
Je le suis de ce contre-tems.
Aujourd'hui tous les cœurs doivent être contens.
Jugez-nous : nous donnons *la Fille mariée;*
L'auteur y joue avec ses deux enfans.
Reste un rôle de femme, un rôle de malice;
Madame de Beaufond le joue au naturel.
On ne peut introduire une nouvelle actrice.

AGLAÉ.

Pour moi votre refus est un chagrin mortel.

DAMON.

Nous finirons par la petite pièce,
Ouvrage d'amitié, pur hommage du cœur :
La gaîté de la fête en distingue l'espèce;
Le sentiment y répand sa chaleur.
Elle est encore du même auteur.
Ma louange serait suspecte :
Je le louerais beaucoup, s'il n'était mon ami;
Mais il n'a point de l'esprit à demi
Pour chanter et fêter la femme qu'il respecte.

AGLAÉ.

Et qui sont les acteurs?

DAMON.

Ce sont tous les amis
De la maîtresse du logis.

AGLAÉ.

Excepté, moi. J'aurais joué de si bon cœur
Avec le père Gaye.

DAMON.

Et mais, comment donc faire?

AGLAÉ.

Vous êtes content, vous, quand je me désespère.

DAMON.

Vous serez spectatrice.

AGLAÉ.

Oh non, Monsieur,
Je m'en retournerai pour cacher ma douleur.
Comment! seule je suis privée
De la douceur de m'épancher!
Depuis longtemps mon amie captivée
A Jeannette a dû s'attacher,
Cette amitié ne peut qu'être éternelle;
Près d'elle on en chérit la loi.
Sans une indulgence réelle,
Elle eut fait peur à ma jeune cervelle;
Nos âges rapprochés m'ont ôté tout effroi:
Elle devient presque enfant avec moi,
Je ne le suis plus avec elle.
Oh! quand mon cœur se donne, il sait pourquoi;
Si vous saviez comme elle m'aime!
Je trouve en ses conseils une douceur extrême

Qui les rend toujours de saison.
Jeannette plaît encor même en ayant raison.

DAMON.

Tant d'amitié! ce dépit m'intéresse.

AGLAÉ.

Prenez pitié d'Aglaé, qu'on la laisse
Paraître seulement dans la petite pièce,
Et sans lui dicter rien; laissez parler son cœur,
Il parlera fort bien.

DAMON.

Allons trouver l'auteur.
Je me rappelle un rôle de déesse,
Un rôle qu'à regret il laissait dans l'oubli,
Et qui, pour vous, peut être rétabli.

AGLAÉ.

Ah! je respire et je vous dois la vie.

DAMON.

Avant d'aller plus loin, songez bien, je vous prie,
Qu'un fort court intervalle à vos vœux est laissé.
Votre mémoire est-elle assez docile?
Apprendre en peu de temps n'est pas chose facile.

AGLAÉ.

Bon! ce qu'il faut apprendre Aglaé l'a pensé,
Et dans mon cœur est d'avance tracé.
Je n'ai pas besoin de mémoire.

DAMON.

Vous m'enchantez. Comment refuser de vous croire?
Mais avant tout, en faveur des acteurs
Intéressons les spectateurs.
Des amis complaisans, des actrices timides
Craindraient les censeurs trop rigides.
Je puis citer un paysan
Et gauche et mal-adroit, et sans doute trop grand,
Qui surtout tremble de paraître;
Jeannette applaudira: ceux que je vois ici,
Indulgens ainsi qu'elle, applaudiront aussi.
Le zèle sans talent peut réussir peut-être,
Et le désir de plaire est toujours un grand maître.

VERS A M. BAILLY,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Sur son Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne, et sur ses Lettres à Voltaire.

Entraîné par ton style enchanteur et profond,
J'ai déjà lu deux fois tes lettres, ton histoire;
Au Louvre, au temple de mémoire
Elles marquent ta place à côté de Buffon.
Depuis que ce puissant génie,
Que ce Fontenelle charmant
N'est plus l'organe d'Uranie;
Devenu son plus cher amant,
Toi seul toujours suivant ses traces,
A cette muse éloquemment
Tu fais parler le langage des Grâces.
A tes accens elle adoucit sa voix;
De tes bouquets elle se pare,
Et te doit le secret si rare
D'instruire et de plaire à la fois.
Sensible à tes bienfaits, sur le front des étoiles
Elle t'apprit à lire avec facilité;
De ses mains déchira les voiles
Qui te couvraient la vérité;

Pour que tu perçasse l'obscurité profonde
Qui cachaient à nos yeux la naissance du monde,
Elle t'a prêté son flambeau.
Du peuple antérieur tu marque le berceau :
Le Nord a vu les premiers hommes.
Des siècles les plus reculés
Ainsi par toi, pour tous tant que nous sommes,
Les mystères sont décélés.
Ton nom surnagera sur l'Océan des âges ;
Le temps a juré par le Styx.
En faut-il d'autres témoignages ?
La plume qui traça tes excellens ouvrages,
Personne ne l'ignore, appartient au Phénix. (*)
Tel, dit-on, le divin volume
Que les Turcs ont reçu d'un envoyé du ciel,
Fut écrit par une plume
Des ailes d'or de l'ange Gabriel.

(*) Allusion à la fable du Phénix, rapportée et si ingénieusement expliquée dans ce discours préliminaire du volume de l'astronomie ancienne.

FÊTE

DE LA SAINT-CHARLES,

ANNÉE 1772.

SCÈNE PREMIÈRE.

COLIN, *un bouquet à la main.*

Voilà des fleurs; à la rigueur du vent
J'ai dérobé leur jeunesse fragile;
Bouquet vous êtes beau! puissiez-vous être utile,
Pour vous, c'est l'être assez que de plaire un instant;
Faites agréer mon hommage,
Vous remplirez tous mes désirs.
Vous naissez pour l'amour, pour les tendres plaisirs,
Naissez aussi pour ceux du sage.
Mais quoi! des fleurs, on en voit en tous lieux,
Leur naïve beauté perd son prix par l'usage,
Le nouveau seul frappe les yeux;
Imaginons quelque fête en ces lieux,
Fête gaie et qui plaise au maître que l'on aime.
Oui, rien n'est plus aisé, mais il faut des acteurs,
Des violons et nombre de sauteurs;
Je suis tout seul, l'embarras est extrême.

Si quelqu'un passe ici, tant pis pour lui, ma foi,
Je le prends à la gorge, et bon gré malgré soi,
Je le force à danser.

SCÈNE II.

COLIN, MATHURINE, LISETTE.

COLIN.

Mais on m'apelle.

MATHURINE.

Colin, sais-tu quelque chanson nouvelle.

COLIN.

J'ai des affaires, laisse-moi.

MATHURINE.

Colin est sérieux?

COLIN.

Je puis prendre revanche,
Toi, ne l'étais-tu pas dimanche?

MATHURINE.

Oh! j'avais mes raisons.

COLIN.

J'ai les miennes aussi.

LISETTE.

Tu nous les diras donc?

COLIN.

Oui, pourvu qu'on promette
De me servir dans ce que je projette;
C'est du plaisir qu'on vous propose ici:
Il s'agit de danser.

(*Toutes deux.*)

De danser nous en sommes.

COLIN.

Je ne m'amuse point à chercher des garçons,
Avec de si beaux yeux on ne manque point d'hommes.
Voulez-vous, sans soin ni grand bruit,
Rassembler bientôt le village;
Engagez la beauté, la jeunesse la suit.
Peut-être sans vous mon hommage,
Au milieu de la foule, eut été confondu.
Le maître voit trop clair, je gage,
Pour qu'un présent de vos mains soit perdu;
Quoique folie, erreur soient les dons de votre âge,
Vous lui plairez; toujours la beauté sage
Charme les yeux de la vertu;
Mais j'entends, votre air abattu!
J'ai promis de la joie et je le tiens, je pense,
Car, d'abord avec vous, je danse.

(*Ils dansent tous trois, sur l'air de la d'Etrée.*)

COLIN.

J'entends certain gaillard qui s'avance en chantant,
Pour l'attrapper cachons-nous un instant.

SCÈNE III.

THIBAULT *chante.*

AIR : *Jamais la nuit.*

Fut-il un sort plus déplorable,
Je portais un flacon plein d'un jus précieux,
Je le laisse échapper, il se brise à mes yeux;
Pénétré de douleur, je reste inconsolable;
C'était le nectar le plus doux.
Lucas, Grégoire en avaient fait emplette.
Je m'écriai dans mon juste couroux:
Que de vin répandu,
Ah! que je le regrette.

Ma bouteille est cassée, il faut s'en consoler:
Que faire! j'allons travailler
La terre abucelée, j'en tirerons une autre,
Et je la bois d'abord, de crainte d'accident.
J'entends du bruit..... j'ai peur!

COLIN.

Saisissez bien l'instant.

THIBAULT.

Je crains cet homme avec son nez d'apôtre.

MATHURINE *et* LISETTE (*le prenant chacune par le bras.*)

Tu crois nous échapper:

THIBAULT.

Pardon, Mesdemoiselles,
Si vous passez par-là, je passe par-ici.

COLIN.

L'ami vous n'êtes pas poli,
Est-ce ainsi que l'on parle aux belles.

THIBAULT.

Ma grand'mère m'a dit de me méfier d'elles,
Et n'ai-je pas raison, Colin?
Elle prend ma cognée.

COLIN.

Ah! n'en sois point chagrin.
Ne regrette point ton ouvrage;
Imagine qu'après le travail du matin,
Un soir heureux te dédommage.
On chante ici le père du village;
C'est l'hommage de la gaité,
Celui de la nature et de la vérité.
Puisqu'entre nous son âme se partage,
Nous nous réunissons pour chanter sa bonté.
Tiens, ne fais point le sot, Lisette est jeune et belle,
Elle te tend la main, ma foi danse avec elle.

(*On danse la dauphine,*
puis on joue un prélude.)

COLIN.

On vient. J'entends les chants et la voix du plaisir;

Si quelqu'un se livre à la joie,
C'est à propos que le hasard l'envoie,
Car avec nous il doit s'unir;
Ils sont deux, cachons-nous, nous allons les saisir.

SCÈNE IV.

UN BERGER, UNE BERGÈRE, (*les autres cachés.*)

LA BERGÈRE.

AIR : *Je ne veux aimer que Colin.*

Non, je ne veux aimer que vous,
Mon cœur en fait l'aveu le plus doux.

LE BERGER.

En dépit des jaloux,
J'aimerai toujours ma Claudeine;
Que l'amour à jamais nous enchaîne.

LA BERGÈRE.

Nos champs, l'amour de la nature,
Qu'embélissait un vent léger,
Viennent de perdre leur parure.
L'aquillon sait tout ravager.
Des fruits de l'aimable Pommone,
L'hiver dépouille ce verger;
Mais, sitôt que mon cœur se donne,
Mon cœur seul ne sait point changer.

LE BERGER.

Tel que l'impétueux torrent

Qui s'éloigne de sa source,
Mon amour toujours ardent
Précipitera sa course;
Mais à ses fougueuses ardeurs,
Il joint les constantes douceurs
Du ruisseau qui, dans la plaine,
Tranquillement se promène
Au milieu des tendres fleurs.

LA BERGÈRE.

Tous les plaisirs de ton empire
Sont dus, Amour, à qui sait s'enflammer,
Tu n'as point de trait qui déchire,
Pour ceux qui savent bien aimer.

LE BERGER.

Je n'ai jamais pleuré
Ma liberté ravie;
Que le jour où je t'oublierai
Sorte du cercle de ma vie!

LA BERGÈRE.

Tous les plaisirs......

(*Tous deux, en voyant Colin qui les sépare.*)

Ah!

COLIN.

Vous avez assez débité de fadeurs.

LE BERGER.

Pourquoi nous séparer?

COLIN.

C'est vous rendre service.
La contrainte et l'absence échauffant les ardeurs,
Cela vaut au moins un caprice.
Témoin des sentimens que vous vous inspirés,
Je prévois contre moi quel orage va naître.
Autant qu'il vous plaira demain vous aimerés;
Mais aujourd'hui, l'on n'aime que mon maître,
Pour lui tout doit être oublié;
Il faut lui consacrer le moment ou commence
Le jour de la reconnaissance
Et le règne de l'amitié.

Air : *Faut pas être grand sorcier pour ça.*

Écoutez-moi, soyez charmés,
Il a l'esprit prophétique,
Sur le maître que vous aimez,
Voici comme il s'explique:
Au même instant qu'on le verra,
De tout son cœur on l'aimera.

CŒUR.

Oh, ho, ho, ho, ah, ah, ah, ah,
Faut pas êt' grand sorcier pour ça, la, la.

C'est à prévenir vos désirs
Que son ame s'applique,
Dans sa maison tous les plaisirs
Font un plaisir unique,
Tout le plutôt on y viendra,
Et le plus tard on s'en ira.

CŒUR.

Oh, etc.

Là, vous verrez de vrais amis
Un parfait assemblage,
Pour être dans ce nombre admis,
Le cœur n'aura point d'âge;
Toujours heureux il les rendra,
De leur bonheur le sien naîtra.
Oh, oh, etc.

COLIN. (*On entend du bruit.*)

Mais quel grand bruit se fait entendre?
Ces gens ont de l'humeur, rentrons pour les surprendre.

SCÈNE V.

(*Les acteurs précédens cachés. Le mari et la femme entrent en querellant.*)

LE MARI.

Tu sortiras de la maison:

LA FEMME.

Oui mais, parce que j'ai raison.

LE MARI.

Jusques au bout, il faut qu'elle soutienne.

LA FEMME.

L'impertinent! il veut qu'une femme convienne
Qu'elle avait tort, et devant son mari.

LE MARI.

Tiens, quittons-nous, c'est le meilleur parti!

Ton humeur est trop douce, et la mienne est trop âcre;
J'ai toujours tort, et toi toujours raison;
D'ailleurs je suis opiniâtre,
Surtout quand je tiens un bâton.

LA FEMME.

Je suis bien bonne, encor, de m'en défendre,
Je m'en consolerai, je ne te verrai plus;
Jusqu'à minuit fallait-il pas t'attendre?
Te voir pâle et défait, t'entendre
Tenir des propos décousus,
Et puis après tant de soins superflus,
Voir en ronflant, Monsieur, au lit s'étendre,
Ivrogne......

LE MARI.

Désormais, tranquille au cabaret,
Je n'entendrai donc plus ce ton d'aigre fausset,
Et les éclats d'une voix miaularde,
Dont si souvent ma femme, la bavarde,
Venait troubler son mari satisfait.
En se quittant (ou j'ai peu de mémoire)
Jamais époux n'eurent moins de regret.

LA FEMME.

Et tes enfans, qu'apprendront-ils?

LE MARI.

A boire.

LA FEMME.

Où prendront-ils du pain?

LE MARI.

Où?... mais... au cabaret
Tout s'y trouve excepté de l'argent, mais n'importe,
Ça revient au même, on en porte.

LA FEMME.

Est-ce pour cela qu'il est fait?
Quel changement! quand la noce est finie!
Le jour d'avant c'est le jour de l'amour,
Le lendemain revient l'ivrognerie,
Déjà l'amour n'a plus son tour.
Est-ce pour s'enivrer, traître qu'on se marie?
Sais-tu ce qu'est une femme?

LE MARI.

Ma mie,
Rien n'est plus ennuyeux, tu me le fais bien voir;
C'est un animal intraitable,
Qui gronde quand je suis à table,
Qui voudra blanc, si je veux noir;
Enfin, c'est l'ouvrage du diable,
Que rien jamais n'a pu dompter.
Va, va, tu n'es infatigable,
Comme lui, que pour tourmenter.

LA FEMME.

Ah! c'est donc là mon portrait véritable;
Mais toi, sais-tu ce que c'est qu'un mari?
C'est un ivrogne trop chéri,
Qui nous fait avaler des angoisses cruelles;

Au cabaret du matin jusqu'au soir ;
On n'a que la nuit pour le voir,
Et le vin fait qu'on la passe en querelle ;
Dans son bon sens il est jaloux, brutal,
Est-il ivre, c'est un cheval.

LE MARI.

Ah ! vous vous en mêlez, mais cela n'est point mal,
Mon bâton.

LISETTE.

Tout doux, je vous prie,
Loin de se battre, ici l'on se réconcilie.

LE MARI.

Et la raison ?

LISETTE.

Il faut que chacun rie ;
C'est la fête aujourd'hui du maître de ce lieu.

LE MARI.

C'est sa fête ? tant mieux. Adieu,
Je ne me prête à rien quand je suis en colère.

LISETTE.

D'abord qu'on le connaît, on est prêt à tout faire.

LE MARI.

Et quel est-il ?

LISETTE.

C'est monsieur Jossenay.

LE MARI.

Je ne savais pour quoi j'étais plus gai,
Tout mon cœur m'annonçait un nom que je révère,
Vous n'avez qu'à parler, je ferai tout pour lui,
Si ce n'est d'embrasser ma femme.

COLIN.

Voilà pourtant ce qu'on veut aujourd'hui.

LE MARI.

Oh! je ne puis, je la hais trop dans l'ame.

COLIN.

La paix qui règne dans ses mœurs
S'étend à ce qui l'environne;
Votre ressentiment m'étonne,
Son nom l'éteint dans tous les cœurs.
Dans le séjour de la Concorde même,
Tout courroux doit être oublié;
Tout s'aime ici parce qu'il aime,
C'est un lien dont la force est extrême,
Qui joint les cœurs gagnés par l'amitié.
Je veux que vous dansiez ensemble,
Je veux que vous vous embrassiez;
Il faut que vous vous ressentiez
Du sentiment qui nous rassemble.
Vous m'approuvez la belle; et vous riez.
Allons un air de symphonie
Pour égayer les deux époux,
Des cœurs blessés la discorde est bannie;
Mais, Monsieur, ce n'est que par vous.

(*Il chante sur l'air de la Veillade.*)

Jeune berger
D'un air léger,
Prenez bergère
Qui sache plaire.
Un œil brillant
Rend tout charmant,
Et dans les cœurs porte le sentiment.

Dansez gaiement ensemble sans fracas,
Que le plaisir soit marqué par vos pas.
Jeune berger
D'un air, etc.

THIBAULT.

AIR : *Et gai et gai légère bergère.*

Tout gaiement j'allais à l'ouvrage :
D'un bon courage,
Des bois j'abattais la moitié ;
Le plaisir à moi se présente,
C'est vous qu'on chante,
L'ouvrage est bientôt oublié.
Hier, demain on l'aime,
De même
Aujourd'hui ;
Quittons tout pour lui.

LE BERGER.

Sous les loix d'un aimable empire,
L'Amour, Thémire,
Dans tes bras m'avait su charmer,
Votre nom remplit la prairie ;
L'Amour s'oublie,
Pour vous seul mon cœur sait aimer.
Hier, demain on l'aime,
De même
Aujourd'hui
L'on n'aime que lui.

VAUDEVILLE DE LA FIN.

L'Amitié fait place à l'Amour
Et lui cède le premier âge ;
La Raison lui répond qu'un jour
Elle seule aura notre hommage.

C'est alors que, sans passion,
Nos jours couleront sans envie ;
Ce n'est qu'à la réflexion
Qu'on doit le bonheur de la vie.

Non, l'on n'est heureux qu'à demi
Quand l'Amour devient notre maître ;
Si vous avez un tendre ami,
Vous pourrez vous vanter de l'être.

Que l'Amour s'en aille au galop,
Nos cœurs ne sont point son affaire ;
Nous célébrons monsieur Charlot,
C'est à lui que nous voulons plaire ;

C'est de bon cœur que nous l'aimons,
C'est ainsi que tous ils nous aime ;
Exprimons lui dans nos chansons,
Que nous savons aimer de même.

M. BAILLY.

C'est lui seul qu'ici nous aimons,
Il nous dit cent fois qu'il nous aime ;
Exprimons lui dans nos chansons,
Que nous savons aimer de même.

CHANSON

POUR MADAME ***.

Air : *Tout me dit que Lindor.*

Que l'amour dans vos yeux est charmant !
Par eux il devient éloquent ;

De leur douce flamme
Naît le sentiment.
Le Dieu qui semble vous animer,
Vous a donné l'art de charmer,
Et ne laisse à notre ame,
Que le pouvoir de vous aimer.
Tendre naïve et pure,
Dans vos chants, la nature
Prend un charme flatteur,
Et fait dans le cœur
Naître un doux murmure.
Goûtez le plaisir
De tout embellir,
De tout attendrir.
Si vous consultez
Les sens agités,
Chacun d'abord vous assure,
Que l'amour dans vos yeux est charmant, etc.

IMPROMPTU.

Vous me croyez donc tous, aux cieux,
Étranger sur la terre,
Non, mes astres sont deux beaux yeux
Qu'anime un feu sincère,
Et quand Iris fait mon bonheur,
Je trouve le ciel dans mon cœur.

Que l'on observe les effets
Naissans d'une planète;
Je ne m'attache à voir de près
Que les traits d'Henriette;
Quand on aime avec passion,
Tout est bientôt conjonction.

VERS
A MONSIEUR BAILLY,
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Après avoir lu ses Lettres sur l'Atlantide de Platon;

PAR M.me LA COMTESSE DE BEAUHARNAIS.

Qu'il est beau de suivre les traces
De ce philosophe vanté,
Qui faisait à la Vérité
Parler le langage des Grâces!
Rien n'échappe à la faulx du Temps.
De Platon partageant la gloire,
Vous sondez l'abîme des ans,
Et nous montrez ce qu'il faut croire.
Il parlait aux Athéniens,
Peuple léger, frivole, aimable :
Pour instruire un peuple semblable,
Vos talens égalent les siens.
Chaque vérité qu'il suppose,
Vous la prouvez élégamment :
Je retrouve dans votre prose
De la sienne tout l'agrément,
Et tout m'oblige, en ce moment,
De croire à la métempsicose, ...
D'y croire, au moins, en vous lisant.

Qu'elle est rare votre science !
Elle disparaît sous les fleurs
Dont l'embellit votre éloquence,
Et désarme ainsi les censeurs.
Que j'aime surtout la peinture
De ces insulaires (1) fameux
Qui ne suivaient que la nature,
Dont la vertu fut la parure,
Dont le secret fut d'être heureux !
Mais s'il est vrai que ces Atlantes
Sont nos véritables aïeux,
Si de ces hommes vertueux
Descendent les races présentes;
Convenez que, depuis le temps
Qu'ils n'habitent plus l'hémisphère,
Les mortels qui peuplent la terre,
Tiennent peu de ces bons parens !
Nos amours sont un peu légères :
Les agréables de Paris
Trompent assez bien leurs bergères,
Et ne valent point vos Péris (2).
On est faux, léger et perfide,
Et surtout, on est peu discret;
On ne garde pas un secret,
Aussi bien que dans l'Atlantide.

(1) *Les Atlantes*, peuples anciens, dont Platon a fait une peinture, embellie par M. Bailly.

(2) Les *Dives*, les *Péris*, les *Fées* furent une race d'hommes, mais une race séparée par un long intervalle de temps, une race vue à travers un voile (propres expressions de M. Bailly).

Jusqu'aux douces illusions,
Dont le mensonge secourable,
Des amoureuses passions,
Rendait le joug plus supportable.
Dans ce siècle on a tout détruit:
A qui dresse-t-on des trophées?
Au manège, au faste, au crédit,
A la beauté qui s'avilit,
Et l'on ne croit guère à vos fées.
Mais des Atlantes de Platon
Ne reste-t-il aucune trace?
Et cette auguste et noble race
N'a-t-elle point de rejeton?
Il en est un, tout me l'atteste;
Et je vous en dirais le nom,
Si je vous savais moins modeste....
De ces peuples trop peu connus
Dans ce mortel on voit renaître
Mille respectables vertus,
Et chacun aime à le connaître.
Grâce à ses rares qualités,
Votre système est vraisemblable,
Et dans ce qu'on traite de fable,
Je ne vois que des vérités.

FIN.


D05669208

